Les pratiques de cueillette de fleurs sauvages dans les Pyrénées centrales

Mémoire de maîtrise d'ethnologie

Marion Tarery

Travaux réalisés dans le cadre de la convention Patrimoine végétal et savoirs populaires par le

Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées
Sous la direction de **Mme Marlène Albert-Llorca** (professeur d'Anthropologie à l'Université Toulouse le Mirail) et de **Raphaële Garreta (**ethnologue au CBNPMP)

2004-2005

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu voir le jour si Marlène Albert-Llorca, ma directrice de recherche, ne m'avait donné l'opportunité d'intégrer une formation en ethnologie. Un grand merci donc à la confiance qu'elle m'a dès le départ accordée. Je lui suis également très reconnaissante pour la disponibilité dont elle a fait preuve à mon égard ainsi que pour le suivi et l'encadrement de mon travail d'analyse et de rédaction.

Je tiens également à remercier très sincèrement Raphaële Garreta pour sa présence, son soutien et ses conseils avisés qui m'ont accompagné pendant toute la durée de mon stage et au cours de mes nombreuses phases d'incertitude...

Cette étude repose sur les récits de toutes celles et ceux qui ont bien voulu me faire part de leurs témoignages. Mes remerciements s'adressent à toutes ces personnes rencontrées au hasard des chemins ou par le biais de contacts. Qu'ils soient de Campan, Gavarnie ou Laruns, je remercie les habitants de ces villages pour m'avoir ouvert les portes de leurs « jardins secrets ».

J'ai également eu beaucoup de plaisir à travailler une nouvelle fois avec toute l'équipe du Conservatoire botanique pyrénéen. Je remercie tous ses membres pour leur sympathique accueil et plus particulièrement Béatrice Morisson pour son aide, ses contacts et sa bonne humeur. Un grand merci aussi à Mireille Remaury et Catherine Brau-Nogué qui m'ont guidé dans mon travail par leurs conseils et écoute.

Enfin, la famille et les ami(e)s ont eux aussi endossé un rôle important. Tout au long de cette épreuve, les encouragements dont j'ai bénéficiés m'ont été d'une grande aide. Leur présence, un second souffle. Merci donc à tous…

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **4**

I. LES PREMIERS JALONS **8**

A. UN POINT BIBLIOGRAPHIQUE **9**

B. LA PROBLEMATIQUE **12**
1. Des cueilleurs… 12
2. …aux cueillettes 12

C. LA METHODOLOGIE **15**
1. Les publics et territoires concernés 15
2. Les informateurs 17
3. Les diverses approches 18
4. Les difficultés rencontrées 19

II. DU BUREAU AU TERRAIN **23**

A. PROTEGER LES PLANTES : UNE AFFAIRE D'ETAT **24**
1. Les textes de lois 24
2. Les critères des botanistes 26
3. Conserver la Nature : une question en débat 33

B. LA LOI ET SA MISE EN PRATIQUE **37**
1. Pour une réglementation adaptée 37
2. Impressions et expériences de terrain 40
a. Les statuts des espèces végétales 40
b. Les menaces 43
c. Un autre public, une autre menace 44

C. LE DROIT OU PAS DE CUEILLIR **48**
1. Les connaissances et perceptions des promeneurs au sujet de la protection des fleurs 48
a. Etre soi-même une menace 48
b. Une vague idée de la législation 50
2. La réaction des habitants de la région 52
a. Le Parc national : une injustice 52
b. La revendication d'une autogestion du territoire 53
c. Quelle place donnée aux touristes ? 56

III. DES CUEILLEURS, DES CUEILLETTES, DES BOUQUETS 58

A. PORTRAITS DE CUEILLEURS 59

B. LES TOURISTES PEU MOTIVES 62
1. Un tour au Tourmalet 62
2. Cueillir ou consommer ? 63
3. Un désintérêt pour la flore en montagne 66

C. LES DECOUVREURS PEDAGOGIQUES 68
1. A chacun sa sensibilité 68
2. Le temps des vacances 71
a. Quelques cueillettes 71
b. Les fleurs, dans le temps et la distance 73
c. A la découverte de la flore 76

D. LES LOCAUX 79
1. Le « langage » des fleurs 79
a. Toujours aussi belles 79
b. Les prés, la montagne, la haute montagne 80
c. Au pays 84
En préambule 84
L'identité à son extrême 84
L'edelweiss ou l'esprit de la montagne 85
De l'edelweiss à l'immortelle : une histoire de langue 86
Honneur à l'immortelle lors de la « Hèsta de Noste Dama » à Laruns (fête de Notre-Dame) 87
La construction d'une symbolique 92
2. Des cueillettes et des bouquets 95
a. Entre sauvage et domestique 95
La grande aventure 95
Partir en balade 97
Aller au jardin 98
b. La cueillette des immortelles au « jardin des baladins » 99
Une épreuve physique et morale en vue d'une reconnaissance sociale 101
Le jardin des baladins 102
c. Le sentiment d'exister 105
S'approprier l'espace 106
Se projeter dans le temps 106
d. La force d'offrir 108
Cueillettes de femme 109
Cueillettes d'homme 110

e. Les fleurs dans le partage 111
Une leçon d'apprentissage 112
L'adoration passéiste 115
Une nouvelle pratique 116
Des parcours de vie et des parcours de cueillettes 117
Les bouquets de fleurs aux cimetières 119

CONCLUSION **122**

BIBLIOGRAPHIE **126**

DOCUMENTS ANNEXES **129**

INTRODUCTION

Avant d'entamer ce travail, les bouquets de fleurs étaient pour moi des cadeaux de dernière minute, achetés au fleuriste du coin en remerciement d'une invitation ou comme solution de secours pour l'anniversaire de la bien-aimée. Composés de fleurs très colorées, plus exubérantes les unes que les autres (à perdre leur statut de végétaux), ces bouquets représentaient le sommet de l'artifice. Dans ce que je considérais être d'un tout autre registre, il y avait les clochettes, derrière la maison, pour maman ou les jonquilles ramassées chaque printemps, en famille ou entre amis, au bois d'Echilais. Ces cueillettes, que je n'avais jamais perçues comme telles, étaient surtout l'occasion d'une balade. Sans vraiment l'analyser, fleurs et bouquets incarnaient, à mes yeux et selon les circonstances, des faits de société, des ambiances ou des saisons. Plus tard seulement, j'appris que ces représentations avaient un sens et qu'une discipline articulant ethnologie et botanique était la clef de leur compréhension.

Ma réticence à considérer les fleurs ornementales et cultivées comme des végétaux est très certainement à rapprocher de ma formation en écologie. En effet, au cours des licence et maîtrise de biologie et d'écologie suivies à l'université, j'ai pu appréhender les fleurs, et plus précisément la flore « sauvage », sous l'angle de la botanique. Par l'étude, à la fois, de la systématique, des adaptations morphologiques et physiologiques de la flore, j'ai appris (en partie) à reconnaître les fleurs, comprendre leur fonctionnement, leur dynamique et leurs interactions avec le milieu où elles vivent. Sans pour autant mépriser les sciences naturelles, j'avais le sentiment que l'étude des végétaux ne pouvait se limiter à l'approche naturaliste, un peu fade à mon goût. En replaçant la flore dans son contexte socioculturel, je pouvais également apprendre à connaître les usages, les utilisations ou les croyances associées aux plantes, enfin, toutes les « petites histoires de grand-mère » qui attisaient mon attention.

Par manque de formation et surtout par envie de quitter les bancs de la faculté, je m'initie donc à l'ethnobotanique en participant, dans le cadre d'un projet associatif,

à une enquête collective sur les savoirs des plantes médicinales dans une vallée du sud andin péruvien. Au cours de cette expérience, je découvre mon intérêt grandissant pour la recherche sur les liens qui se tissent entre les Hommes et leur milieu, entre les Hommes et les plantes. Intégrer et apprivoiser un milieu hostile, compiler les ressources végétales pour subvenir à certains besoins, voilà une approche du végétal qui m'interpelle. Cependant, le projet au Pérou tend à sa fin.

Motivée à l'idée de poursuivre une formation dans ce domaine en rentrant en France et apprenant, depuis le Pérou, que le Conservatoire botanique pyrénéen de Bagnères de Bigorre ouvre ses portes à une ethnologue, je cours prendre contact avec l'équipe de travail concernée. Ayant eu une première expérience de stage au Conservatoire deux ans auparavant, celle-ci me connaît déjà. J'apprends plus précisément que le pôle ethnologique naissant, chargé de mieux comprendre les relations qui unissent l'Homme et le végétal dans les Pyrénées, est en passe de proposer trois sujets de stage aux futurs étudiants de maîtrise d'ethnologie de l'université du Mirail. En vue d'une collaboration scientifique entre les deux institutions, ces stages sont un premier échange qui permet de traiter des sujets d'étude concernant les pratiques de cueillette. Par la suite, tout s'enchaîne : les prises de contact donnent lieu aux rencontres avec mes futurs directrice de recherche et maître de stage, le sujet d'étude se précise. Quelques jours seulement après mon retour en France, je deviens donc nouvellement étudiante en ethnologie. Je pars aussitôt, stylo, carnet de notes et dictaphone en poche, arpenter les sentiers de randonnée dans les Pyrénées Centrales, en quête de cueilleurs de fleurs sauvages valorisées pour leur valeur esthétique. Certes, je m'éloigne là du thème des plantes médicinales mais ce travail est l'occasion pour moi d'approfondir, grâce à un suivi et un encadrement théorique, ma connaissance de la démarche ethnologique.

Dans un premier temps, la définition de mon sujet de recherche est le résultat d'une hypothèse de travail liée à des observations inquiétant les équipes du Conservatoire botanique pyrénéen et du C.P.I.E.[1] Bigorre-Pyrénées. En effet, la

[1] Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

pression touristique grandissante que connaissent actuellement les Pyrénées, n'est pas sans incidence sur la flore. Aujourd'hui, malgré des mesures de sauvegarde et de protection de l'environnement, chaque printemps et chaque été, des stations entières de lis des Pyrénées (*Lilium pyrenaicum*), de lis martagon (*Lilium martagon*), de narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*) et autres jonquilles confondues, d'iris (*Iris latifolia*), de chardons bleus (*Eryngium bourgati*), d'edelweiss (*Leontopodium alpinum*) et de carlines (*Carlina acaulis* et *Carlina acanthifolia*) – autant d'espèces jugées particulièrement « belles » et non protégées sur les plans nationaux et régionaux – sont régulièrement soumises à d'importantes cueillettes. A terme, une menace pèse-t-elle sur ces espèces ? Comme exemple représentatif de cette pratique excessive de la cueillette, le Conservatoire avait en tête les véritables razzias dont les iris font l'objet au Tourmalet lors du passage du Tour de France. Que se passe-t-il quand une marée humaine se trouve face à de grandes étendues de fleurs ?

Au-delà de ces phénomènes de « masse », les partenaires du programme veulent aussi mieux cerner qui sont les cueilleurs réguliers (promeneurs, randonneurs, touristes, locaux… : les acteurs concernés sont mieux définis par la suite) et tenter de saisir leurs intentions et leur rapport à la nature.

Ce thème d'étude mettant en perspective cueillette, beauté des fleurs cueillies et d'éventuelles menaces d'extinction qui pèseraient sur elles, devait comprendre deux axes de recherche et d'application complémentaires. D'un point de vue ethnologique, identifier le public impliqué dans ces cueillettes ; comprendre les différentes logiques, attentes et motivations qui animent les cueilleurs ; tenter de saisir leurs intentions à la fois dans le fait de cueillir et de posséder un bouquet ; faire émerger leurs représentations du végétal et du type de rapport qu'ils entretiennent avec la nature. Ceci afin d'établir, dans un second temps et avec la plus grande pertinence possible, des mesures de protection et de conservation des espèces végétales sauvages. A ce titre et avec mon aide, le Conservatoire vise à mettre au point un support de sensibilisation

---

Une collaboration entre le Conservatoire botanique pyrénéen (CBP), le C.P.I.E. Bigorre-Pyrénées et le Parc National des Pyrénées (PNP) est à l'origine du développement du pôle ethnologique au Conservatoire et de la mise en place du programme de recherche « Patrimoine végétal et savoirs populaires ». La thématique dégagée, sur laquelle je travaille, et qui concerne les plantes cueillies pour leur valeur esthétique s'inscrit également dans ce programme.

pour la protection de l'iris des Pyrénées (*Iris latifolia*) lors du passage du Tour de France.

De nouvelles pistes…

L'idée de départ était donc de comprendre le rapport que les populations fréquentant les Pyrénées centrales, par loisir ou dans un cadre professionnel, entretiennent avec les plantes ainsi que d'évaluer l'influence des cueillettes éventuelles sur les populations de plantes concernées.

Le Conservatoire m'avait explicitement demandé de travailler sur la cueillette des plantes menacées pour leur valeur esthétique. Cet aspect est, sans doute, à prendre en considération. Cependant, mes enquêtes m'ont très vite montré que la cueillette des fleurs avait bien d'autres motivations.

Au terme de ma première période de terrain, la teneur des entretiens que j'ai pu recueillir, a en effet déterminé de nouvelles pistes de recherches. S'il est vrai que les cueillettes de fleurs « remarquablement belles », celles qui ressortent par leur couleur, leur taille, leur forme, s'appuient sur des sentiments d'une grande subjectivité, cette pratique n'en est pas moins intéressante et prend toute son importance dans le discours de mes interlocuteurs. A travers les descriptions de la flore, les évocations du végétal ou de l'acte de cueillette, les propos des acteurs locaux, hommes et femmes, se sont avérés très riches quant à la perception du « beau », de l'espace et de l'identité.

En outre, j'ai eu la possibilité (et c'est une première pour une fille !) de participer à la cueillette des edelweiss – mes interlocuteurs préfèrent parler d'immortelles – pour la fête patronale du village de Laruns (vallée d'Ossau). Partie intégrante du costume traditionnel, l'immortelle, toute chargée de symboles, est cueillie par les jeunes garçons (anciennement les conscrits, aujourd'hui les baladins) avant d'être épinglée au costume de fête ou vendue aux passants afin d'offrir le repas aux musiciens.

Face, donc, à la richesse et à l'originalité du discours local sur les pratiques de cueillette, il m'a semblé judicieux de recadrer mon sujet d'étude et de donner une large place aux pratiques des autochtones tout en cernant celles des touristes en vacances dans la région.

I. LES PREMIERS JALONS

A. UN POINT BIBLIOGRAPHIQUE

La plupart des travaux ethnobotaniques réalisés sur la question des pratiques de cueillettes des fleurs sauvages dans les sociétés européennes ciblent essentiellement leur étude sur l'inventaire et l'analyse des savoirs et utilisations des plantes médicinales. Pierre Lieutaghi a mené, à ce sujet, de nombreuses recherches dans les Alpes-de-Haute-Provence. En privilégiant l'étude des connaissances autour du végétal qui soigne, il a également élargi son travail à la cueillette des plantes tenant une place dans les croyances et les usages alimentaires, techniques ou ludiques en Europe occidentale : « *La plante compagne* propose quelques pistes pour une écoute attentive de la mémoire des herbes et des arbres qui rencontraient les hommes. » [Lieutaghi P., 1998].

Plus récemment, des travaux comme celui de Denise Delcour [Delcour D., 2004], offrent des bilans d'enquêtes ethnobotaniques consacrés à la phytothérapie traditionnelle représentative des connaissances et usages populaires de la flore médicinale d'une région géographique restreinte. Ils s'appuient principalement sur les savoirs et pratiques thérapeutiques de communautés paysannes ou de sociétés rurales.

J'ai adopté une toute autre démarche : celle de comprendre les cueillettes de plantes sauvages pour un usage ornemental. Cependant, ces lectures, et d'autres, m'ont beaucoup apporté dans la mesure où ces travaux ne se circonscrivent pas à une retranscription d'usages mineures et d'un listing de plantes, maladies et remèdes phytothérapeutiques d'une région. Au contraire, des analyses conséquentes m'ont guidé dans mon travail : comme celles concernant la perception de l'espace [Delcour D., 2004.], ou le rapport à la territorialité, le besoin d'appropriation, la recherche identitaire à travers l'acte de cueillette [Musset D., 1982], mais également celles évoquant l'appréhension de la législation et des réglementations affectées à cette activité. Une lecture fine des articles de Danielle Musset, « Réglementation de la cueillette et appropriation de l'espace. L'exemple de la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes » [Musset D., 1982], et de Raphaël Larrère « Des cueillettes, des conflits, des contrôles » [Larrère R. 1982] montre comment la mise en place d'une

réglementation concernant la cueillette peut soulever des contradictions d'ordre social, économique et symbolique, et dans quelles mesures ces antagonismes témoignent de l'importance encore portée à la cueillette par la population locale. J'ai pu cerner à quel point la perception de la réglementation était un élément important et reflétait les représentations des pratiques de cueillette dans une communauté rurale aussi bien à l'échelle sociale que territoriale. Dans un contexte plus large, le travail de Frédérique Chlous-Ducharme [Chlous-Ducharme F., 2004] s'intéresse au rapport au territoire de la communauté molènaise du fait d'une nouvelle gestion de l'archipel de Molène, espaces naturels protégés. L'analyse de la dynamique des rapports sociaux exprimés par les différents usagers du territoire témoigne là encore de l'importance et du type de rapport de l'Homme au milieu naturel dans les sociétés d'aujourd'hui.

Au-delà de l'étude d'une communauté rurale ou de la population locale d'un village, d'une région, mon travail tient compte également des cueillettes réalisées par les touristes promeneurs d'origine citadine. Les travaux de Raphaële Garreta [Garreta R., 2004] et de Magali Amir, J.-M. Mariottini et Danielle Musset [Amir M., Mariottini J.-M., Musset D., 1999] m'ont chacun éclairé sur les rapports qu'entretiennent les « citadins » et les « néo-ruraux » avec la nature. Dans son travail *Des simples à l'essentiel. De l'herboristerie à l'aromathérapie, pratiques et représentations des plantes médicinales*, Raphaële Garreta s'est attachée à l'étude des pratiques et des savoirs sur les plantes médicinales que possèdent et mettent en œuvre les professionnels de la chaîne de l'herboristerie et de l'aromathérapie. Ce travail s'inscrit dans un contexte urbain et propose de suivre pas à pas le parcours des simples en suivant les producteurs, récoltants, ramasseurs et herboristes (professionnels ou particuliers) ainsi que leurs représentations du végétal. L'analyse ethnologique de ces cueillettes révèle des pistes de réflexion intéressantes quant à la perception du temps, de l'espace et des plantes selon les différents acteurs. L'importance du rythme et des cycles marqués des saisons, l'espace sauvage et caractéristique que représente la montagne, l'activité de cueillette garantissant une marge de liberté sont autant d'éléments qui marquent significativement une rupture avec un quotidien citadin. Un quotidien illustré par *« l'image des grands complexes métropolitains où le béton et*

l'asphalte règnent en maîtres, recouvrent tout l'espace et emprisonnent l'horizon permettant de comprendre que le constat largement teinté de regret de la condition dénaturée des citadins est un leitmotiv répandu dans une grande part de la communauté urbaine » [Garreta R., 2004 : 183]. Ces lectures sont ainsi venues compléter indiscutablement mes pistes de réflexion issues de mes observations, prises de note et entretiens.

D'autres études abordant des thèmes très différents de celui des pratiques de cueillettes m'ont également aidée. L'ouvrage historique de Philippe Joutard *L'invention du mont Blanc* [Joutard P., 1986] et l'article « La région en signes. Localisme en Provence et en Italie provençalophone. » de Danièle Dossetto [Dossetto D., 2003] présentent à partir d'exemples précis l'élaboration de constructions de symboliques et d'éléments identitaires. J'ai pu grâce à ces travaux mieux comprendre la place qu'occupe, de manière générale, l'edelweiss dans le discours de mes interlocuteurs et plus précisément celle de l'immortelle dans la fête du 15 août à Laruns.

L'ensemble de ces travaux m'a ainsi guidé, aiguillé dans mon approche : saisissant ici des éléments relevant du contexte rural, là ceux du contexte urbain ou là encore ceux concernant la place des fleurs ornementales dans les jardins. Cependant, aucune étude n'avait auparavant ciblée sa problématique sur la cueillette des fleurs sauvages à usage ornemental en privilégiant, non pas une partie de la population, mais le plus grand nombre d'acteurs fréquentant la montagne.

B. LA PROBLEMATIQUE

Comme je le précisais en introduction, la détermination de mon sujet d'étude partait d'une demande explicite du Conservatoire qui souhaitait mieux cerner les motivations de cueillettes des plantes valorisées pour leur valeur esthétique et estimer la menace éventuelle que cette activité ferait peser sur certaines espèces végétales. J'ai donc intégré à ma problématique de départ ces pistes de recherche. Cependant dès le début de mon travail d'enquêtes, d'autres aspects, autant dans les représentations et perceptions du végétal que dans l'acte de cueillette, m'ont interpellée et sont venus soulever de nouvelles questions.

1. Des cueilleurs…

Le choix de travailler sur la cueillette des fleurs sauvages pour leur valeur esthétique dans les Pyrénées centrales ne limite aucunement le groupe social étudié. Au contraire, il amène à envisager la rencontre d'un grand nombre d'acteurs, issus de milieux culturels et socioprofessionnels variés. Il devient donc important voir primordial, dans mon travail, de cibler et catégoriser au mieux l'ensemble de mes informateurs. En effet, la problématique de départ ne cadrant pas un groupe de personnes caractéristiques, je dois pour donner du relief à mon analyse rendre compte d'une typologie précise et englobante décrivant les acteurs en question. On pourrait reprocher à ce type de synthèse d'être extrêmement généraliste, d'uniformiser les comportements et gommer les particularismes en voulant faire rentrer à tout prix l'ensemble des interlocuteurs dans des cases. Cependant, elle a l'avantage, d'un point de vue sociologique, d'éclaircir et de définir nécessairement le public concerné. Ceci étant, je m'attacherai aussi à développer les particularités dégagées dans le discours des interlocuteurs au sein de chaque catégorie, afin de ne pas restreindre mon travail à quelques portraits typologiques.

2. …aux cueillettes

A l'heure où la préservation de l'environnement gagne du terrain au moins dans les discours, il n'est pas insolite d'entendre parler de plantes rares, de plantes

menacées ou de plantes protégées. Qualifier ainsi le végétal ne correspond pas à une de ses caractéristiques intrinsèques mais renvoie à tout un cortège de critères déterminés par les botanistes professionnels. Les cueillettes des fleurs sauvages sont, en effet, soumises selon les régions, départements, municipalités et espèces végétales en question à une législation particulière. Il convient donc de définir et préciser quelles sont les réglementations nationales et régionales concernant la flore. Et, par qui, comment et selon quels critères une espèce végétale est-elle jugée ou non rare, menacée et/ou à protéger ?

Il sera intéressant également de confronter, à partir du discours des informateurs tels que les touristes, locaux et promeneurs, comment les notions de menace et de protection sont perçues. Le public connaît-il les « règles du jeu » de la législation mise en place et les accepte-t-il ? Comment la « menace » est-elle pensée et envisagée, selon les spécialistes de la flore d'une part et selon les non-initiés à savoir les touristes, les promeneurs d'autre part ?

Au cours de mes entretiens, plusieurs dizaines de personnes interrogées affirment cueillir des fleurs pour des « raisons esthétiques ». Celles-ci ramassent préférentiellement les iris (*Iris latifolia*), jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*), rhododendrons (*Rhododendron ferrugineum*), œillets (*Dianthus sp.*), gentianes (*Gentiana sp.*), edelweiss (*Leontopodium alpinum*), chardons bleus (*Eryngium bourgatii*), une ou plusieurs fois dans l'année. Mais qu'en est-il vraiment des motivations de cueillettes ? Quelles sont-elles, que cachent-elles et qu'expriment-elles ? En m'appuyant sur la typologie dégagée des cueilleurs, je chercherai à comprendre les différents types de rapports que les acteurs en question entretiennent avec la nature.

Le goût de la possession est probablement un trait majeur de la société de production-consommation dans laquelle nous vivons. Face à de vastes étendues de fleurs, belles, gratuites et à portée de main, la tentation de posséder n'apparaît-elle pas trop grande pour pouvoir y résister ?

Il est également une part de la population urbaine qui se dit – au-delà même des phénomènes de mode – en « manque de nature ». Le tourisme « vert » est en pleine

expansion, et la montagne représente sans aucun doute un idéal de « nature » aux configurations topographiques, écologiques et même démographiques qui la distingue radicalement des basses régions où sont implantées les grandes zones urbaines. La cueillette couplée à une promenade ou la simple détention d'un bouquet n'assouvissent-elles pas, en partie, au « besoin de nature » grandissant du promeneur occasionnel ?

Les pratiques plutôt citadines ne doivent pourtant pas cacher d'autres réalités. J'examinerai en quoi la cueillette des fleurs sauvages est aussi pour les habitants des vallées concernées, motivée par des raisons d'ordres multiples. Des pratiques personnelles ou familiales aux marques identitaires d'une région en passant par l'appropriation matérielle et symbolique d'un territoire, chaque cueillette semble avoir son ambiance propre, ses rites, ses motivations.

A travers les différentes orientations que j'étayerai, je chercherai donc à comprendre comment les acteurs construisent leur rapport à la nature, pourquoi ce dernier passe par la cueillette de certaines fleurs et quel rôle jouent ces cueillettes et les fleurs cueillies. Motivations, perceptions, attentes des promeneurs sont les argumentations dont je dois tenir compte pour répondre à ces questions.

C. LA METHODOLOGIE

C'est à la suite de lectures mais aussi d'observations, d'écoutes, de rencontres, d'échanges… que toutes ces questions ont pu être soulevées.

1. Les publics et territoires concernés

Tout d'abord, il a fallu rencontrer des personnes fréquentant la montagne, issues de publics les plus variés possible. Du botaniste professionnel à l'amateur avisé en passant par les touristes rassemblés en foule ou par les habitants de la région, j'ai cherché à rencontrer toutes celles et ceux qui portaient un intérêt particulier aux plantes, intérêt suscité par la valeur esthétique accordée à certaines fleurs.

Au cours des cinq mois de terrain (juillet, août, septembre 2004 et avril, mai 2005), j'ai observé les promeneurs et réalisé des entretiens en allant directement à la rencontre des cueilleurs sur les sentiers de randonnée :

- du lac bleu en vallée de Lesponne (65),
- du Bassia de Hèches à partir du col de Beyrède (65),
- des lac et refuge de Campana sur le GR10 (65),
- du vallon d'Oueil (31).

J'ai aussi enquêté à la Mongie, lors du grand rassemblement populaire que suscite le passage du Tour de France. Je suis partie à la rencontre des spectateurs de l'évènement :

- autour de zones très fréquentées telles que les parkings de la station de ski, le long des enfilades de camping-car stationnés sur le bord de la route et en parcourant la balade qui descend au lac du Castillon.
- sur des chemins plus à l'écart comme dans le val d'Arizes ou sur la montée au lac d'Oncet.

Quelques habitants des vallées d'Oueil (à Bourg-d'Oueil et Cirès – 31) et d'Aure (à Camoux, Grézian, Bourisp, Vielle Aure – 65), des villages de Bize (Barousse),

Campan, Gavarnie, Gerde (65) et de Laruns (64) ont également été interrogés. Une carte en Annexe 1 présente les lieux visités.

Si la plupart des rencontres avec les touristes et les locaux étaient le fruit du hasard et donnaient lieu à des discussions informelles non enregistrées, mon travail avec les habitants de Gavarnie, de Laruns et les professionnels se fit à la suite de prises de rendez-vous et de longues conversations, cette fois enregistrées. A Laruns, j'ai plus particulièrement travaillé autour de la cueillette des edelweiss, ici appelés « immortelles », effectuée pour la fête patronale du 15 août. Quelques jours avant la grande date, un groupe de jeunes hommes, appelés « les baladins », part alors une journée et une nuit en montagne pour cueillir un maximum de fleurs. Elles sont ensuite proposées aux habitants et aux passants dans le village, en échange d'une pièce ou deux de monnaie lors des aubades du 15 au matin. La recette permet d'offrir un repas à l'équipe des musiciens du village qui entraîne, sans interruption, danseurs et costumes traditionnels sur les airs de l'incontournable « branle d'Ossau ». A cette occasion, j'ai pu rencontrer « les baladins », observer de manière directe et participative leur activité annuelle de cueillette des « immortelles » et comprendre le rôle et l'intégration de la fleur dans la fête.

En outre, je me suis entretenue avec des professionnels du Conservatoire botanique pyrénéen (CBP - Bagnères de Bigorre – 65) et du Parc National des Pyrénées (PNP - Laruns et Luz Saint-Sauveur). Au PNP, les gardes Parc ont plusieurs fonctions. Ils sont chargés des suivis et inventaires faunistiques et floristiques, de faire appliquer la législation sur le territoire du Parc et enfin d'accueillir et sensibiliser le public visiteur.

Lors de mes randonnées en montagne le week-end, je restais attentive à d'éventuelles cueillettes. Chaque témoignage recueilli, riche de sa singularité, pouvait apporter une pierre à l'édifice. Enfin, la consultation d'herbiers et d'ouvrages sources, quelques publicités et visites de cimetières (Bagnères de Bigorre, Sainte-Marie de

Campan, Vielle Aure) ont aussi été des supports d'étude me permettant d'avancer tout au long de mon analyse.

2. Les informateurs

J'ai réalisé, au total, 52 entretiens semi directifs. 30 ont été menés auprès de personnes seules et 22 avec des groupes composés d'au moins deux personnes. Ainsi, 81 personnes ont été écoutées.

37 entretiens furent effectués de façon spontanée au grè des rencontres sur les sentiers de randonnée ou dans les rues des villages visités. Dans ces cas de figure, les personnes enquêtées étaient souvent en groupe, ce qui occasionnait une prise de parole inégale à l'intérieur du groupe.

Les 15 autres entretiens font suite à une prise de rendez-vous. Ils furent menés auprès de personnes de mon entourage professionnel ou personnel. Le bouche à oreille au sein du Conservatoire a permis d'établir certains contacts. D'autres furent pris sur le marché de Bagnères de Bigorre ou dans le village de Campan où j'ai séjourné pendant la durée de mes enquêtes de terrain.

Il faut savoir également que 10 des 81 personnes interrogées étaient liées de près ou de loin, par leur profession, au monde végétal. Pour celles et ceux travaillant au Conservatoire botanique et au Parc National, leur relation avec les plantes était directe. Leurs connaissances et leurs avis sur la question étaient donc intéressants. Pour d'autres, comme ceux ayant une présence prolongée sur les sites à haute fréquentation touristique (jardin botanique du Tourmalet, auberge du col de Beyrède), leur témoignage permettait de réunir des informations d'un point de vue extérieur à celui des cueilleurs.

Parmi les 81 personnes rencontrées, 44 sont des femmes et 18 ont été interrogées seules ou à deux, alors que 26 étaient en groupes mixtes. 37 des personnes enquêtées sont des hommes, parmi lesquels 13 ont été interrogés seuls et 24 en groupes mixtes.

La répartition approximative des personnes enquêtées et des cueilleurs peut se présenter ainsi, selon leur âge, leur sexe et leur origine (touriste ou habitant) :

Age des informateurs	**Nombre de personnes enquêtées (sexes confondus)**		**Nombre de cueilleurs parmi les personnes enquêtées**			
			Touristes		**Habitants**	
	Touristes	**Habitants**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**
moins de 30 ans	5	6	0	1	3	2
entre 30 et 40 ans	7	2	0	2	1	1
entre 40 et 50 ans	13	4	2	3	0	2
entre 50 et 60 ans	8	14	0	2	3	6
plus de 60 ans	11	11	0	1	2	2
SOUS TOTAL	**44**	**37**	**2**	**9**	**9**	**13**
TOTAL	**81**		**33**			

Ces chiffres, donnés à titre indicatif, suggèrent que la cueillette est une activité plutôt effectuée par les femmes de 40 à 60 ans et habitant la région. Cependant, afin de certifier la tendance décrite par ces chiffres, une étude sociologique étendue sur un plus large public serait nécessaire.

3. Les diverses approches

Selon les informateurs interrogés, je cherchais à recueillir des témoignages directs, relatant des récits de cueillettes effectuées par l'informateur lui-même, et/ou des témoignages indirects, faisant part d'observations de ramassages auxquels l'informateur n'avait pas participé.

Dans le premier cas, mon questionnement s'adressait donc aux cueilleurs et portait sur :

- Leurs pratiques de cueillette : Quelles fleurs, choix selon quels critères ? Pourquoi, les raisons, les motivations ? A quels endroits ? Avec qui ? Depuis quand ? A quel(s) moment(s) au cours de l'année ? De quelle manière ; technique de cueillette ? En quelle quantité ?
- Leurs connaissances concernant le monde végétal et la législation qui s'y rattache : Quel intérêt porté aux fleurs ? Connaissance de leurs noms (vernaculaires ou scientifiques), de la législation existante (statuts des espèces menacées, protégées…), des menaces ou causes de la disparition de certaines espèces, des

sites de protection de la flore avec interdiction totale de cueillette ? Effort d'adaptation de leur comportement selon ces différents critères ?

Dans le second cas mes questions, posées plutôt aux non cueilleurs, s'orientaient vers :

- Leurs observations de cueillettes : Quelles fleurs ? En quelle quantité ? A quels endroits ? Nombre de cueilleurs ?
- Leur non pratique de la cueillette : Pour quelles raisons ? Antécédent de cueilleurs ?
- Leur avis sur la question de la cueillette perçue comme une « menace » ?

Souvent, ces deux questionnements d'enquêtes se mêlèrent et furent enrichis au fur et à mesure d'une conversation plus spontanée. En effet, ces interrogations n'étaient qu'une trame directrice orientée et approfondie différemment selon chaque informateur interrogé.

4. Les difficultés rencontrées

La majeure partie des personnes interrogées sur place, au hasard des rencontres, et notamment lors de mon terrain à la Mongie à l'occasion du passage du Tour de France, affirmait ne pas cueillir de fleurs *« par respect pour l'environnement »*. Désir de se débarrasser rapidement de l'enquêtrice en lui soumettant une réponse « politiquement et écologiquement correcte » ? Réticence à parler d'une activité dont on ne sait pas très bien si elle est admise ou non dans cette zone des Pyrénées (zone périphérique du Parc national) ? Découverte d'une région dans laquelle, en tant qu'étranger, on ne s'autorise pas à cueillir ?

Quoi qu'il en soit, je prend garde de me présenter comme étudiante en sociologie plutôt qu'en ethnologie, je n'évoque pas non plus le fait que je puisse faire ce travail dans le cadre d'un programme de recherche du Conservatoire botanique pyrénéen et je précise bien que je ne suis pas une personne assermentée et que je n'ai aucune intention répressive. Malgré toutes ces précautions les réticences sont là. Il est une constatation que j'ai pu faire d'une manière générale : dans les entretiens spontanés, dès que j'aborde le sujet de la cueillette, une certaine retenue se fait dans le

discours des enquêtés. Immédiatement sur la défensive, ils réagissent comme s'ils étaient pris en défaut et commencent pratiquement toujours par dire qu'ils ne cueillent pas. Pourquoi la cueillette, ou tout au moins parler de la cueillette, implique-t-il cette réaction ? A l'heure où les discours sur l'écologie et le développement durable s'efforcent d'entrer dans le champ de la politique et remplissent les panneaux publicitaires, les cueillettes de fleurs ne semblent pas correspondre à la préservation de l'environnement. Assaillis par des propos moralisateurs, mes interlocuteurs m'ont-ils livré un témoignage de bonne foi ou un discours approprié, de bonne conscience ? Je pense qu'en effet beaucoup ne se sentent pas concernés par mes questions car elles réfèrent, aux yeux d'un citadin, à une activité nuisible pour l'environnement. Comment alors s'avouer que l'on puisse dégrader le milieu « naturel », « mal » se comporter ? Conscience oui, mais tous les touristes croient-ils sincèrement à la nécessité de préserver l'environnement ? Cette réflexion leur est-elle propre ? N'expliquerait-elle pas le malaise à répondre à mes questions ?

Dans certains cas, les personnes rencontrées ne conçoivent pas spontanément mon sujet d'étude. Le fait que je m'interroge sur les pratiques de cueillettes des fleurs sauvages valorisées pour leur valeur esthétique surprend. Je n'ai souvent pas pris le temps de relancer cet étonnement mais je suppose qu'en nuançant la question ces mêmes interlocuteurs auraient pu se projeter et s'identifier dans certains autres témoignages. N'y a-t-il pas en chacun de nous un cueilleur dont nous n'avons pas toujours conscience ou derrière lequel nous ne nous reconnaissons pas ? Ramasser trois fleurs est parfois de l'ordre du réflexe, est-ce pour autant que l'on se considère soi-même cueilleur ?

Il faut « creuser » un peu, jouer avec le vocabulaire : ne plus parler de cueillette, mais demander « s'il leur arrive, de temps en temps, de ramasser deux ou trois fleurs ? ». Je laisse courir l'entretien le temps de mettre les gens à l'aise, insiste bien sur le fait que je ne suis pas une agent d'une quelconque institution environnementale ou une « écolo » qui va leur faire la morale. Alors, les négatives initiales se fissurent et laissent apparaître quelques entorses, plus ou moins récurrentes, au « non, je ne cueille pas ». Au cours d'une rencontre avec un groupe de cinq touristes sur la montée au

Signal de Bassia, je leur demande si lorsqu'une fleur leur plaît ils n'en ramassent pas quelques unes ? L'évolution du dialogue est intéressante :

> Marc : *Ah non, non, non…*
> Marie : *Ah oui, moi j'en veux bien des chardons.* (Elle fait référence aux chardons bleus présents au pied du parking de la balade et dont nous avions déjà parlé)
> Nathalie : *En dehors du parc, oui…*
> Marc : *En dehors du parc en général, dans le parc non, mais en dehors du parc, ça peut arriver.*
> Françoise : *En prendre une pour regarder dans la flore ?*
> Nathalie : *Oui.*
> Françoise : *Mais pas en prendre pour ramener à l'appartement… sauf heu eu… si on est en bas, enfin* (Elle parle du parking)*. Ca nous arrive…*
> Sylvie : *Pour faire des bouquets de printemps…*
> Françoise : *…faire des bouquets de printemps, quand y'a les narcisses tout ça… Ben oui, y'en a tellement, c'est pas un problème…*

J'ai ainsi pu constater la difficulté à amorcer le dialogue. La consigne de départ et les termes employés prennent toute leur importance, ils sont la clef pour mettre les personnes à l'aise afin qu'elles livrent un discours sincère et honnête sans se protéger derrière des idées reçues. En commençant maladroitement par demander à mes interlocuteurs s'ils cueillaient des fleurs, j'ai compris que les mots étaient chargés de sens. Cueillir, c'est dégrader, ce terme « violent » suggère une implication significativement négative avec l'environnement. J'ai donc modulé ma consigne pour chercher à savoir s'ils s'intéressaient à la flore et s'ils leur arrivaient parfois de ramasser une ou deux fleurs au cours d'une balade. Cette méthode a permis de délier quelques langues…

La teneur des entretiens, qu'ils aient été réalisés de manière brève ou après une mise en confiance des interlocuteurs, n'a donc pas la même résonance. Leur analyse doit tenir compte du contexte dans lequel, chaque rencontre, chaque entretien s'est déroulé.

Une autre difficulté que j'ai rencontrée et qui n'est certainement pas propre à mon sujet d'étude, est la confusion faite par mes informateurs entre leur savoir et les connaissances scientifiques. Sous prétexte qu'ils ne nomment pas les fleurs de manière précise, ils se retranchent derrière leur ignorance, prétendent ne rien connaître, n'avoir rien à dire. Je dois leur signaler que ce qui m'intéresse n'est évidemment pas le savoir uniformisé de la science mais bien leurs propres expériences de cueillette, leur

perception du végétal, ce que leur évoquent les fleurs de façon personnelle. Cette précision faite, mes interlocuteurs ont su délivrer un discours fort intéressant et d'une grande richesse.

II. DU BUREAU AU TERRAIN

A. PROTEGER LES PLANTES : UNE AFFAIRE D'ETAT

La France des années soixante est marquée par de profondes mutations de société. L'espace rural se modifie suite au remembrement, l'agriculture intensive s'étend. C'est également l'époque des grands aménagements et du développement du tourisme de masse. La destruction et la perturbation des grands espaces ainsi que leur appauvrissement faunistique et floristique deviennent alors perceptibles.
La décennie suivante est celle de l'avènement des prises de consciences nationales et internationales : la Conférence de Stockholm en 1972, par exemple, permet d'alerter l'opinion mondiale sur la dégradation de l'environnement du globe. Les concepts de « patrimoine naturel » commun à tous, puis de « biodiversité » commencent à s'imposer en soulevant discussions et débats. Cette mobilisation aboutit en partie à la création d'outils législatifs et juridiques pour la mise en place de procédures de protection réglementaire de la faune et de la flore dont l'objet est de prévenir la disparition d'espèces vivantes. Un second axe de cette concertation donne lieu à la mise en œuvre de mesures spécifiques de conservation avec des actions de protection à la fois *in situ* (sur le terrain) et *ex situ* (en laboratoire).

1. Les textes de lois

La législation concernant la flore est définie à différentes échelles : internationale, européenne, nationale, régionale et communale. Elle s'articule à travers plusieurs textes de loi annexés de listes d'espèces végétales pour lesquelles différents régimes de protection s'appliquent.

Aux niveaux international et européen, il existe deux textes qui concernent la protection de la flore sauvage, ratifiés par la France.
La Convention de Berne, adoptée le 19 septembre 1979 et ratifiée par la France en 1989, a pour objectif « d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe par une coopération entre les Etats »[2]. Elle comporte, dans son annexe I, une longue liste d'espèces végétales que les parties contractantes doivent protéger sur

[2] Convention de Berne.

leur territoire. Cette liste a été profondément révisée en 1991 puis publiée au Journal Officiel de la République française en 1993.
La Directive 92/43/C.E.E (ou Directive Habitats-Faune-Flore) du conseil de l'Europe du 21 mai 1992 concerne la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages qui y sont associés. Cet instrument juridique complet, vise à protéger à la fois les espèces sauvages et leur milieu de vie en permettant la désignation de zones spéciales de conservation.

Au niveau national, dans le domaine de la flore sauvage, le livre II du Code rural, émis par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, consacre une loi à la protection de la nature en 1976. En droit français, il existe trois statuts juridiques possibles pour les espèces végétales sauvages répondant à des impératifs de protection différents : la protection intégrale, la protection partielle et la réglementation préfectorale.
La protection intégrale consiste à interdire les activités qui menacent l'espèce (destruction, coupe, mutilation, arrachage, cueillette, utilisation, vente, achat…). Pour les espèces soumises à ce régime, seuls les prélèvements exceptionnels, à des fins scientifiques, peuvent être autorisés par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. La liste d'espèces intégralement protégées est fixée par arrêtés ministériels, elle comprend 402 espèces distinctes. Pour toutes les régions métropolitaines, des listes d'espèces protégées au niveau régional viennent compléter les mesures prises au niveau national. Je reviendrai ultérieurement sur la méthodologie suivie et les critères d'inclusion et d'exclusion de la flore, retenus pour élaborer les listes régionales.
La protection partielle consiste à soumettre à une autorisation administrative certaines activités portant sur l'espèce à protéger, par exemple, la production, la détention, l'utilisation… Ainsi, pour les espèces concernées, le ministère de l'Ecologie et du Développement durable peut délivrer des autorisations de récolte et d'utilisation après avis des experts du Conseil national de la protection de la nature ou de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt sur le lieu de récolte.

La réglementation préfectorale ne concerne que le ramassage et la cession (vente) de certaines espèces dont la liste a été préalablement fixée par arrêté ministériel. Le préfet du département a donc la possibilité d'interdire ou de réglementer, de façon permanente ou temporaire, la cueillette et la vente de ces plantes afin d'en permettre une exploitation durable. La liste des espèces soumises à ce régime comprend des plantes fréquemment récoltées telles que le muguet, les narcisses, les jonquilles, les myrtilles, l'edelweiss, etc. ainsi que toutes les espèces de champignons.

Pour les Administrations, ces dispositions donnent la possibilité de créer des « arrêtés de biotopes », c'est-à-dire qu'à partir d'une protection spécifique, proposée par les listes, les préfets peuvent imposer un régime de protection à l'échelle d'un habitat, jugé sensible, au niveau duquel plusieurs espèces protégées sont présentes : la préservation des espaces est associée à celle des espèces.
Les plantes figurant sur ces listes sont également la base écologique et juridique des études d'impacts sur l'environnement en cas d'aménagement. Elles représentent les espèces phares pour la validation ou non de ces projets. De même, la création de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.), de réserves naturelles, parcs naturels régionaux reposent en partie sur l'existence de ces espèces légalement protégées.
Au-delà des effets répressifs qu'ont ces dispositions, elles jouent aussi un rôle d'information et de sensibilisation sur le plan de la conservation de la nature.

2. Les critères des botanistes

Ces mesures juridiques, relevant de listes d'espèces végétales protégées, sont un des axes d'application de la protection de la flore sauvage. La mise au point scientifique puis l'approbation et la publication légale de ces listes sont l'aboutissement d'un processus de recherche, réflexions et contradictions de longue halène. Perceptions, représentations, intérêts pour la nature aussi diverses que variés, connaissances de la flore relevant de registres de savoirs différents, conflits d'usages… autant d'éléments qui témoignent de la difficulté à mettre en œuvre des programmes de conservation de l'environnement évidents et cohérents. La notion même de

« conserver et protéger » la nature, à bien y réfléchir, soulève des discussions controversées. Je ne chercherai pas là, à remettre en question les tenants et aboutissants de la conservation de l'environnement mais plutôt à expliciter pourquoi et sur quelles bases une espèce végétale est considérée être à protéger.

Sans chercher les origines profondes qui sont sans doute d'abord sentimentales, c'est au cours de la première moitié du XIXème siècle que des inquiétudes spécifiques, c'est-à-dire liées à une espèce donnée, commencent à se faire ressentir au niveau de la flore. Puis en 1863, 1865, 1888, 1892 plusieurs scientifiques constatent des raréfactions voir des extinctions de plantes. L'une des premières mesures administratives françaises est probablement un arrêté du préfet de la Savoie en 1890 interdisant l'arrachage des cyclamens sauvages. D'autres démarches sont amorcées mais les textes n'ont apparemment que bien peu d'effet. Il faut attendre la loi de 1976 sur la protection de la nature pour qu'en France s'élabore une liste nationale d'espèces végétales protégées (arrêté du 20 janvier 1982 concernant environ 450 taxons[3] de végétaux vasculaires). Dès 1986, une première liste régionale de plantes protégées, complétant la liste nationale, fut publiée en Corse. Aujourd'hui, toutes les régions métropolitaines ont également réalisé ce travail.

Afin de connaître avec le plus d'objectivité possible la rareté, la régression et les menaces qui pèsent sur les plantes sauvages, des inventaires (études quantitatives et qualitatives des espèces végétales associées à leurs répartitions) sont réalisés. Ces recherches alimentent les bases de données des botanistes et permettent notamment l'élaboration des listes régionales des plantes protégées. Le Conservatoire botanique pyrénéen a été chargé d'établir la liste régionale de Midi-Pyrénées. Pour cela, il a travaillé selon la méthodologie de « hiérarchisation des taxons », inspirée de celle mise en place par la région Languedoc-Roussillon [Debussche M., Henry J.P., Mathez J.,

[3] Terme général désignant toute catégorie dans lesquelles les organismes vivants sont classifiés. Il est utilisé pour indiquer non seulement le rang d'un groupe (sous-espèce, espèce, genre, famille…) mais aussi les organismes qui y sont inclus. (Cette définition est extraite du *Glossaire de botanique. Autoformation* [Ayotte G., 1994])

Michaud H., Molina J., 1999] et suivant laquelle un certain nombre de paramètres viennent justifier l'intégration ou l'exclusion d'une plante.
Sachant que les méthodologies régionales n'ont pas été uniformisées avant que chaque région n'entame l'élaboration de sa liste de plantes protégées correspondante, je me suis principalement appuyée sur deux documents [Debussche M., Henry J.P., Mathez J., Michaud H., Molina J., 1999 et Remaury M., 2004] pour présenter ce type de travail. L'un concerne la région Languedoc-Roussillon, l'autre la région Midi-Pyrénées.

Pour ce travail donc, une équipe de botanistes, chargés de mission et experts en flore s'investissent dans l'inventaire, l'analyse et la synthèse de données floristiques. A partir des informations recueillies par taxon, chacun d'eux est soumis à une évaluation à l'aide de critères fondamentaux tels que la responsabilité régionale[4], pour les populations de l'espèce, et la rareté[5] de l'espèce sur le territoire régional. Le croisement de ces deux paramètres ordonnés dans un tableau à double entrée

[4] La responsabilité régionale peut être définie comme la part prise par la région dans la conservation d'une espèce. Elle peut être évaluée à partir de critères chorologiques c'est-à-dire de l'aire de distribution de l'espèce. Par exemple en Midi Pyrénées, la responsabilité régionale s'établit sur les différents territoires de la région (Pyrénées, plaine, Massif Central) par croisement de l'aire de répartition de la plante avec chacun de ces territoires. Ainsi, la responsabilité régionale est évaluée pour chaque territoire selon le degré d'endémicité de chaque taxon, autrement dit, le territoire est d'autant plus responsable d'un taxon que le degré d'endémicité est élevé.
La notion de responsabilité relevait, dans le passé, d'un engagement moral. Aujourd'hui, il existe pour les pays d'Europe des textes internationaux (Convention de Berne pour les pays membres du Conseil de l'Europe et Directive Habitats-Faune-Flore pour les pays membres de l'Union européenne) qui s'imposent aux états et leur confèrent des responsabilités officielles en matière de conservation de la nature.

[5] La rareté indique la représentation plus ou moins importante d'une espèce sur un territoire. En s'inspirant des catégories de rareté définies par l'U.I.C.N. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), le Conservatoire botanique pyrénéen les exprime en intégrant des effectifs, c'est-à-dire un nombre de communes sur lesquelles la présence d'une espèce est notée. Les classes de rareté se présentent donc ainsi : « plante très rare / de 0 à 10 communes » (correspondance avec les catégories de l'U.I.C.N. : *taxon éteint, présumé éteint et en danger*), « plante rare / de 11 à 25 communes » (*taxon vulnérable et rare*), « plante assez rare à assez commune / de 26 à 50 communes » et « plante commune à très commune / plus de 50 communes » (*taxon non menacé*). Il existe également une classe « indéterminée », les données botaniques actuellement disponibles n'étant pas toujours suffisantes pour fournir plus de précision. Dans ce dernier cas, la classe « indéterminée » est considérée comme indiquant par défaut, une rareté relative qui est comprise comme une indication générale de la présence d'un taxon sur un territoire.
Il est à noter que pour catégoriser les classes de rareté, la région Languedoc-Roussillon intègre des effectifs qui relèvent non pas du nombre de communes mais du nombre de localités récentes connues dans la région au niveau desquelles un taxon est recensé.

détermine la « valeur patrimoniale » dans la région et le choix des taxons à inscrire sur la liste. (Je présente en Annexe 2 un exemple de ces tableaux). Pour certaines espèces, la protection intégrale est proposée du fait, uniquement, de leur forte responsabilité et/ou rareté. Pour d'autres espèces des critères additionnels, se rapportant aux menaces ou à l'intérêt local[6] sont également examinés. Par exemple, après avoir hiérarchisé les menaces, il s'agit d'identifier celles existantes pour chaque espèce et d'évaluer leur degré d'impact. Dans la plupart des cas, la valeur des données reste indicative. Cependant, selon les espèces, les grandes tendances peuvent être signalées à partir de différentes catégories de menaces : la fragilité (faible nombre d'individus recensés ou taxon inféodé à un habitat très spécialisé), les aménagements (urbanisation, voies de communication, comblements et drainages de zones humides, évolution des pratiques agricoles…), la pression humaine (piétinement, cueillette, vandalisme, arrachage, défrichement, débroussaillage), les menaces d'origine biotique (concurrence végétale, envahissement par les espèces exotiques, fermeture du milieu, dégâts d'animaux), les pollutions, les menaces indirectes, les accidents potentiels et les menaces indéterminées [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995 : xlvi].

Dans le but de pallier certaines menaces, liées notamment aux origines biotiques ou à la fragilité, et en complément de l'aspect législatif des listes de plantes protégées, des réponses spécifiques sont apportées par des actions de gestion appropriées.

Par ailleurs, aux critères d'inclusion, des critères d'exclusion sont associés au principe de sélection. Certaines espèces ne sont pas prises en compte pour des raisons relatives à leur statut taxinomique[7], à leur indigénat en France, à leur type d'habitat, à la qualité des informations disponibles et au statut de protection déjà attribué au niveau national.

[6] Certaines espèces peuvent présenter un intérêt local du fait de leurs conditions stationnelles singulières : altitudes élevées, substrat particulier, populations remarquables par leur important effectif…

[7] La taxinomie est l'ensemble des études théoriques (fondements, principes, méthodes et règles) de la classification des règnes végétal et animal. Elle divise le monde vivant en différentes catégories : celles-ci correspondent aux statuts taxinomiques. Le règne végétal est ainsi divisé en sept groupes : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce.

En effet, il est important de souligner les limites taxinomiques et l'embarras des choix nomenclaturaux[8] : « Les listes d'espèces protégées, définissant des normes juridiques qui ne peuvent être floues et instables, doivent se baser sur des références nomenclaturales reconnues au niveau international. » [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995 : xxi]. Une des difficultés réside dans l'imprécision même de la définition des objets biologiques à protéger. Alors que seul le rang d'espèce fait l'objet de critères biologiques objectifs et susceptibles d'être soumis à un contrôle expérimental, dans bien des cas, les limites entre les espèces elles-mêmes sont floues. La majorité des « espèces végétales » considérées en tant que telles, résulte d'hypothèses d'espèces énoncées aux XVIIIème et XIXème siècle, dont bien peu ont fait l'objet de vérifications expérimentales. Depuis, de nombreux taxons ont été décrits au rang infraspécifique, c'est-à-dire classés sous le niveau d'espèce. Cependant, la difficulté à les déterminer entraîne des inexactitudes sur la connaissance de leur répartition, les sous-espèces considérées rares peuvent donc être exclues des listes. D'autre part, il faut noter que la nomenclature du monde végétal est complexe. Une même espèce peut être désignée par différentes appellations, ce sont des synonymes ; une plante ayant pu être décrite au cours d'une même époque par plusieurs auteurs en des lieux distincts. Pour protéger juridiquement des objets, communiquer et accumuler des savoirs à leurs sujets, il est primordial de les nommer précisément ou d'utiliser une base nomenclaturale commune. La coordination et l'harmonisation des inventaires floristiques avec les bases de données imposent donc d'éliminer sur un plan littéral (mais non biologique) certaines appellations floristiques. Pour cela, la communauté scientifique tient compte d'un outil réalisé par M. Kerguelen « *L'index synonymique de la flore française* » [Kerguelen M., 1993].

Un second critère d'exclusion se base sur le statut d'indigénat des taxons. L'objectif le plus évident de la protection est la conservation des populations d'espèces spontanées. Pour le cas des espèces « exotiques », il semble plus cohérent de les conserver dans leur pays d'origine plutôt que dans les pays où elles ont été introduites.

[8] La nomenclature est l'étude des méthodes de désignation des plantes, basées sur des règles internationales pour promouvoir un système uniforme et stable. Les règles de la nomenclature ne permettent qu'un seul nom scientifique valable. (Cette définition est extraite du *Glossaire de botanique. Autoformation* [Ayotte G., 1994])

Cependant, le statut d'indigénat n'est pas attribuable de manière aussi stricte. Nombreuses sont les espèces qui sont venues enrichir le fond floristique français depuis des siècles, au point qu'il est malaisé de les distinguer de celles qui préexistaient à leur arrivée. L'indigénat de certains taxons ne peut donc être jugé qu'en présence de documents historiques relatifs aux périodes du Moyen Age, romaine ou préhistorique. Arbitrairement, la découverte de l'Amérique, date qui a marqué le début de nombreux échanges et des introductions volontaires ou non d'espèces végétales, correspond à l'évènement de référence pour parler de plante introduite. Les taxons naturalisés depuis la fin du XVème siècle ainsi que les taxons adventices[9], subspontanés[10] et les plantes cultivées ne sont donc pas retenus sur les listes des plantes protégées.

Dans d'autres cas, les espèces inféodées aux milieux très anthropisés posent des problèmes de gestion de conservation. Les espèces végétales des talus, des bords de routes et de chemins, des champs cultivés et des habitations sont directement soumis aux activités humaines, au point que si celles-ci venaient à cesser, ces taxons seraient amenés à disparaître. La loi exclut donc de la protection par les listes les espaces cultivés ou post-culturaux. Des plans de gestion considérés au cas par cas sont alors mis en place.

Le manque de connaissance au sujet de certains taxons contribue également à les exclure des listes de protection. Les anciennes données non validées par de récentes observations, des taxons difficiles à déterminer ou récemment décrits, une donnée qualitative connue mais quantitative non relevée sont autant de raisons qui justifient une apparente rareté. Cependant, celle-ci n'est, effectivement, qu'apparente car liée à une prospection insuffisante et par conséquent à une connaissance généralement sous-estimée de la répartition de l'espèce en question.

Un dernier critère d'exclusion est celui du statut de protection nationale. En effet, un taxon déjà protégé au niveau national ne sera pas soumis à la législation régionale.

[9] Se dit d'une plante provenant d'un pays étranger et qui n'a pas été intentionnellement semée. [Ayotte G., 1994]
[10] Se dit d'une plante cultivée ou introduite, qui se ressème souvent d'elle-même. [Ayotte G., 1994]

Outre les mesures de protection de la flore sauvage ayant un poids législatif, telles que les listes nationale et régionales, il existe d'autres types de listes présentant le bilan actualisé de la flore vasculaire « en danger », « vulnérable » ou « rare ». Par exemple en 1987, le Comité national Z.N.I.E.F.F. et le Conseil de gestion du Secrétariat de la faune et de la flore lancent le programme du « *Livre rouge de la flore menacée de France* » [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995]. Cet ouvrage a pour objectifs d'identifier et de porter à connaissance les différents acteurs de la protection de la nature, les urgences en matière de conservation ainsi que de dresser un bilan des connaissances actuelles sur les espèces rares et menacées tout en pointant du doigt les lacunes dans ce domaine. Cet outil, d'aucune valeur juridique et réglementaire, n'est autre qu'un moyen de mettre à disposition de toutes les personnes intéressées les connaissances floristiques actuelles et permet la mise en œuvre de programmes d'études et de conservation. D'autres outils, tels que les listes d'espèces déterminantes ou les listes rouges régionales constituent des fonds documentaires adressés aux chercheurs, botanistes, aménageurs… et servent de référentiels des enjeux environnementaux et botaniques.

De la même manière que pour les listes de plantes protégées, l'élaboration de ces documents se base sur l'appréciation, dans une juste mesure, des critères de responsabilité régionale, de rareté et de menace : « Identifier les urgences en matière de conservation suppose l'établissement de critères qui soient les plus objectifs possibles et qui laissent peu de place à une approche affective. » [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995 : xix]. Les préoccupations du maintien de la biodiversité doivent donc s'établir selon une définition précise de ces différents critères. Nous avons vu plus haut qu'elles étaient celles concernant la responsabilité régionale et les menaces. Voyons maintenant ce qu'il en est de la rareté. La plupart des biologistes s'accordent à dire que les espèces rares sont plus susceptibles de s'éteindre que les espèces plus abondantes. Sans pour autant attendre qu'une espèce devienne rare pour se préoccuper de son maintien, une définition plus précise de la rareté peut permettre de mieux analyser les priorités d'intervention et les mesures à promouvoir. Pour cela, les scientifiques ont cherché à répertorier les causes de la rareté : deux raisons majeurs apparaissent. Depuis des millénaires et de par ses activités, l'Homme agit

sélectivement sur le milieu naturel. Il entraîne, par conséquent, la disparition de certains habitats, fragmente, isole ou réduit des ensembles de populations. La rareté peut également avoir des causes indépendantes de toute intervention humaine. C'est le cas des plantes endémiques insulaires où les espèces sont rares car les habitats qui leur sont favorables sont eux-mêmes rares et l'ont toujours été. Au cours des temps, ces populations n'ont pas vu leurs effectifs varier de manière significative et de nombreux auteurs considèrent que la variabilité de ces taxons est aujourd'hui suffisante pour assurer leur maintien sur le long terme pour autant que leur environnement reste stable. La création des listes impose donc d'examiner au cas par cas l'écologie et la biologie des différentes espèces végétales, les conditions de leur maintien ou de leur disparition étant propres à chacune d'entre elles.

3. Conserver la Nature : une question en débat

Même si le principe d'élaboration des listes de plantes rares, menacées et protégées se veut et se doit d'être scientifique, une part non négligeable de subjectivité semble entrer en ligne de compte. Le choix des critères de sélection et d'exclusion, les définitions qui en sont données, le manque de connaissance face à la réalité du terrain et, au-delà, les débats soulevés autour du sens même de la conservation des espèces rares montrent à quel point la politique de la protection de la nature est bancale à la fois dans le fond et la forme.

En expliquant brièvement la méthode selon laquelle les administratifs et les scientifiques établissent ces listes, je voulais montrer, dans un premier temps, que qualifier le végétal de rare, menacé ou protégé ne correspond pas à une de ses caractéristiques intrinsèques mais renvoie à tout un cortège de critères déterminés par les professionnels. Sans pour autant condamner leur travail, il me semble important de remarquer la relativité du principe de sélection des espèces. En effet, en parcourant plusieurs documents de synthèse de différents organismes et régions, j'ai pu constater une trame méthodologique commune à tous, mais basée sur une diversité de définitions des critères de sélection/exclusion et sur un choix varié de combinaisons de tous ces critères. Par exemple, le critère de rareté se définit en plusieurs sous

catégories caractéristiques selon le nombre de communes sur lesquelles la présence d'une espèce est notée dans certains cas, ou selon le nombre de localités récentes connues dans la région au niveau desquelles un taxon est recensé dans d'autres cas. Un facteur aléatoire supplémentaire est d'étudier les populations végétales en fonction des frontières administratives, c'est-à-dire départementales, régionales et nationales, plutôt qu'uniquement suivant leurs aires de répartitions.

De manière plus globale, suite à la conférence de Stockholm de 1972, puis au « Sommet de la Terre de Rio de Janeiro » en 1992, les scientifiques, politiques et plus tard le grand public admettent, presque unanimement, que l'environnement, la faune et la flore ont subi et subissent de lourdes dégradations souvent irréversibles. Ce constat entraîne des discussions autour des raisons, des moyens et des objectifs à définir en terme de protection de la nature. Si la conservation des espèces apparaît comme une nécessité, la manière d'intervenir de façon éthique et cohérente n'est pas évidente. Les plantes doivent-elles être elles-mêmes protégées ou bien est-il suffisant de ne rien toucher aux milieux où elles vivent ? L'Homme, en tant qu'être « civilisé », doit-il s'exclure de la nature afin de mettre en œuvre des réserves intégrales ? Cette protection absolue ne marque-t-elle pas alors une scission définitive entre l'Homme et son environnement ? Une relation hypocrite dénuée de sens ? Certains milieux sont façonnés par l'Homme depuis de longue date, leur végétation est donc étroitement liée aux activités humaines. Par exemple, la présence de troupeaux domestiques sur des territoires de montagne est indispensable pour le maintien des estives et du cortège de plantes associées à ces milieux donc à cette activité :

« C'est l'Homme qui crée les faciès de milieux ouverts, de champs cultivés, de clairières, de prairies pâturées… Si y'a pas l'Homme, y'a pas le pâturage. T'auras beau avoir des troupeaux d'animaux sauvages, t'arriveras jamais à de grandes prairies comme ça pouvait l'être aux Etats-Unis, je ne pense pas. Tout ça a été créé par l'Homme depuis des siècles, par la combinaison Homme/Nature. Donc l'Homme a une responsabilité. » (Luc, botaniste professionnel au CBP).

« La conservation des espèces au sein d'espaces protégés repose sur une gestion des milieux adaptée aux exigences (ou aux tolérances) écologiques de ces espèces. » [Danton P., Baffray M., 1995 : 7].

Partagés entre une exclusion totale et une politique interventionniste, les scientifiques doivent adapter leur démarche. Quelles qu'elles soient, les mesures de conservation et de protection des espèces et des espaces dits naturels reviennent, d'une certaine manière, à artificialiser le milieu et la relation de l'Homme avec celui-ci :

« Le problème c'est que les cycles naturels ça n'existe plus. Les cycles sont tous liés à l'Homme, et l'Homme a des effets néfastes. Donc on est en droit d'estimer que l'Homme peut avoir à réparer ce qu'il détruit d'un côté, il peut le compenser de l'autre. Moi, je ne serais pas, par exemple, contre le fait qu'on recrée des zones humides, des zones humides de plaine et qu'on y laisse pousser des plantes qui ont toujours été là depuis que l'Homme y intervient. Sinon la France serait entièrement boisée. On les a créés ces milieux, ils ont eu un certain équilibre pendant des siècles et des siècles et là on est en train de les détruire. » (Luc).

Luc pointe ici du doigt une question cruciale : qu'est ce qu'on nomme la « nature » et quel rôle doit jouer l'Homme, individu à la fois pion et membre actif, dans l'équilibre du milieu ? Pierre Lieutaghi explique dans *La plante compagne* qu'avec le développement de la civilisation agricole, les peuples ont déboisé le milieu afin de le cultiver. Par croyance et pour s'éviter les foudres des dieux, ils préservèrent les plus grands arbres des forêts et créèrent des « bois sacrés ». Aujourd'hui par dérive et extension, pour des raisons écologiques ou économiques plus que spirituelles, « les grands spoliateurs ont inventé de nouveaux bois sacrés qui devaient excuser les saccages à l'échelle des continents. On les nomme parcs naturels. » [Lieutaghi P., 1998 : 47]. Lieutaghi fait ici référence au nouveau rapport de l'Homme à la nature. Artificielle sur tous les plans, cette relation démontre le cheminement de la société occidentale d'aujourd'hui qui exploite ou préserve l'environnement comme bon lui semble.

Certains programmes de conservation relèvent parfois d'un véritable « acharnement thérapeutique » [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995 : xx]. Les biologistes ne sont pas tous en accord : les uns s'interrogent sur l'intérêt de la conservation des espèces très rares dont leur disparition est annoncée, les autres soutiennent l'idée que ces espèces jouent un rôle important dans le fonctionnement des systèmes écologiques, comme celui « d'élément de substitution susceptible de remplacer des espèces plus communes au cas où ces dernières viendraient à disparaître

en raison de l'évolution de leur environnement » [Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995 : xx].

« Si les troupeaux broutent les asters (*Aster pyrenaeus* : espèce végétale protégée) *et ben peut être qu'il peut y avoir des mesures très locales de mise en défend de la station*[11]*. De même que localement, ils peuvent nettoyer, venir faire du débroussaillage tous les deux ou trois ans pour éviter que les arbres s'installent mais qu'est ce que ça veut dire après ?… Tu crées, enfin tu vois si la forêt remonte tu artificialises complètement le milieu. ».*

Solange, agronome, explique ici l'exemple de la protection spécifique et individualisée d'une station d'aster des Pyrénées par la mise en place de cages autour des individus de cette espèce. Si le cas de cette station, représentée par quelques pieds d'aster, pose la question de l'enjeu de la protection ponctuelle des espèces végétales, elle soulève également le problème de la manière d'intervenir pour la préserver. Menacée par le pâturage d'une part et la reforestation du milieu d'autre part, la conservation de cette espèce tend d'une manière ou d'une autre (par la mise en place de cages ou par l'élagage des arbres) à artificialiser le milieu au nom de la « nature ». Jean-Claude Chamboredon posait la question de la « naturalisation » de la campagne [Chamboredon J.C., 1985]. La conservation de la nature apparaît comme une intervention de l'Homme face à sa propre existence. Pour pallier à la destruction de l'environnement et des ressources vitales du fait de ses activités, l'Homme cherche à s'extraire de son milieu pour mieux le superviser. La mise en place de réserves naturelles en est un exemple. La prise de conscience de l'Homme au sujet de la dégradation de l'environnement le pousse à un besoin d'espace naturel qui paradoxalement l'achemine vers une domestication plus forte et réfléchie de ce milieu.

[11] Une station est une étendue de terrain, de superficie variable et homogène dans ses conditions physiques et biologiques (climat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée). Dans le langage courant des botanistes, elle fait référence à une population végétale de faible étendue.

B. LA LOI ET SA MISE EN PRATIQUE

Avant de trouver ses applications concrètes et de terrain, la protection et la conservation de la nature, nouveaux concepts intellectuels, relèvent de réflexions et de débats incessants. Si ma rencontre avec les professionnels avait pour but d'une part, de recueillir des témoignages d'observation de cueillettes, elle fut d'autre part (et non pas la moindre) le moyen de mettre des mots et des opinions sur les aspects théorique et scientifique de la législation. Personnes de terrain pour la plupart, leur relation avec le milieu n'encourage-t-elle pas des réactions par rapport aux textes bureaucratiques ?

J'ai ainsi pu m'entretenir avec Luc, botaniste au Conservatoire botanique pyrénéen, Sophie, chargée de mission pour la réactualisation des Z.N.I.E.F.F également au CBP, Solange, agronome et avec Henri et Alain, gardes Parc au PNP. Le discours de ces professionnels au sujet des statuts des espèces, de leur protection et de la réglementation s'est avéré très argumenté. Le choix des citations sur lesquelles je voulais appuyer mon analyse fut difficile. Souhaitant garder l'intégrité de mes entretiens, j'ai alors préféré faire apparaître un grand nombre d'extraits.

1. Pour une réglementation adaptée

Alain dans un premier temps, me présente brièvement les missions du Parc : *« La première mission du Parc c'est la protection des milieux et le maintien de la biodiversité, ça c'est la première mission. La deuxième mission c'est l'accueil et l'information du public* (présence sur le terrain de garde-moniteurs, sorties accompagnées, projections de films aux maisons du Parc…) *et la troisième c'est l'aide au développement des vallées.* (aides financières aux éleveurs, aménagements pastoraux – réhabilitation de cabanes, d'enclos à bétail, de clôture… – ou conservation et restauration du petit patrimoine – lavoir, place de village, pigeonnier… –) ». Puis, en essayant de retracer l'historique du Parc, je l'interroge sur le contexte dans lequel le projet fut mis en place :

« La mise en place du Parc en général ça été mal vécu, oui. Bon y'a eu une mauvaise information déjà ou une désinformation. Comme dans tous projets de cette importance, y'a surtout les gens qui sont contre qui s'expriment et les autres qui disent rien. Donc y'avait ceux qui étaient contre comme ça parce qu'ils pensaient que le

Parc allait leur enlever la liberté… Y'avait les chasseurs par exemple ils pouvaient pas être pour alors que maintenant ils en sont revenus quand même. Et puis bon c'est vrai que dans le Parc, on peut pas faire de station de ski, on peut pas faire de routes, on peut pas, bon tout ça, ça faisait quand même beaucoup de contraintes donc au début ça été mal vécu, c'est clair. (…) Maintenant ça va. Enfin ça va… Jusqu'à… là ça va de nouveau. On a eu un problème enfin une période difficile ici, au moins dans le canton, avec la présence de l'ours. Ouais, la présence de l'ours qui a remis un peu tout en question. Autrement ça allait très bien, le Parc était accepté par tout le monde, même les chasseurs ils s'y retrouvent puisque c'est quand même un réservoir à gibiers. Ils le reconnaissent comme ça. (…) mais autrement le Parc jusqu'en 2000 ça allait très bien. Je crois que tout le monde y a trouvé son compte, les chasseurs, les éleveurs, les… » (Alain).

Globalement donc, après des débuts difficiles, le Parc a ensuite su s'implanter et se faire accepter (nous verrons de quoi il s'agit plus exactement dans une partie ultérieure). Alain, comme Henri, sont du pays. Natifs de la région, ils ont donc baigné dans une culture paysanne à priori réticente à l'implantation de cette structure. Pourtant, soucieux du devenir écologique de la montagne et de leurs vallées, ils ont souhaité s'investir dès le commencement dans la mise en place du projet du Parc. A la fois témoins et acteurs de son évolution, ils occupent une position intermédiaire non négligeable, investis du rôle « de passeur, dans les processus de concertation qui ont lieu dans le cadre des structures de gestion des espaces naturels » [Chlous-Ducharme, 2004 : 116] :

« Y'a beaucoup de part de culturelle, de traditionnelle dans notre intervention. C'est pour ça que nous avons quelques problèmes avec des jeunes qui arrivent, jeunes gardes, qui eux c'est paf PV, clac. Au titre de la réglementation. (…) Donc nous sommes obligés de les freiner. (…) Pour eux ils représentent l'Etat donc ils considèrent qu'il y a une réglementation à faire appliquer, faut la faire appliquer. Mais à ce compte là ils font fi de toute la culture, de toute la tradition locale et là ils se plantent. Ils se plantent parce que si l'espèce est encore là c'est parce que les gens du pays ne lui ont pas voulu de mal. Hein… si jamais l'espèce avait disparu, y'a peut être des espèces qui ont disparu à cause des locaux, c'est possible ou qui ont causé tout pour, ça c'est possible. Mais la culture et la tradition locale ici c'est le pastoralisme. Puis après il y a eu le tourisme qui est arrivé après, avec différentes sortes de tourisme, avec le thermalisme, les grands travaux en montagne, avec l'EDF, la SNCF qui ont mis des barrages et puis y'a les stations de ski. Tout ça fait que c'est nouveau, c'est arrivé après ça. Mais quand on fait le bilan on s'aperçoit que dans les Pyrénées, on a quand même pas mal d'espèces intéressantes qui sont là. Si les gens du pays les avaient fait disparaître et ben on les aurait plus. C'est pour ça qu'il faut que les nouveaux respectent ce comportement local, cette vie avec la nature qu'ils ont toujours, toujours connue, appréciée et puis qu'ils ont respectée. Y'a quelques locaux

bon qui sont des hurluberlus comme partout mais y'en a très peu. C'est vraiment infime. Les gens respectent leur milieu dans lequel ils ont vécu, où ils sont nés et ils comptent le garder comme ça. C'est pour ça qu'il ne faut pas qu'il y ait un déphasage entre ce qu'ils ont fait et ce que l'on fait nous. C'est pour ça qu'à un moment donné, il faut qu'on soit en phase, tous les deux. (…) Ah oui, là, tout ça moi j'y tiens et j'ai quelques petits problèmes mais bon ça va s'arranger. J'y veille. Non parce c'est aussi dans le comportement des agents, de certains agents, des nouveaux toujours, qui ont une façon d'aborder les anciens. Au lieu de dire bonjour, d'abord on dit bonjour quand on voit quelqu'un. Et ben y'a les agents, les nouveaux, ils disent « Vous avez fait ci, vous avez fait ça monsieur », lalaaa ! Ca marche pas ici, ça… On a affaire à des Béarnais ici et les Béarnais c'est des gens qui aiment bien que d'abord on respecte la personne puis après, on discute. C'est important et ça c'est important dans le comportement de chacun ça. (…) Les gens du pays ils aiment bien parler ici, donc si en plus on commence à leur dire « t'as fait ci… », ça ils aiment pas hein. (…) Dans les Pyrénées, surtout en vallée d'Ossau, le poids de la culture est important, très important. Y'a un poids culturel énorme ici. D'abord les gens parlent béarnais ici. C'est une façon de penser déjà qui est un peu différente de la française, c'est pas tout à fait la même, y'a un petit décalage. Et ce sont des gens conservateurs qui aiment bien leur pays qui aiment bien leur culture, qui savent le dire quoi. Si jamais ils ne sont pas contents ils vont le dire quoi, y'a pas de problème. Donc faut y'aller mais faut mettre des formes parce que ça ils n'apprécient pas. Quelqu'un qui les accoste brutalement, ça marche pas ça. (…) Mais bon là au niveau culturel les nouveaux, ils sont complètement à côté de la plaque. C'est pas leur faute, ils connaissent pas. C'est à nous à les parrainer, à jouer un rôle de tutorat pour que ces jeunes comprennent comment ça se passe. Quand on comprend la mentalité, on sait faire son travail et en toute objectivité et honnêtement. Mais il faut d'abord comprendre la mentalité. » (Henri).

Henri se considère comme un « parrain », un « tuteur » des nouvelles recrues. Il centralise, commente et adapte l'information pour relayer certains messages socioculturels, tels que la « mentalité » du pays. L'écologie, discipline relativement récente, ne doit pas faire fi de la culture et des sociétés qui ont appris à connaître, apprivoiser et gérer le milieu montagnard au cours du temps. Si Henri encadre l'adaptation des jeunes gardes du Parc, il a aussi appris à mettre en œuvre une réglementation adaptée :

« C'est pas mis sous cloche (terme souvent employé pour qualifier une gestion environnementale très poussée au point d'exclure toutes activités et présence humaines)*, c'est pas vrai ça. Quand on connaît la réalité, on sait bien que c'est pas mis sous cloche. Puisque si on faisait respecter la réglementation à la lettre, pour chaque bouquet on pourrait mettre un PV, c'est la règle du jeu. Là on pourrait dire que c'est mis sous cloche. Mais tous les jours on interprète la réglementation. Je veux dire dans chaque cas, quelqu'un qui se présente devant nous, on étudie, on ne fait pas systématiquement du PV, on n'en met même pas beaucoup. (…) Il faut voir aussi,*

quelle est l'incidence sur la vie, la survie des espèces. C'est ça qu'est important, à mon avis c'est plus important ça, hein. Donc c'est pour montrer qu'il y a une adaptation. On s'adapte aux problèmes posés soit par les touristes soit par les gens du coin et puis on essaie de comprendre. ».

La réglementation appliquée sur le terrain se distingue des lois écrites. A l'interdiction intégrale de cueillette imposée dans les textes, se glisse une adaptation de la contravention par la compréhension et la communication. Là encore, le garde prend la place du porte-parole : cette fois il incarne le maître en écologie auprès de la population. D'un point de vue professionnel et personnel Solange souligne : *« Qu'on se soit donné comme contrainte de ne pas cueillir, je pense que ce n'est pas une forte contrainte. Ca a peut être une valeur éducative au respect de l'environnement qui est très forte… Et puis bon après, moi ça ne m'empêche pas de cueillir. (…) Et je vois parc ou pas parc, espèce protégée ou non protégée, de toute façon je vais faire en sorte de ne pas saccager. ».*

Que l'on soit promeneur, touriste de passage ou professionnel de longue date (je préciserai plus tard la typologie des cueilleurs potentiels), l'important dans l'histoire est d'agir en connaissance de cause. Pour les spécialistes de la flore, la législation se justifie dans le sens où elle correspond à un outil pédagogique pour les personnes qui côtoient la montagne de manière irrégulière. En contrepartie, la connaissance du milieu, de l'écologie des plantes, de leur répartition donne accès à certaines cueillettes, y compris en zones réglementées. Une grande majorité de vacanciers n'étant pas en mesure de maîtriser ce savoir, la réglementation vient réguler les hautes fréquentations touristiques. Des activités pastorales, reconnues pour participer au maintien des richesses écologique et biologique du milieu, au tourisme de masse, la législation tente de faire un pont entre tous les usages possibles de la montagne.

2. Impressions et expériences de terrain

a. Les statuts des espèces végétales

Nous l'avons vu plus haut, une espèce rare, menacée ou protégée se définit en fonction d'un certain nombre de critères et de leur combinaison. Si les scientifiques cherchent à rendre la dimension théorique de la méthodologie de hiérarchisation des

taxons, la plus objective possible (ce qui ne va pas de soi), sur quoi reposent les perceptions des professionnels de terrain quant aux statuts des espèces ?

« Bon moi je vais te dire une chose, c'est que je ne sais pas qu'elles sont les espèces protégées, enfin où je ne connais pas la plupart. Un jour je suis arrivée ici, ils étaient en train de préparer la révision de la liste rouge régionale enfin c'était l'an dernier, un truc comme ça. J'ai vu la liste qui était prête sur le bureau d'Anne et donc je l'ai regardée. Et sur cette liste, je sais pas il devait y avoir une centaine d'espèces, j'en connaissais 2 ou 3. Donc tu vois, effectivement ces espèces là sont vraisemblablement très rares ou très discrètes et bon, de toute façon je peux en toute bonne foi les confondre avec une espèce que j'ai cru reconnaître. Parce que je t'assure, je ne connaissais quasiment rien de cette liste d'espèces. Après je crois que je l'ai dit à Christian (directeur du Conservatoire botanique pyrénéen)*, il m'a dit « oh ben c'est rassurant… ». Donc ça veut dire que finalement elles sont peu menacées puisque les gens ne les connaissent pas. Elles sont aussi protégées par leur rareté…. (…) Après t'as d'autres espèces qui je crois ont un statut d'espèces protégées comme le géranium cendré qui ici n'est pas rare. Si tu vas par exemple en montagne calcaire, je sais pas moi au-dessus de… je sais plus exactement, 1800, 2000 mètres, tu trouves du géranium cendré, donc à ce moment là moi si j'ai besoin de ramasser un brin de géranium pour mon herbier je me pose pas la question, je cherche pas à savoir si j'ai une autorisation de prélèvement ou pas. Je vois bien que de ramasser mon brin de géranium, ça ne mettra pas en cause la population. En plus c'est des zones qui sont pâturées, qui sont broutées, donc les prélèvements ils ont lieu, en même temps on va être 10 personnes sur cette station là à passer dans tout l'été. Que je ramasse un brin de géranium, ça va pas changer la face du monde. »* (Solange).

Ici, la rareté, paradoxalement associée aux mesures de protection. Là, une espèce protégée, que l'on se donne le droit de prélever. Ou là encore, au risque de contredire le Conservatoire botanique, des espèces végétales moins menacées que l'on veut bien le dire :

« Non franchement, si y'a une plante qui est rare ici pour moi c'est le Sabot de Vénus, en danger rarissime, à faire vraiment très attention. Mais après dans les autres espèces végétales pour moi, peut être que le Conservatoire botanique n'est pas du tout d'accord hein, mais pour moi franchement, y'a une espèce mais qui n'intéresse pas beaucoup de monde c'est la scrofulaire des Pyrénées, qui est quand même assez rare. Mais mise à part la scrofulaire des Pyrénées, d'abord le Sabot de Vénus, la scrofulaire des Pyrénées… Dans les espèces rarissimes et qui intéressent les gens parce que c'est ça, qui intéressent la cueillette parce que les autres… Le sabot de Vénus, lui les gens adorent, il est beau. » (Henri).

A croire que le travail si fastidieux qu'est l'élaboration des listes de plantes rares, menacées et protégées n'est ni valorisé ni vérifié sur le terrain. Et quand je

m'amuse à confronter les idées aux sujets de l'aster des Pyrénées puis du lis des Pyrénées, les discours prêtent à sourire :

« Des plantes rares y'en a pas beaucoup, enfin pour moi, y'en a pas beaucoup. (…) Mais alors qu'elles sont les espèces qui sont disons rares et, ou menacées ? Ben certainement pas l'aster des Pyrénées, certainement pas. Parce que l'aster des Pyrénées est localisé certes, mais quand y'en a, y'en a. Vous pouvez les faucher à la faux. (…) J'ai informé les maires qu'ils avaient sur le territoire des stations d'aster des Pyrénées, des plantes rares, dites rares et menacées. Alors qu'en fait elles ne sont pas rares. Quand vous avez 5 hectares d'un seul tenant d'aster des Pyrénées, on ne peut pas dire que c'est rare. C'est une aire de plus de 30000 pieds, alors attend… il faut faire très attention à ce qu'on dit. » (Henri) et *« A ben celle-là* (l'aster des Pyrénées)*, elle est rare, menacée et à protéger, elle a les trois. (…) »* (Alain).

Ou encore : *« Non, les populations de lis des Pyrénées que je connais y'en a toujours autant. Ici y'en a toujours autant. Bon c'est vrai qu'elles sont toutes dans les coulées d'avalanches, sur les bords de ruisseaux en pente. »* (Henri) et *« La pratique se fait moins mais autrement c'était d'aller cueillir les bulbes de lis et de les mettre dans les jardins. (…) Mais ça se passe malheureusement encore ailleurs oui. Et ça, sur le lis des Pyrénées, ça peut avoir quand même une influence, parce que y'en n'a pas partout. »* (Alain).

Chacun sa version, impressions du moment ou variables selon les humeurs, les tempéraments optimistes ou pessimistes ? Non, je ne crois pas, ou pas uniquement. Il faut remettre ces discours dans leur contexte pour comprendre que chaque espèce végétale est issue et se maintient grâce à un ensemble de conditions écologiques et biologiques spécifiques. Des généralités étant difficiles à définir et à prendre pour « argent comptant », les professionnels préfèrent s'en remettre, et ce de manière spontanée, aux individus ou aux populations d'une espèce plutôt qu'au taxon en tant que tel. En un lieu donné, une population de plante est intégrée à son milieu. La replacer dans son contexte permet de cerner quelles en sont les interactions et par là, de justifier localement du statut de l'espèce. Le rapport à l'espace est prédominant. Nous le voyons au cours des extraits précédents, plus que par les descriptions botaniques, c'est en s'appuyant sur les connaissances du milieu, *« par exemple en montagne calcaire (…) au-dessus de 1800, 2000 mètres », « dans les coulées d'avalanches, sur les bords de ruisseaux en pente »*, que les professionnels de la flore se positionnent par rapport à la législation. Henri ajoute au sujet d'une réglementation appliquée à tout un territoire :

« On peut penser parfois que y'a une certaine exagération d'une réglementation qui s'applique sur tout un territoire. A la limite, on pourrait penser qu'une réglementation plutôt ponctuelle pour certaines espèces serait plus logique. Encore faut-il les connaître. C'est ça le problème des végétaux, c'est qu'on manque de données, qu'il faut aller les chercher là où ils sont, ça ne bouge pas. L'application de cette réglementation ne peut être efficace qu'à partir du moment où elle s'applique sur tout le territoire. On a beau tourner le problème comme on veut, on s'aperçoit qu'une réglementation qui s'applique sur un territoire, sur l'ensemble d'un territoire, ben c'est ce qui permet de mieux se retourner et de mieux gérer les espèces rares. (…) Donc la réglementation qui s'applique sur un territoire donné bon, ça permet de protéger les quelques rares avec celles qui sont très communes. Bon. C'est pour ça aussi qu'on peut faire l'interprétation de la réglementation. C'est ce qu'on fait en fait tous les jours, on interprète la réglementation. On ne met pas de PV chaque fois qu'une personne cueille une fleur. ».

Chacun sa sauce certes, mais une réglementation commune par manque de données et de moyens, permet d'intervenir, tant bien que mal, dans la préservation de l'environnement.

b. Les menaces

Les plantes rares, les plantes protégées, les plantes menacées… et les menaces, quelles sont-elles ? Les professionnels définissent plusieurs types de menaces en accord avec ceux énoncés plus hauts dans la méthodologie de hiérarchisation des taxons. Les deux principaux sont liés d'une part à la cueillette, du fait de l'attraction visuelle de certaines fleurs, et d'autre part aux changements de biotope que peut subir une station localisée. Alain m'explique :

« Par exemple le carex bicolore bon, personne n'a envie de le cueillir. C'est un petit truc, comme une herbe quoi donc… Et la dioscorée non plus. Par contre, il peut y avoir une menace, c'est plutôt de, d'évolution du milieu, le milieu qui se ferme par exemple, ça on y a pensé. Ce sont des questions qu'on peut se poser. Mais la dioscorée par exemple, pour elle, y'a pas une menace directe de cueillette parce que personne ne va la cueillir. (…) Mais alors c'est vrai que le lis des Pyrénées lui… Le lis martagon, il est beaucoup plus courant. On en trouve un peu partout. Le lis des Pyrénées c'est autre chose. C'est un peu, ça je dirais la pratique se fait moins mais autrement c'était d'aller cueillir les bulbes de lis et de les mettre dans les jardins. Parce qu'il y en a presque dans tous les jardins, ici, il y en a un peu partout. Et ça c'est vrai c'était une menace. Mais ça avec le Parc bien sûr ça a plus que limité. Mais ça se passe malheureusement encore ailleurs oui. Et ça, sur le lis des Pyrénées, ça peut avoir quand même une influence, parce que y'en n'a pas partout. (…) La cueillette pourrait être une menace, oui pour certaines espèces… C'est toujours pareil, tout à l'heure on a parlé de l'iris bon. Dès qu'on enlève une plante adulte bon ça veut dire quand même

quelque part… (…) Le problème c'est que quand on cueille, malheureusement beaucoup de plantes on les arrache, pas l'iris, les autres. Les autres plantes qui ont des racines qui sont fragiles, on les arrache et le risque il est aussi là. Dans le canton de Luz, on reçoit un million de visiteurs donc si chacun cueillait sa fleur on pourrait quand même se poser des questions et à terme ça pourrait bien sûr être une menace sérieuse pour certaines plantes, pour beaucoup. ».

Certaines cueillettes, voire même des transplantations, semblent donc effectivement préoccuper les spécialistes. Cependant, ces constats ne s'appuient que sur des impressions et ne permettent pas de savoir véritablement dans quelle mesure les cueillettes ont des effets néfastes sur les populations d'espèces végétales concernées. De plus, en fonction des discours et des interlocuteurs, il est difficile de déterminer si la cueillette des fleurs est une activité plus pratiquée qu'avant et si elle est réalisée de manière excessive. Ici, on me signale d'importantes cueillettes effectuées par les touristes de passage, là on me parle de quelques fleurs ramassées chaque année à l'époque des iris. Ou encore, Alain voit cette pratique décliner alors que pour Henri les touristes ramassent toujours plus de fleurs. Quant est-il réellement ? Des suivis qualitatifs et quantitatifs de populations végétales mériteraient d'être réalisés sur plusieurs années afin d'évaluer plus précisément l'impact réel des cueillettes.

c. Un autre public, une autre menace

Nous avons pu le constater au fil des extraits des entretiens avec les professionnels, parmi les espèces considérées comme rares, menacées et/ou protégées par la législation, peu d'entre elles sont estimées pour des raisons esthétiques. Or, l'attrait visuel apparaît comme une des raisons premières des cueillettes réalisées par le grand public fréquentant la montagne, c'est-à-dire les touristes, promeneurs ou habitants de la région. (En fonction d'une typologie détaillée des cueilleurs, nous verrons plus précisément dans une troisième partie leurs motivations de cueillettes.) Il semblerait donc que ces publics, tous confondus, ne soient pas tentés de ramasser ces espèces. Cependant, si la cueillette de certaines de ces fleurs pour leur valeur esthétique n'est pas une des raisons de leur menace, il n'est pas possible d'en dire autant de leur cueillette pour leur valeur « biologique ». En effet, si leur faible valeur esthétique est à leur avantage, cela ne signifie pas que ces espèces ne soient pas

concernées par un autre type de cueillette : celle pratiquée par les botanistes ou collectionneurs d'espèces végétales. *« L'année dernière en Ariège, on a trouvé énormément de falaises à Androsace de Vandel, une espèce qui est protégée. C'est sur des falaises en haute montagne donc c'est sur des endroits où il n'y a aucun risque de voir un jour une route passer pour élargir la falaise ou quoi que ce soit et même ce sont des endroits complètement inaccessibles, à part des cueilleurs collectionneurs, c'est une plante qui n'est pas menacée ».* Voilà une première remarque de Luc qui me met sur la voie. Par la suite, cette question reviendra à plusieurs reprises :

« Quand je vois certains botanistes qui prennent leur pioche pour creuser et récupérer des pieds, ça me fout les boules, me raconte Henri. *Là quand j'amène un groupe de botanistes, moi, je leur dis « les mecs hein, pas de pioche ici, c'est dans le Parc… Pas de prélèvement… » Ils sont malades, ah ! Mais ils sont malades, ah ouais, ouais. Je leur dis « pas de prélèvement et puis j'ai l'œil ! ». Tiens, ils me regardent, « qu'est ce que c'est ce type là, qu'est ce que c'est ce drôle de zigoto ? ». (…) Ah non, non mais c'est affreux, c'est affreux. J'avais vu lors d'une sortie botanique, j'étais pas responsable à ce moment là et c'était pas dans le parc en plus, une zone où on a traversé, je sais pas le nom de l'espèce, y'avait 3 pieds et ben y'avait 4 ou 5 botanistes, ils en ont pris 2. A moi ça m'avait rendu malade ça. Depuis j'ai dit même si je ne suis pas l'animateur de la sortie…, bon pis c'était des botanistes aussi de grand renom, que j'appréciais, mais là je les ai pas appréciés du tout. (…) Par exemple, j'ai montré un site où il y avait de l'aster des Pyrénées ici, en bordure de route. Ben j'aurais pas dû les montrer parce qu'ils ont disparu, le jour même où je les ai montrés à 3 personnes. J'y suis passé le soir, ils n'y étaient plus. Alors que je les avais montrées à ces personnes là. Et j'avoue que j'ai pas apprécié du tout mais pas du tout, du tout. ».*

Aussi paradoxal que cela puisse être, ce public averti, connaisseur, portant un intérêt légitime à ces espèces, contribue à leur disparition et devient une menace à la diffusion du savoir concernant le monde végétal. Ces « braconniers » ont souvent pour unique but de compléter des herbiers et de s'accaparer de reliquats végétaux afin d'être parmi les seules personnes à posséder ce matériel : « trophée de collection ». Le prétexte de détenir les connaissances scientifiques permet-il de s'emparer ainsi du végétal ? Difficile d'en discuter avec les personnes concernées, aucune ne se reconnaissant réellement dans le portrait du collectionneur !

Derrière la figure de ce personnage se cache aussi l'histoire de la botanique, science de passion et de prestige. Ce sont ces hommes, Pitton de Tournefort, Ramond

de Carbonnières, Picot de Lapeyrouse et bien d'autres qui au cours des XVIIème et XVIIIème siècles ont prospecté la montagne dans ces moindres recoins, à la recherche de plantes rares et inconnues. Leurs nombreuses herborisations se sont soldées par d'énormes collectes qui comblent aujourd'hui les archives et les greniers. Ces botanistes collectionneurs de grand renom ont marqué une époque dans l'histoire de la discipline. Les collectionneurs des temps modernes vivent-ils la même passion ou aspirent-ils aussi à la célébrité ? Peut être pour la notoriété, car plus que matérielle, l'appropriation chez ces « chasseurs » (Luc), peut devenir intellectuelle :

« Il y a cet aspect aussi paternaliste de vouloir absolument mettre son nom et sa trace quelque part en changeant le nom, en décrivant une nouvelle sous-espèce et en mettant le nom d'auteur à la fin pour laisser une trace dans la vie. C'est très personnel comme démarche. (…) Quand on faisait les listes d'espèces protégées il y a des botanistes qui voulaient absolument que leurs plantes soient dans la liste pour qu'elles soient protégées, parce qu'ils la connaissaient bien… ».

Pour avoir discuté avec plusieurs spécialistes de la flore et assisté à des discussions entre naturalistes, j'ai dû me rendre à l'évidence : une grande « chasse au trésor » se dispute sur le terrain des espèces végétales rares ! Les données botaniques concernant ces espèces sont appelées « données confidentielles ». Instaurées pour préserver la connaissance de la répartition et de la prospection de nouvelles stations d'espèces rares, elles font l'objet d'une course incessante. En quête de l'exclusivité de ces données, les intéressés entretiennent et attisent des *« secrets de polichinelles »* (Solange) menaçant d'autant plus et paradoxalement la flore. Au-delà de la soif de connaissance, ces comportements ne relèvent-ils pas d'un besoin de maîtriser l'espace et de se confronter à un monde appelé « sauvage » ? Le « sauvage » étant ce domaine aussi incontrôlable qu'opposée à l'Homme civilisé. Des rumeurs sont parfois même créées de toute pièce par des auteurs inconnus. Le « téléphone arabe », très au point dans la communauté des naturalistes, relaie l'information qui ne tarde jamais à en faire le tour. Il n'est alors pas rare d'entendre se contredire plusieurs anecdotes au sujet du Sabot de Vénus ou de l'aster des Pyrénées. J'ai moi-même pu assister à une scène mémorable mettant en jeu une « donnée confidentielle ». L'histoire se passe un samedi matin de fin d'été, Alexandre, Benoît, Margot et moi partons en montagne pour le week-end. La veille, Benoît convient de retrouver un ami, Nicolas, sur le parking au

départ de la randonnée. Avec presque une heure de retard nous rejoignons donc Nicolas qui n'avait, a priori, pas été mis au courant ni de ma présence ni de celle de Margot (Margot et moi ne connaissons que très peu Nicolas). A notre descente de la voiture, la mienne et celle de Margot, Nicolas devient rouge et d'un regard noir interpelle Benoît. A peine en retrait, j'intercepte la discussion : *« ... Mais elles s'y connaissent en botanique ?... Et si le Conservatoire apprend que je suis venu ici avec du monde ?!!... »*. Elément que nous apprenons, Nicolas, naturaliste et photographe amateur, avait prévu de photographier les asters des Pyrénées en fleurs sur une station gérée par le Conservatoire. (Et chose qu'il ignorait, j'étais en pleine phase de terrain dans cette même structure pour mon travail de maîtrise. La situation devient comique !). Investi du rôle de « reporter photographe » d'une espèce rare, il s'offusque de notre présence. Souci réel de protéger l'espèce, crainte des reproches éventuels du Conservatoire ou déception de devoir partager un secret ? Je fais mine de ne pas comprendre, nous entamons la balade. Bon train, Nicolas part devant sans se retourner. De toute évidence, il a choisi d'y aller seul. Nous, nous n'insisterons pas, l'orage menace (lui aussi)…

Le cueilleur collectionneur n'est pas toujours celui que l'on croit : armé d'appareils photo ultra sophistiqués, les chasseurs d'images n'ont-ils pas eux aussi une âme de collectionneur ? Cueillette ou pas cueillette, il est des rapports au végétal qui relève d'une telle appropriation, que la valeur esthétique des fleurs est loin d'être ni leur seule raison attractive ni leur unique cause de menace.

C. LE DROIT OU PAS DE CUEILLIR

« Je me rappelle d'une anecdote qui s'était passée dans une des vallées. Il y a une dame qui avait cueilli des fleurs parce qu'elle trouvait ça très joli, entre l'iris, il y avait quelques marguerites, des graminées, quelques fleurs de différentes couleurs, des coucous, des compagnons rouges etc… Il y avait tout ça et elle en avait fait un joli bouquet. Puis un agent du parc est allé lui dire « Madame c'est interdit de ramasser des fleurs allons ! Ca se fait pas ça ! » Et puis… bon il était pas agressif mais à la limite. Et la dame lui dit « Mais monsieur, je les ai cueilli pour vous… » (rires) *Alors évidemment bon après c'est vrai que ça s'est calmé. Puis il lui a dit « Bon écoutez, foutez moi le camp… gardez vos fleurs… » C'est rigolo quoi. J'ai bien aimé cette anecdote. »* (Henri).

Une histoire qui fait sourire certes mais qu'en est-il vraiment des perceptions et représentations des promeneurs, touristes ou habitants de la région, concernant la législation, les menaces, les plantes protégées ? Les usagers de la montagne s'avèrent être de plus en plus nombreux, comment se concertent-ils et quels liens s'établissent entre eux ?

1. Les connaissances et perceptions des promeneurs au sujet de la protection des fleurs

a. Etre soi-même une menace

Au cours d'un grand nombre de mes rencontres spontanées et comme je le précisais en méthodologie au fil des difficultés rencontrées, le mot « cueillette » évoquait à lui seul la menace : une menace qui pèserait sur les plantes cueillies comme sur mes informateurs, devenus alors des acteurs de cueillettes potentiels, suspectés de mauvaises conduites : *« Oh mais c'est pas bien ça de cueillir ! »* ou « *Ah non, on ne cueille pas nous, on respecte la nature.* » ou encore « *En principe on ne cueille pas, ce n'est pas recommandé…* » (plusieurs touristes rencontrés à la Mongie). A première vue, je comprenais donc dans leur témoignage une condamnation de la cueillette. Ce simple amalgame, qui est d'associer la cueillette à la dégradation de l'environnement, ne témoigne-t-il pas d'une conscience des promeneurs quant à la fragilité du milieu environnant ? Mais les actes suivent-ils toujours la pensée moralisatrice ? Le discours recueilli dans mes entretiens relève-t-il d'une réflexion élaborée ou d'une idée reçue, entendue et répétée pour l'occasion ? En me jurant qu'ils ne cueillent pas par respect

pour l'environnement, mes interlocuteurs semblent suivre la logique « je respecte l'environnement donc je ne cueille pas ». Cette logique est-elle la bonne interprétation ? Ne s'agirait-il pas au contraire de l'étiquette « je ne cueille pas donc je respecte l'environnement » derrière laquelle il est facile de se donner bonne conscience ?

Un autre cas de « menace rhétorique » plutôt que biologique m'est apparu. A plusieurs reprises, je remarque que le terme « ramasser » se substitue spontanément à celui de « cueillir ». Mes informateurs, lorsqu'ils sont cueilleurs, préfèrent « ramasser » que « cueillir » des fleurs. Les mots sont forts, ils révèlent en eux et leurs usages les représentations du rapport de l'Homme avec le végétal. En ramassant une fleur, ce n'est en somme plus le cueilleur qui arrache la vie au végétal mais la plante elle-même qui se laisse recueillir, qui s'offre à lui. L'Homme, en cueillant, à conscience de rompre un cycle naturel et d'être en quelque sorte une menace pour le végétal. Ramasser une fleur amoindrit ce sentiment de culpabilité. Par là, le cueilleur accepte le bouquet et l'envisage comme un moyen de prolonger la vie de la plante et non plus comme un objet morbide de décoration.

Il est d'autres cas où j'ai échangé plus longuement avec mes interlocuteurs, notamment avec un groupe de cinq touristes, parfois cueilleurs, rencontrés sur la montée du signal de Bassia, et avec lesquels j'ai pu aborder plus clairement la notion de menace. Il apparaît alors une certaine conscience de la pression touristique sur l'environnement : *« Faut dire qu'on est tellement nombreux, qu'il y a tellement de passage que ce serait vite dévasté… Le tourisme se développe tellement rapidement qu'il n'est pas raisonnable que tout le monde cueille. »* (Marc, touriste). Une autre fois, sur le sentier du lac Bleu, un couple venu de la Moselle me confie leur compréhension concernant les cueillettes des locaux mais dénonce celles des touristes de passage, cause de détérioration trop importante du milieu. Quelques minutes plus tard, ils me racontent même qu'à l'occasion de chaque 1er mai, ils échangent chez eux, entre voisins et amis, un brin ou deux de muguet cueillis en forêt. Dans le propre discours des touristes, une distinction entre « eux » (les locaux) et « nous » (les touristes) s'opère et renvoie immédiatement au rapport à l'espace. Les gens « d'ici »

ont un droit de cueillette que les promeneurs occasionnels ne s'accordent pas, du moins pas tous. La présence à l'année c'est-à-dire l'appartenance physique à un territoire donne le droit de se l'approprier, notamment par la cueillette de fleurs sauvages. Le droit ou non de cueillette marque le territoire familier de chacun en le dessinant de l'intérieur, du point de vue des locaux, j'y reviendrai, ou de l'extérieur, selon les touristes. Chlous-Ducharme l'a aussi montré dans son travail sur l'appropriation de l'espace par la communauté Molènaise. Il parle d'une délimitation claire du territoire qui s'accompagne d'une appropriation intangible : « La frontière marque le terme de la liberté d'user de l'espace, mais aussi le commencement du droit d'en disposer. » [Chlous-Ducharme, 2004 : 115].

b. Une vague idée de la législation

Afin de pouvoir cerner quelles étaient les connaissances des promeneurs au sujet de la législation de la flore, je leur demandais s'ils se comportaient différemment selon les fleurs, s'ils savaient reconnaître quelques plantes définies scientifiquement rares, menacées ou protégées et s'ils connaissaient les réglementations. Le dialogue qui suit est éloquent :

> Marc : *Moi j'aurai tendance à respecter tout dès que je suis sur une zone protégée.*
> Sylvie : *Tu ne cherches pas à savoir si celle-là est plus protégée que l'autre.*
> Marc : *Oui, je me dis que je suis dans un lieu où je fais attention.*

Dès lors que je questionnais autour de ce thème, les discours se retranchaient derrière l'image du territoire protégé, à savoir le Parc national des Pyrénées. Les notions de menace et de protection sont floues : elles concernent davantage l'ensemble d'un territoire plutôt qu'une espèce végétale en particulier. *« On en a cueilli oui (...) et puis là-bas on a le droit c'est pas dans le parc. »* (Louise, habitante de Grézian), *« Dans le parc non, mais en dehors du parc, ça peut arriver d'en cueillir. »* (Marc, touriste). Ainsi, s'il y a menace à prendre en considération, elle semble n'avoir d'effet qu'au niveau du territoire du Parc d'où sa mise sous protection. Comme si le territoire du Parc, dessiné en connaissance de cause par les spécialistes de la faune et de la flore, compensait et suffisait par lui-même et ses réglementations à pallier les menaces susceptibles de s'exercer sur un espace beaucoup plus vaste. L'interdiction totale de

cueillette sur un territoire prédéfini légitime-t-elle alors les cueillettes à outrance en dehors de cet espace ? Je remarque qu'une fois encore, plus que le territoire en lui-même, c'est la frontière qui délimite l'intérieur de l'extérieur du Parc qui semble avoir de l'importance.

Sans en arriver jusqu'aux pillages dévastateurs, si les cueilleurs ne parlent pas tellement de plantes rares ni de leurs cueillettes c'est qu'ils ne se donnent, dans la plupart des cas, que le droit de ramasser des fleurs présentes en grande quantité : *« Y'en avait des tapis, des champs d'edelweiss comme les pissenlits. On en a cueilli oui, y'en avait tellement. »* (Louise, habitante de Grézian). Une forte densité de fleurs épanouies et rassemblées en un même lieu, teintant de bleu, rose ou jaune les estives, les prés ou les bords de ruisseaux livre au regard l'impression d'un immense bouquet qu'il suffirait de recueillir. La rareté d'une fleur, au contraire, n'incite pas le promeneur à en faire un bouquet ni à en parler. Souvenons-nous qu'il est difficile d'en dire autant au sujet du cueilleur collectionneur.

Un élément que j'ai pu également relevé et qui rejoint l'importance confiée au Parc national en terme de protection de la nature, est le fait que la législation des plantes menacées et protégées n'est pas connue et n'intéresse pas les promeneurs. Des confusions sont d'ailleurs souvent faites : la forme et la couleur spectaculaires de l'iris ou « l'aura » de l'edelweiss en sont régulièrement à l'origine :

> Marie : *Ce que je ne sais plus maintenant c'est si ils cueillent en hauteur aussi… des edelweiss… c'est interdit, non normalement ?*
> Marc : *Oui, oh ben oui… les edelweiss, c'est hyper protégé !*
> Marie : *C'est interdit normalement.*
> Nathalie : *Y'en a dans les Pyrénées ?... Dans les Alpes c'est interdit…*
> Marie : *Oui, ici aussi je crois, dans le parc de toute façon c'est interdit.*
> Sylvie : *C'est surtout que c'est très particulier…*
> Marc : *C'est vrai que c'est le côté mythique, enfin le côté emblématique.*

Il suffit pourtant de consulter une flore ou d'interroger Internet pour apprendre que cette fleur n'est ni rare ni protégée, et qu'elle n'est présente sur aucune liste rouge. En discutant avec Alain, garde au PNP, il me cite un certain nombre d'espèces qu'il considère rares, menacées et protégées :

« Par exemple, le géranium cendré c'est une espèce protégée et menacée. Mais après on manque aussi de données, parce qu'on s'est rendu compte que le géranium cendré est une espèce rare mais que dans les Pyrénées, ici il y en a partout. Par contre, pour moi l'edelweiss par exemple je ne le mets pas dans les espèces menacées. Parce que des edelweiss il y en a des quantités. Après y'a certaines espèces rares, ici, comme le carex bicolore où y'a une seule station en haut, enfin en dessous du refuge de la brèche de Roland. Quelques espèces comme la dioscorée ou les androsaces cylindrique et autres bon ça, ça fait partie quand même des espèces rares. (…) ».

Au milieu du flot d'espèces citées, il prend le temps de préciser, qu'au contraire, l'edelweiss n'est pas une espèce critique. Si cette plante marque les esprits, elle souligne également le contraste entre les perceptions des touristes et celles des professionnels. Dans les représentations des promeneurs touristes ou locaux, la mise sous protection d'espèces végétales se justifierait d'autant plus pour leurs aspects emblématique, mystérieux ou esthétique que pour des raisons biologiques et écologiques.

2. La réaction des habitants de la région

a. Le Parc national : une injustice

Le Parc national des Pyrénées existe depuis 1967 : sans aller jusqu'à dire qu'il passe inaperçu auprès des locaux, il me paraît être davantage la préoccupation et l'attraction des touristes. Il est aujourd'hui accepté par la grande majorité de la population, contrairement à l'époque de sa mise en place où ce projet a dû provoquer quelques tumultes. Cependant cela n'empêche pas à deux ou trois réflexions aigries de remonter encore à la surface. En effet, même si les principes de réglementations sont confus dans la tête des promeneurs, l'interdiction de cueillette imposée par la législation du Parc national fait émerger certaines réactions vives et déterminées dans le discours des locaux : *« Je cueille, c'est interdit mais je le fais. »* (Monique, habitante de Campan), *« Parc ou pas Parc, ils ne m'empêcheront pas de cueillir les edelweiss. Je l'ai toujours fait. »* (Claude, ancien habitant de Laruns et habitant de Gerde), *« Mais l'écologie de la montagne dans le Parc national pour l'instant ça reste que des interdits ! »* (Sébastien, jeune baladin de Laruns[12]). Nous le savons, de nombreux

[12] Les baladins sont les jeunes garçons qui le matin du 15 août, fête patronale du village, animent les aubades dans les rues de Laruns. Avec les musiciens, ils proposent aux habitants du village et

travaux comme ceux de Musset D. (1982), Larrère R. (1982) ou Chlous-Ducharme (2004) l'ont démontré : « Les procédures de gestion de l'environnement mises en place dans les espaces naturels relèvent de logiques qui bouleversent les pratiques et les éléments structurants de la communauté concernée. (…) En réglementant l'usage de l'espace, ces décisions contribuent à bouleverser le territoire (…) tant dans ses limites, que dans les éléments constitutifs de l'identité communautaire. » [Chlous-Ducharme, 2004 : 118]. Ce type d'administration impose aux habitants une nouvelle organisation et gestion du territoire, qu'ils sont loin de vouloir accepter. Mes interlocuteurs, en enfreignant la loi en connaissance de cause, revendiquent leur droit de cueillette, leur statut de détenteurs légitimes de l'espace et leur lien direct avec le milieu de par une présence sur le territoire plus ancienne que celle du Parc. Sébastien dénonce l'extrémisme de la réglementation du Parc, représentative d'une gestion « exogène » [Chlous-Ducharme, 2004] et « anonyme » [Musset D., 1982] qui dépossède les habitants de leur territoire.

b. La revendication d'une autogestion du territoire

A Laruns, j'ai pu constater de manière plus prononcée la détermination des habitants à vouloir garder le libre usage du milieu : *« Quand on était à Peyrelu, y'a 2 ou 3 ans, avec ma copine, on est allé en ramasser pour le 15 août* (il parle des edelweiss) *parce qu'on pouvait pas, je pouvais pas y aller moi le jour, je bossais. Donc j'y avais été avant pour faire un premier plein et les gens nous disaient « oh mais vous n'avez pas le droit de ramasser ça ! ». Je prends le gauche, si j'ai le droit, c'est pour la fête !! »* (Sébastien). La fête du 15 août à Laruns : motif de légitime défense ! Cette fête et la grande expédition de cueillette des edelweiss qu'elle occasionne, sont un évènement que Sébastien et tous les autres baladins ne voudraient rater pour rien au monde. Nous voyons là, à quel point la cueillette à un rôle identitaire, une fonction physique et symbolique dans l'appropriation du végétal. Le refus de la réglementation révèle en quoi la plante n'est pas perçue comme une entité biologique mais comme un élément de fête, de cohésion sociale.

---

personnes de passage des edelweiss (cueillies en montagne quelques jours auparavant) en échange d'une pièce de monnaie. La recette pécuniaire permet d'offrir un repas à tous les musiciens de la fête.

Il est important de citer le discours livré par Sébastien quand il décrit sa manière d'entretenir plus que de ramasser les fleurs : *« Oh ça arrive qu'on aille dans le parc en fait nous, on s'est même pas délimités. Parce qu'en fait quand on les ramasse on fait super gaffe. Et que là, moi ça va faire 10 ans que j'y vais les ramasser et j'ai remarqué que les endroits où, mes coins, mes petites taches d'immortelles quoi, chaque année je vais couper les mortes, enlever ce qui gène et chaque année y'en a de plus en plus. »*. Une fois encore, la limite imposée par le Parc n'est pas prise en compte. Sébastien sait mieux que personne, ici ou là, il pourra ramasser à sa guise des « immortelles » cette année et les suivantes. Son expérience, sa connaissance du terrain, des « coins », son recul par rapport au renouvellement de l'espèce sont autant d'éléments qui manifestent sa maîtrise de l'espace [Larrère R., 1982]. Le Parc n'a à ses yeux aucune valeur réglementaire justifiée, il sait par lui-même comment réagir et ce qu'il a à respecter. N'est ce pas ainsi une façon d'affirmer que le territoire parcouru pour la cueillette des edelweiss est le sien ? Ce n'est d'ailleurs certainement pas anodin que celui-ci soit appelé le « jardin des baladins » ! Il s'agit ici, non seulement d'une appropriation du végétal mais également d'une appropriation de l'espace.

Au-delà de cette appropriation, Sébastien se préoccupe du maintien dans le temps de l'edelweiss. Quel serait la fête du 15 août sans son symbole qu'est l'« immortelle » ? Sans avoir l'air d'en parler, Sébastien évoque bien là le souci de protéger la nature, leur nature. Si les enjeux du Parc en terme de protection de l'environnement sont écologiques, pour Sébastien et les baladins ils sont de l'ordre du social. Comme le disait Musset D. dans son article « Réglementation de la cueillette et appropriation de l'espace. L'exemple de la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes. » : la cueillette « ouvre un espace de liberté dans l'occupation du territoire villageois et participe au repérage d'identité. On comprend pourquoi une réglementation, quelle qu'elle soit, peut être ressentie comme une entrave à un droit fondamental : la libre disposition d'un milieu que l'on gère, entretient, possède depuis des générations. ». A Laruns, la population s'implique dans la gestion du milieu et en revendique la responsabilité. Stéphanie, la sœur de Sébastien n'ira pas cueillir les edelweiss, ni cette année, ni l'année prochaine. Cette cueillette, véritable « rite

initiatique » pour les jeunes garçons, leur est exclusivement réservée, elle le sait et le respecte. Cela ne l'empêche pas de se balader en montagne où les fleurs ont éveillé sa curiosité :

« Je me suis posée la question hier, parce qu'en fait au départ on n'est pas loin du parc donc tu sais j'avais ça dans la tête, est-ce que j'ai le droit ou pas ? Et après je me disais, ouais mais si j'en ramasse moi et si tout le monde fait pareil, du coup des iris je n'en ai pas pris. (…) Je n'en ai pas pris pour en faire profiter à ceux qui passent après… J'ai pris des œillets sauvages, j'ai cueilli des œillets sauvages avec trois clochettes. Mais bon, je sais que des œillets y'en a plus que des iris. J'sais pas… alors qu'avant je ne me suis jamais posée la question… ».

Même si cette fois, je soupçonne les influences du Parc quant à une certaine prise de conscience de la fragilité du milieu, Stéphanie se sent responsable d'une richesse floristique qu'elle désire partager avec les autres promeneurs. Elle souhaite faire entendre que la préservation de la flore s'avère être de son ressort et non pas une inquiétude en réponse à la pression de la législation du Parc. Que ce soit Stéphanie ou Sébastien, aucun intermédiaire ne se doit de leur imposer un territoire ou de leur refuser une cueillette : c'est les offusquer. Garreta R., dans son travail sur les herboristes, replaçait le rôle de la cueillette chez les consommateurs et producteurs de plantes médicinales : « Si la cueillette marque le lieu et le temps de renouer avec la nature comme milieu, elle est aussi l'indication d'un rapport d'intimité avec ce dernier. Cueillir, n'est-ce pas déjà se sentir en harmonie avec cette nature ? C'est en tout cas marquer une relation personnelle avec elle ; relation qui a en outre une forte valeur pédagogique. » [Garreta R., 2004 : 189]. Regarder, sentir, cueillir ou tout simplement assouvir sa curiosité n'est ce pas un moyen d'apprendre à connaître les éléments qui nous entourent et envisager une relation de proximité avec la nature ? Les réglementations n'imposent-elles pas au contraire une distanciation avec le milieu, une incompréhension et une méconnaissance de ce que nous avons à respecter ? Pour cela, la législation affecte la population locale dans le sens où elle témoigne de l'incapacité des habitants à gérer leur territoire : « ces réglementations ou contrôles affectent le territoire, soit dans son intégrité, soit dans son usage, ou encore dans les symboles qu'il représente » [Chlous-Ducharme, 2004 : 119]. Pour Sébastien ou Stéphanie, c'est leur dynamique sociale et leur attachement au territoire qui sont remis en question par l'existence du Parc.

c. Quelle place donnée aux touristes ?

Le poids de la réglementation du Parc est à rapprocher du rapport des locaux avec les touristes. En effet, lorsque j'évoque le sujet des touristes et de leurs cueillettes avec les « autochtones », les visages se crispent et les discours sont rédhibitoires. La vision des « étrangers », y compris par les professionnels du tourisme (locaux), n'est pas valorisante. Je demande à Jean, propriétaire et gérant d'un hôtel restaurant à Gavarnie, si l'accessibilité de la montagne offerte aux touristes le gêne : « *Un peu ouais c'est… c'est pas bien de dire ça, hein… mais c'est vrai (…). Mais c'est vachement égoïste ce que je vais dire mais l'edelweiss c'est à nous… »*. Il poursuit en ajoutant *« De toute façon ils s'en foutent complètement…* (Il parle de l'intérêt que portent les touristes à la flore) *Y'a 20 ans, ils connaissaient les noms, les floraisons… Aujourd'hui, ils connaissent seulement les iris, les rhododendrons. (…) Ils ne connaissent plus ce que sont de vrais edelweiss. Ils marchent à côté sans savoir les reconnaître. »*. Une autre fois je cherche à savoir si Monique, lors de ses cueillettes, rencontre et aborde d'autres cueilleurs : *« Parfois oui, mais je préfère quand ce sont des personnes de la région plutôt que des touristes. »*. Pourquoi tant de réticence envers les touristes ? S'accaparer l'exclusivité de l'edelweiss, dénoncer la méconnaissance et le désintérêt des touristes par rapport à la flore ou tout simplement préférer la rencontre de locaux à celle de vacanciers lors de ses cueillettes, voilà quelques éléments qui composent le discours de mes interlocuteurs de la région et qui accroissent l'importance du végétal dans le processus de construction identitaire. J'y reviendrai ultérieurement. Pour le moment, je veux montrer que les réglementations d'une part et les touristes, souvent citadins, d'autre part représentent la dépossession du territoire pour la population locale. Les touristes par leur arrivée massive, parfois sans scrupule et leur besoin de « nature sauvage » (idée sur laquelle je reviendrai) « violent » le fonctionnement de la collectivité. « Plus que des concurrents, les cueilleurs étrangers sont des intrus. Leur présence est vécue comme une entrave au libre épanouissement d'un loisir local. Leur multiplication s'inscrit en faux contre la volonté d'affirmer l'identité sociale des habitants, et leur maîtrise du territoire. » [Larrère R., 1982]. Sébastien me fait part également de son mécontentement :

« Enfin moi ça me fait hurler parce que les gens c'est un interdit quoi de ramasser. Ce n'est qu'un interdit. Y'a jamais personne qui se pose la question de savoir pourquoi c'est interdit, tu sais quand il se dit « ben non on n'a pas le droit de ramasser les fleurs ». (…) Il n'y en a aucun qui se dit qu'une fois c'est peut être plus beau de le voir là-haut et de remonter pour aller le revoir que de les avoir à la maison. De toute façon, je suis persuadé que si on veut faire de l'écologie, faut interdire aux gens. (…) Là, si on veut protéger une fleur, il faut empêcher les gens d'y aller, c'est ce qui se passe avec Natura 2000 ou n'importe quoi. Maintenant, si on veut préserver un coin et si c'est pas interdit, ben les gens y vont quand même. Ils ne vont pas pouvoir s'empêcher d'y aller. ».

Sébastien semble là révéler deux choses qui apparaissent à première vue contradictoires. D'une part, il reproche aux « gens », à savoir les touristes dans son discours, la grande prudence et ignorance dans leur rapport avec le végétal. D'autre part, du fait de la transgression des règles, il pointe du doigt leur irrespect vis-à-vis du milieu. Ces réflexions, a priori opposées témoignent pourtant toutes les deux de la rupture qui s'opère entre les « gens » et la nature. Dans les deux cas, les interdits exigés relèvent de l'irresponsabilité des touristes envers la flore et la montagne. L'interdiction de cueillette que le Parc se voit obligé d'imposer est une réponse institutionnelle à l'incapacité des touristes de se gérer de manière autonome dans un espace ouvert qu'est la montagne. Cette dénonciation met en avant le « pré mâché social » qui caractérise la société capricieuse et hyper sécurisée d'aujourd'hui. En plus de déposséder les habitants de leur espace et de leur enlever sa gestion, l'intervention de l'Etat valorise le territoire au profit des citadins épris d'espaces verts et de loisir. Les sentiments de frustrations, liés au tourisme et à la réglementation, ne montrent-ils pas combien la cueillette a une valeur sentimentale, identitaire et symbolique ?

III. DES CUEILLEURS, DES CUEILLETTES, DES BOUQUETS

La législation génère, on vient de le voir, différentes réactions quant à l'acceptation ou non de sa mise en place. Selon les interlocuteurs et la manière dont ils sont impliqués avec le milieu ou concernés par la question, les discours diffèrent sensiblement. Il me semble donc important à ce niveau de l'étude d'identifier plus précisément les divers types de publics potentiellement cueilleurs. En fonction de cette typologie, je m'attacherai par la suite à dégager et analyser les multiples motivations de cueillettes et les rapports à la nature qu'elles impliquent.

A. PORTRAITS DE CUEILLEURS

Comme je le précisais au cours de la problématique, je n'ai pas, dès le départ, axé mon étude sur les cueillettes de fleurs sauvages pratiquées par un groupe de cueilleurs socialement et culturellement prédéfini de manière restrictive. Au contraire, l'un des intérêts de ce travail est de mieux cerner les pratiques de cueillettes dans leur diversité et en correspondance avec le type de cueilleurs impliqués.

La montagne, d'une notoriété grandissante, lieu de loisirs et d'activités très divers, se voit fréquentée par un public tout aussi varié. Les diverses motivations et attentes qu'éveille ce milieu et en raison desquelles les visiteurs s'y déplacent, dictent différents comportements. Un tel constat impose donc nécessairement de différencier les publics rencontrés selon leurs intentions communes et distinctes.

Un travail réalisé par les Parcs nationaux des Ecrins, des Pyrénées et de la Vanoise en 1996 a mis en évidence quatre types de randonneurs en montagne : les découvreurs pédagogiques, les fidèles promeneurs, les sportifs et les touristes peu motivés [Delcourt G., Guichard N., 1999]. A partir de mes observations de terrain, de mes enquêtes et en m'inspirant de cette typologie, j'ai cherché les liens entre l'origine géographique des promeneurs, leur activité en montagne et l'intérêt qu'ils accordent à la flore et à la cueillette. J'ai ainsi pu constater qu'aux quatre types de randonneurs définis par les Parcs coïncidaient respectivement des rapports à la montagne et à la nature différents. La typologie du public de la montagne et la correspondance avec leur rapport au milieu peut donc se présenter ainsi :

- « les touristes peu motivés » : sont en vacances, de passage pour une ou deux semaines. Ils suivent les circuits du tourisme de masse en sillonnant la route des cols (Peyresourde, Aspin, Tourmalet…) qui offrent de jolies vues sur la plaine et la montagne. Ils profitent des secteurs aménagés (lac, restauration, aire de jeu…), faciles d'accès tels que Payolle ou le Chiroulet. Ces touristes sont souvent des retraités ou des couples avec de jeunes enfants. Ils se déplacent principalement en voiture ou camping-car, très peu à pied. Le passage du Tour de France est, par exemple, une de leurs motivations première pour fréquenter les routes de montagnes. Leurs balades à pied se résument à une boucle de quelques centaines de mètres dans les environs du parking, sur des secteurs bien balisés (cols, points de vue, cascades…). Ces promenades ne leur donnant pas la possibilité de voir beaucoup de fleurs, ils n'ont pas l'habitude de cueillir sauf lorsque celles-ci sont à proximité des routes et des parcs de stationnement. Ces cueillettes sont alors rarement accompagnées de longs discours.

- « les découvreurs pédagogiques » : concernent toujours des touristes en vacances dont l'activité principale est la randonnée. Des jeunes couples aux retraités, en famille (rarement avec les enfants) ou plus souvent entre amis, ils partent se balader en montagne en suivant les sentiers de randonnée balisés et indiqués sur les cartes. Ils recherchent des excursions pédestres avec pour objectif des lacs, des petits sommets ou des parcours de plusieurs jours. Ils aiment découvrir les paysages, profiter du calme que leur offre la montagne. Ils sont équipés de vêtements et chaussures de marche, parfois de jumelles, d'une flore descriptive de vulgarisation, d'un appareil photographique ; ils observent la faune et la flore. Ils ne cueillent pas ou peu et dans ce dernier cas, la cueillette fait l'objet d'un discours ou d'une réflexion élaborée.

- « les fidèles promeneurs » : souvent habitants de la région, ils connaissent la montagne et peuvent la parcourir hors des sentiers de randonnée balisés. Ils aiment la marche en montagne pour l'activité en soi et pour le plaisir de pouvoir apprécier ses paysages, qu'ils savent aux portes de leurs habitations. Ils sont souvent cueilleurs et parlent spontanément de leurs cueillettes. Celles-ci sont envisagées selon deux

logiques. D'une part, une balade d'une journée ou d'une demi-journée, seul(e), entre amis ou en famille, sur un chemin connu ou hors des sentiers battus, incite à une cueillette en fin de parcours. A l'inverse, connaisseurs de « coins » à iris, jonquilles ou chardons bleus, ils partent une heure ou deux en montagne dans l'intention de cueillir ces fleurs. La cueillette occasionne alors la sortie en montagne.

- « les sportifs » : habitants de la région ou pas, ils partent un ou plusieurs jours en montagne. Ils recherchent l'activité sportive et ne portent pas grand intérêt à la flore.

La corrélation entre les divers « types » de randonneurs, types d'intérêt pour la montagne et motivations de cueillette sera une de mes trames directrices dans l'articulation de mon analyse. En effet, à travers les discours et les comportements des « touristes peu motivés », des « découvreurs pédagogiques » ou des « fidèles promeneurs », le lien entre la montagne et la flore est toujours très marqué tout en prenant un sens bien différent. Suivant cette typologie, je m'attacherai donc à déficeler les motivations et perceptions des cueilleurs de chaque catégorie tout en développant les particularités qui se détachent au sein de chacune d'elles.

B. LES TOURISTES PEU MOTIVES

1. Un tour au Tourmalet

Le rassemblement populaire qu'occasionne le passage du Tour de France m'avait été indiqué comme date incontournable où j'allais pouvoir assister à de massives cueillettes. En effet, cet évènement représentatif de cueillettes excessives inquiète le Conservatoire botanique pyrénéen qui souhaite mieux comprendre les motivations des cueilleurs et estimer l'impact, voire la menace, de ces cueillettes sur les populations d'iris. Leur but étant de réaliser un support de communication et de sensibilisation à l'environnement destiné à ces cueilleurs.

Il fallait donc que je m'y rende afin de voir dans quelle mesure et en fonction de quelles intentions, la marée humaine de touristes massée ce jour-là le long de la route du col du Tourmalet, pouvait cueillir des iris ou autres fleurs. Mais cet été, la floraison des iris s'est avérée tardive et n'a pas coïncidé avec le passage du Tour. Qui plus est, son tracé s'arrêtait à la Mongie et ne montait pas jusqu'aux pelouses rases du Tourmalet qui se couvrent de bleu à l'éclosion des iris. Mes observations et les dires des touristes rencontrés cet été là (juillet 2004) n'ont donc pas corroboré les témoignages relatant des cueillettes excessives. Tout au contraire et comme je l'expliquais dans les difficultés méthodologiques, mes interlocuteurs émettaient un non catégorique quant à la pratique de cueillettes de fleurs. Et il est vrai, je n'ai constaté aucune cueillette à part celle de cette grand-mère, quelques brins de thym serpolet à la main, qui avait succombé à son odeur et projetait de faire un plat cuisiné avec la plante aromatique.

La Mongie n'est plus blanche de neige mais de camping-cars ! La foule arrive, sans accalmie, depuis trois jours et cherche à prendre possession du meilleur virage, du meilleur emplacement. Postés le long de la route, paraboles et antennes de télévision déployées, les futurs spectateurs sont avant tout les téléspectateurs du Tour de France. S'ils sont présents dans les Pyrénées, ces jours-ci, c'est bien pour suivre les cyclistes et profiter des paysages… à travers l'écran de télé. Nombreux sont ceux qui recherchent

également l'effervescence de la foule et de la fête institutionnalisée par « un bal disco » presque chaque soir. Quelques parents, grands-parents et petits-enfants s'aventurent jusqu'au lac du Castillon, plusieurs centaines de mètres en contrebas des immeubles de la station. Cette balade en cours d'après-midi permet de dégourdir les jambes, de prendre un peu l'air. Ce sont ces personnes là que j'interroge au hasard : « *Oh mais c'est pas bien ça de cueillir !* », « *Ah non, on ne cueille pas nous* », « *En principe on ne cueille pas, c'est pas recommandé* »… Je ne sais pas percevoir le degré de sincérité à travers ces brefs échanges. Mais je doute que les comportements puissent être identiques lorsque les estives sont couvertes d'iris. Les recommandations environnementales ne seraient-elles pas alors supplantées par une impulsion, un besoin d'appropriation ? Si cette année je n'ai pu constater d'importantes cueillettes, ne serait-ce pas le résultat d'un concours de circonstances ?

Plusieurs associations (dont le C.P.I.E.) et témoins divers dénoncent, d'ailleurs, des cueillettes immodérées chaque année, la veille du passage des cyclistes. En dépit des efforts d'éducation et de prévention déployés par de nombreuses instances, un large public continue à arracher ces plantes sans mesure et à dégrader le milieu qui les héberge. *« Comment comprendre cette frénésie de la cueillette à outrance, ce non respect des règles fondamentales de l'environnement ? Pourquoi les milliers de spectateurs du Tour de France venus voir passer les coureurs et la caravane dans les plus grands cols des Pyrénées, ne peuvent-ils admettre que leur nombre est déjà une menace pour l'équilibre écologique du lieu qu'ils piétinent, sans ajouter à cet état de fait des ramassages inconsidérés de fleurs sauvages ? »* (Dominique, chargée de coordination, CPIE, CBP)

2. Cueillir ou consommer ?

Pour les touristes de passage, la montagne est un espace « naturel » perçu comme un lieu de liberté où chacun, déchargé de toutes ses contraintes quotidiennes, peut vaquer à ses loisirs. Les cols, cascades, lacs, vastes pelouses très accessibles en voiture (dans certains cas) sont d'inévitables aires de contemplation et de repos. Cette accueillante et gratuite « nature », exempte d'horaires de visites, représente un bien commun : *« la nature, elle est à tout le monde ! »*. Cet argument, apparemment

souvent avancé lorsque le cueilleur se sent pris en défaut, lui donnerait le droit de cueillir des iris. La référence au statut juridique de la « nature », propriété collective, permet de justifier une façade derrière laquelle le seul bénéficiaire est le cueilleur. Si les fleurs sont *« à tout le monde »* en montagne, comment alors le restent-elles en bouquets dans un vase ? Les fleurs « souffrent », elles aussi, des conséquences de la société de consommation actuelle dans laquelle la possession comme caprice a de moins en moins de limite. « L'appât » de la gratuité ne fait qu'amplifier le phénomène. On peut même se demander, si dans ce cas, la sensibilité au « beau » trouve encore sa place ? Ainsi la facilité d'accès, la gratuité, la quantité (quand les iris sont en fleurs), l'occupation d'un après-midi pour tromper l'attente motivent les cueilleurs à profiter de ce que la nature semble leur offrir.

Le « phénomène Tour de France » est à mettre en parallèle avec d'autres cueillettes. Plusieurs saisonniers travaillant au col du Tourmalet, à Barège ou au col de Beyrède, attestent le fait qu'iris et chardons bleus sont cueillis par brassées entières par les « touristes peu motivés ». Comme cela a déjà été constaté et étudié [Marhein D., 2002], les lieux de cueillettes les plus sensibles sont les bords de route, les abords de parkings (jusqu'à 15 minutes de marche autour du bord de route et des parkings) et les sites à forte affluence touristique. Ces lieux préférentiellement pillés recoupent les zones d'abandons de déchets : ceci est malheureusement à mettre en relation avec le type de public concerné. Grands consommateurs de facilité et partisans du moindre effort, ces touristes profitent de ce qui leur est accessible avec les moyens qu'ils se donnent : c'est-à-dire la voiture. Qui plus est, il n'est pas rare de retrouver sur ces mêmes parkings quelques bouquets jetés au sol. Luc, botaniste, part l'été plusieurs fois par semaine sur le terrain. Fréquentant plutôt des zones escarpées, il n'observe que très peu de cueillettes. Cependant : *« Je vois souvent quand j'arrive au parking des plantes qui ont été cueillies et qui sont laissées parce qu'elles ont séché donc les gens les abandonnent. »*. Sans pour autant pouvoir identifier les acteurs en question, ces gestes reflètent incontestablement les réflexes de la « consommation jetable » : le bouquet, fruit de la consommation n'a d'autre utilité, pas même la reconnaissance du regard. Peut-on alors encore parler d'un quelconque rapport avec le végétal ? « Les soirs d'été,

sur les chemins fréquentés des Alpes, on croise des randonneurs chargés de fleurs souvent à demi flétries : ancolies, pieds d'alouette, myosotis, aulx, lis, dentaires, spirées, orchis, et tant d'autres… Certains transportent, bien noués sur le dessus de leur sac, des bouquets que des heures d'ensoleillement ont déjà tués. Tout à l'heure, au terre-plein où s'arrêtent les voitures, on trouvera les cadavres éparpillés de toutes les merveilles et des pelouses et des éboulis. » Ce triste constat de P. Lieutaghi date déjà de 1972. [Lieutaghi P., 1972 : 283].

Conscient également de l'existence d'une réglementation appliquée à la cueillette mais agissant dans la hâte de peur d'être vu, ce public arrache les fleurs bien plus souvent qu'il ne les cueille. Henri soupçonne d'ailleurs plus de cueillettes qu'il ne peut en être témoin : *« J'ai vu des bouquets de rhododendrons qui sont offerts comme ça, qui sont ramenés à la maison. Mais bon les gens ne veulent pas se faire voir donc logiquement ils se cachent de plus en plus. Il doit y avoir des bouquets qui se font mais qui, à mon avis, sont cachés. »*. Si pour certains « la cueillette (…) est perçue comme le moment où ils se sentent appartenir à la nature » [Garreta R., 2004 : 205], pour mes interlocuteurs, bien au contraire, l'appropriation délibérée du végétal est de mise.

Individualisme, expérience d'une certaine idée de la liberté, nécessité d'appropriation, activité de loisir, méconnaissance du milieu, de ses contraintes, ses exigences… toutes ces logiques semblent animer une part non négligeable des visiteurs à cueillir. Si les cueillettes qui en découlent n'évoquent qu'arrogance dans le rapport aux plantes, elles traduisent bien un fait général de société, la consommation facile, rapide et non contraignante.

Visibles du parking du Tourmalet, les iris tapissent les pelouses du col. Pas étonnant donc que leur si grande accessibilité encourage les « touristes peu motivés » à venir les ramasser.

3. Un désintérêt pour la flore en montagne

De telles cueillettes, relevant plus d'une détente de type parc d'attraction que d'un intérêt réel pour la plante, manifestent l'indifférence à l'égard du végétal et de son statut d'être vivant. Henri le constate chaque année dans le cadre de son travail. Les animations floristiques proposées tout l'été par les gardes-moniteurs du Parc national n'enthousiasment que peu d'adeptes :

« Vous savez le rapport avec le végétal, à part les plantes typiques qui se voient et qui sont belles après… On le voit d'ailleurs par exemple dans nos sorties à thèmes, les sorties botaniques que l'on veut faire durant l'été, elles n'ont pas beaucoup de succès. Donc quelque part il y a un petit souci aussi. Moi je me dis que les gens ils sont moins intéressés par la flore que par la faune. Voilà, ils sont intéressés surtout par le visuel. C'est pour ça que l'edelweiss bon même s'ils ne le voient pas, c'est quand même une plante qui les attire et puis l'iris et quelques grandes fleurs, mais bon c'est tout. ».

Seules des fleurs comme l'edelweiss, l'iris ou le rhododendron ont l'honneur de sortir du lot. En raison d'une mise en exergue[13], d'une forme ou d'une couleur spectaculaire, ces fleurs bénéficient d'un intérêt particulier, qui se résume bien souvent à leur valeur esthétique. « Chez l'urbanisé, le critère esthétique détermine désormais l'essentiel du rapport au végétal » [Lieutaghi P., 1998 : 19].

Mais, au-delà de l'aspect esthétique qui attire indiscutablement l'attention, la ressemblance entre ces « jolies fleurs » et celles que l'on plante dans son jardin n'est pas anodine. Dans son introduction à l'ouvrage *La plante compagne,* Pierre Lieutaghi interpelle le lecteur au sujet d'un rapport au végétal contemporain se réduisant au simple usage décoratif. Le jardin d'agrément est le lieu consacré au végétal. Ce dernier est planté, taillé, modelé à sa guise : pas de friche mais un gazon tondu, pas « d'herbes triviales » mais des fleurs doubles, panachées, colorées. Pas étonnant donc, qu'iris et rhododendron (« cousin » de l'azalée ornementale) dignes de beaux jardins cultivés, ne soient plus que les dernières fleurs « sauvages » à attirer le regard de certains. La possibilité de comparer avec des éléments connus atténue la sensation d'insécurité ressentie au sein d'un environnement étranger. Les repères de la vie quotidienne peuvent alors occasionner des cueillettes.

[13] Je fais là, référence aux nombreux discours qui agrémentent, des conversations aux publicitaires, le « phénomène edelweiss ». J'aurai largement l'occasion d'y revenir.

Hormis ces fleurs ornementales phares reconnues sur les bords de chemins, Jean regrette la méconnaissance et le désintérêt de nombreux touristes pour la flore qui les entoure. Fidèle cueilleur de l'edelweiss et revendicateur d'une complicité avec ce végétal lors de ses très personnelles cueillettes, il dénonce le manque de rapport d'intimité entre le touriste cueilleur et la plante. *« Ils s'en foutent complètement… Il y a 20 ans, ils connaissaient les noms, les floraisons. Aujourd'hui, ils ne connaissent plus que les iris, les rhododendrons. (…) Ils cueillent au hasard et font un bouquet quand les fleurs sont sous leur nez. Si y'en a pas, ben… ils cueillent pas. »*. Une autre réflexion de Pierre Lieutaghi prend ici tout son sens : « Comme s'il devenait manifeste que la *perte des noms* entraîne celle du *regard.* » [Lieutaghi P., 1998 : 21]. La flore n'est plus observée certes mais elle n'est surtout plus identifiée, plus nommée. Plus que d'un manque d'intérêt, il s'agit là d'une perte de savoir. Un savoir qui entretenait une longue série d'histoires imaginaires, d'usages alimentaires, domestiques ou thérapeutiques. La condition d'urbanisé ou de « péri-urbanisé » d'une majorité des « touristes peu motivés » a modifié la nature utilitaire en objet esthétique.

C. LES DECOUVREURS PEDAGOGIQUES

Si j'ai plus observé les « touristes peu motivés » qu'échangé avec eux, j'ai eu l'occasion de m'entretenir plus longuement avec les randonneurs que je qualifie de « découvreurs pédagogiques ». Au Lac bleu, au Signal de Bassia ou dans le Val d'Arizes, toutes les personnes rencontrées (excepté une) me concèdent plusieurs minutes parfois plusieurs dizaines de minutes pour répondre à mes questions et me livrer un témoignage souriant. L'ambiance générale est à la détente, sous le signe des vacances, l'accueil et la patience qu'ils m'accordent en dépendent directement. En effet, la grande majorité des randonneurs rencontrés au hasard sur les sentiers séjournent de manière momentanée dans la région, en camping, en gîte ou à l'hôtel pour leurs vacances. Nous allons voir, au fil de leurs discours, ce que le statut de touristes en vacances suscite dans le rapport au végétal, l'importance de la place qu'il occupe dans ce rapport et comment il est assimilé ou provoqué par le visiteur lui-même.

1. A chacun sa sensibilité

Tout au long de mes entretiens et de mon analyse, j'ai et je vais utiliser le terme « beau ». Pour l'étude, je partais du principe que les cueillettes auxquelles j'allais m'intéresser étaient liées à la valeur esthétique des fleurs. La beauté d'une fleur n'a rien d'objectif. Au contraire, l'aspect esthétique est le produit d'un certain nombre de perceptions différentes selon chacun : la couleur éclatante d'une fleur ou sa forme étrange, par exemples. A chacun donc sa sensibilité donc pour définir le « beau ». La diversité des motivations, des perceptions quant à la valeur esthétique d'une fleur, les variations de la place qu'occupe le « beau » dans les discours et les cueillettes n'ont fait qu'enrichir l'étude.

La réalisation d'un bouquet en raison des jolies fleurs de montagne est bien sûr l'un des arguments le plus avancés justifiant la cueillette. Jolies pour qui, jolies pourquoi ? C'est bien souvent un ensemble d'éléments qui sensibilisent le regard. Lors

de ma rencontre avec Marc, Marie, Françoise, Sylvie et Nathalie, quelques minutes suffisent pour exposer tout un panel de critères exprimant la beauté d'une fleur :

> Marie : *Oui, oui…il y en a qui cueillent les rhododendrons.*
> Marc : *C'est beau, il y en a tellement.*
> Marie : *C'est vrai que c'est joli là quand ça éclot, ça te fait des tapis là… très beau… Des roses qui sont magnifiques.*

Puis plus tard, au sujet de l'edelweiss :

> Françoise : *Est ce que c'est si joli que ça franchement ?*
> Sylvie : *Bof.*
> Nathalie : *C'est parce que c'est rare.*
> Marc : *C'est le mythe, c'est le rare, c'est joli le rare…*
> Nathalie : *C'est parce que c'est doux, c'est haut, c'est…*
> Sylvie : *Ah non parce que ça dépend où tu es, il y a des endroits où t'en as plein.*
> Marc : *Oui, enfin oui, d'accord mais c'est l'idée…*

La quantité, la couleur, la douceur trois critères objectifs relevant du visuel et du toucher. Mais la définition du « beau » ne semble pas se retreindre à quelques susceptibilités sensorielles. L'*« idée du rare », « le mythe »* sont des éléments beaucoup plus profonds qui tendent à exprimer, elles aussi, la beauté d'une fleur. L'edelweiss n'est pas une plante anodine dans les représentations de beaucoup de mes interlocuteurs. Quels qu'ils soient, elle est la plante du *« haut »*, de l'inaccessible, de la montagne par excellence. Plus que pour des raisons esthétiques, l'edelweiss est une jolie fleur pour ce qu'elle symbolise. Le discours des locaux étant extrêmement riche à son sujet, je préfère développer ce point dans une partie ultérieure.

La beauté des fleurs est aussi à rapprocher de la notion du « sauvage » tant idéalisée par les touristes citadins épris d'espaces « naturels ». Nombreux sont les auteurs et les ouvrages qui traitent de cette thématique. Et tous s'accordent à dire que le « sauvage » n'existe pas, pas plus que le concept de « naturel » mais qu'ils sont le résultat de perceptions modernes de la « nature » [Lieutaghi P., 1998 : 266]. Le regard donne à observer ce que l'on veut bien voir. Si les touristes citadins se plaisent à parler de «nature sauvage », c'est bien qu'ils ont un rapport de spectateur avec cet espace. Le spectacle est d'autant plus embelli que le touriste momentané s'oppose en tout point, dans ses activités, ses loisirs, ses intérêts à son statut d'habituel civilisé urbain. Il en

oublie que chaque pan de montagne, chaque bosquet, chaque forêt a subi ou subit encore des modifications écologiques du fait de la présence et des activités humaines. Laurence, amie de Stéphanie, que je rencontre à Laruns découvre les Pyrénées : *« C'est la première fois que j'en voyais moi parce que, je vais souvent dans les Alpes donc il y a des fleurs communes mais là des iris sauvages comme ça, j'en n'ai jamais vu dans les Alpes. (…) Par chez nous c'est des jacinthes bleues qui il y a, des tapis de jacinthes bleues, sauvages aussi. Quand ça fleuri c'est ah !… et puis ça sent bon en plus. J'adore ça ! »*. Laurence semble avoir l'habitude de marcher en montagne mais s'extasie toujours face aux étendues de fleurs « sauvages » et continue de les découvrir avec admiration. Henri témoigne également de la beauté des fleurs à laquelle les cueilleurs peuvent succomber : *« C'est surtout la pureté de ce bleu qui n'est pas commun et puis je pense cette forme qui rappelle ce qu'on appelle la fleur de lis qui est en fait l'iris. Ce qui fait que les gens la ramassent parce que c'est vrai, un iris qu'est propre, qu'est vierge, enfin qui vient juste de s'épanouir c'est très beau. Je comprends que les gens les ramassent. (…) »*. L'iris est beau mais il est surtout « pur », « propre » et « vierge ». Comment ne pas comprendre qu'en ces termes Henri évoque l'aspect originel de la fleur, une des idées la plus aboutie du « sauvage ». Au Lac bleu, un homme est attiré par la beauté des iris. Son étonnement particulier de les trouver à si haute altitude (2000 mètres) et à *« l'état sauvage »* explique son goût pour cette fleur. Plutôt habitué à les planter devant sa maison, la montagne contraste et accentue le plaisir de voir formes et couleurs déployées au grand vent.

D'ordre visuel, tactile ou olfactif, pour des raisons écologiques occasionnant la surprise et la curiosité ou encore liés à l'aspect « sauvage », les critères de beauté sont variés et soulignent le regard contemplatif qui marque le rapport de ces informateurs avec le végétal et plus généralement avec la « nature ».

2. Le temps des vacances

a. Quelques cueillettes

Les « découvreurs pédagogiques », souvent représentés par des citadins en vacances, cherchent avant tout à découvrir un nouveau paysage. Leurs parcours les mènent de temps à autre à réaliser quelques cueillettes, toujours accompagnées d'un discours et d'une démarche réfléchie.

Au cours d'un dimanche après-midi, je rencontre sur le chemin du Sarrat de Gaye une femme attelée à faire un bouquet de bruyère. Habitante de Blaye en Gironde, elle vient très régulièrement avec sa famille passer quelques jours de vacances dans leur mobil-home placé à Sainte Marie de Campan. Avant chaque départ vers la ville elle m'explique qu'elle aime faire un bouquet sec de bruyère qu'elle prend soin de laisser au mobil-home. Investi du rôle de représentant des vacances, le bouquet de décoration les attend et les accueille d'une fois sur l'autre. Le fil de la conversation sur la cueillette des fleurs ne tarde pas non plus à dériver sur le thème des vacances, le frais et la verdure de la région, symboles d'une nature accueillante.

Désireux de « nature sauvage » et d'évasion, la cueillette de ces touristes traduit un réel besoin de grand air et dénote une nouvelle fois leur « condition dénaturée » [Garreta R., 2004 : 183]. Toujours avec l'équipe rencontrée sur le sentier qui monte au Signal de Bassia depuis le col de Beyrède, je leur demande ce que les chardons bleus tapissant les pelouses du col leur évoquent. Marie prend la parole : *« La paix, la quiétude* (rire du groupe). *Si ! Sans rigoler, moi ça me calme. (…) Le bleu du chardon, pas le chardon par lui-même, mais le bleu du chardon. (…) Ca nous permet d'évacuer le stress de toute… enfin pas de toute l'année mais le stress toulousain. »*. Travailler en ville, se détendre à la campagne, voilà la tendance générale du rapport au temps et à l'espace pour une majorité de la population citadine. Ce partage dichotomique exprime à lui seul un malaise social et explique le besoin grandissant « d'un retour à la nature ». A travers les quelques fleurs cueillies émane en retour un paysage idyllique, un moment de calme, de tranquillité autant d'éléments qui reflètent une rupture avec le quotidien de la ville. Par la suite, je les interroge sur le rôle du bouquet cueilli :

Marc : *Non, qu'est ce qui est le plus important ? Le plaisir de cueillir le bouquet ou de l'avoir chez soi ? Je sais pas.*
Françoise : *Le bouquet champêtre, je sais pas, chez soi, c'est comme si on faisait rentrer un peu de nature dans la maison, comme si il y avait un peu de fraîcheur qui entrait. Moi, j'aime bien.*
Marc : *(rire) Moi, j'prends du dash ! La fraîcheur…*
Françoise : *Je ne parle plus… J'adore ça les bouquets champêtres.*
Marc : *Oui mais moi aussi, c'est parmi mes bouquets préférés.*

Au cours de la conversation et dans sa plaisanterie, Marc se fait même rattraper par sa condition de citadin pour qui la fraîcheur est contenue dans une bombe aérosol et diffusée comme parfum d'ambiance pour les intérieurs ! Pour Françoise, le bouquet est le moyen de créer un rapport de proximité avec le végétal pour prolonger, dans le temps et au-delà de la balade, son désir d'appartenance à la nature. Il renoue ainsi les liens entre son quotidien à la ville et ses échappées à la campagne. Aussi, le bouquet plus qu'un simple bouquet de fleurs, est un *« bouquet champêtre »*. Dans sa dénomination le bouquet est déjà chargé de légèreté et de fraîcheur. Elle met ainsi d'autant plus en valeur l'usage donné et le rôle attendu de la cueillette.

En vacances, mes interlocuteurs se ressourcent mais se font surtout plaisir. La montagne et la randonnée en montagne sont avant tout un loisir où il est question d'apprécier la grandeur et la beauté des paysages. La montagne de par son relief, sa faune, sa flore, ses lacs et ses torrents est représentative d'un monde vivant dont chaque élément peut émerveiller le randonneur. Parmi tous les intérêts potentiels de la montagne susceptibles de plaire aux visiteurs, la flore n'est pas immédiatement mise en avant et n'évoque pas plus de familiarité que le reste aux yeux des randonneurs. Elle est simplement un élément facile à observer et à portée de la main : *« On ne fait pas particulièrement attention à la flore, pas plus qu'au reste, mais on y est sensible »*, *« Les fleurs c'est vrai que c'est un des plaisirs de montagne. »*. La cueillette, invitée par la proximité physique de la flore, devient le moyen de s'approprier matériellement et symboliquement la « saveur » de la montagne. La relation avec la plante est de l'ordre du plaisir. Elle atteste, elle aussi, l'évolution moderne de beaucoup de rapports premiers avec les choses, ceux du loisir et de la distraction [Lieutaghi P., 1998 : 20]. Même s'il s'agit de plaisir, il est nécessaire avant tout de se le gagner. Car

contrairement aux « touristes peu motivés », les « découvreurs pédagogiques » se lancent dans des ascensions de 600, 700, 1000 mètres ou plus de dénivelé. Si la montagne est un espace d'évasion et de décompression loin de la ville polluée, elle est aussi le lieu de l'effort et l'occasion d'une remise en forme physique. Dans l'instant la beauté des paysages est une récompense à l'exercice effectué. Mais la cueillette d'une fleur ou deux au cours de la balade, que l'on prendra soin plus tard de faire sécher dans un livre, immortalise le souvenir des paysages admirés, marque l'appropriation de l'espace parcouru. Une femme me dit avoir ramassé une fois un edelweiss au cours d'une balade escarpée dans les rochers où elle avait dû s'encorder. Aujourd'hui séchée et conservée comme un *« trophée »*, cette fleur évoque encore le souvenir d'un agréable moment passé en montagne.

La montagne est perçue comme un espace ressource, de loisir, de liberté. Elle fait l'objet, contrairement à l'intérêt des « touristes peu motivés » s'en accaparant délibérément, d'une recherche où le randonneur tente de s'harmoniser avec ses éléments. A travers quelques fleurs cueillies, bien loin des cueillettes massives qui trompent l'ennui, mes interlocuteurs saisissent un moment d'apaisement, un espace, un souvenir.

b. Les fleurs, dans le temps et la distance

Les « découvreurs pédagogiques » sont assez peu cueilleurs dans l'âme, du moins dans une région qui n'est pas la leur. Pour commencer brièvement, des raisons plutôt pragmatiques peuvent expliquer ce comportement : *« Les gentianes, elles sont très courtes, faire un bouquet avec c'est pas possible. »*. D'autres logiques plus profondes ne rendent-elles pas, elles aussi, compte de cette initiative ?

Pour bon nombre de mes interlocuteurs, cueillir un bouquet en plein milieu d'après-midi pour le voir faner au fur et à mesure des heures qui passent n'a pas d'intérêt : « *C'est le vivant qui meurt. (…) Une fleur cueillie c'est la mort de la fleur, il n'y a aucun intérêt. Les chardons bleus, si on les coupe, ils perdent leur éclat.* » ou *« Par exemple les chardons bleus, une fois j'en avais ramassé. Et bien quand tu les ramènes chez toi, ils perdent la couleur, le bleu s'éteint, donc finalement… »*. La

motivation principale qui suscite la cueillette du chardon bleu est l'aspect esthétique de sa couleur. Si le bouquet perd cet *« éclat »* parce que le *« bleu s'éteint »*, il n'a plus de raison d'être. Cette démarche est très différente de celle des « touristes peu motivés » cueillant sans réelle représentation du bouquet. Les « découvreurs pédagogiques », pour qui le fruit de la cueillette a un rôle commémoratif, envisagent le bouquet dans le temps. Parce que les fleurs se flétrissent, le bouquet n'a plus d'usage. Le rapport utilitaire avec le végétal devient primordial et va au-delà de l'aspect esthétique. *« C'est à dire qu'en balade, si la balade dure la journée, les fleurs fanent. (…) Et donc ça sert pas à grand chose. »*. Pour Sylvie, un bouquet de fleurs fanées ne sert plus à rien. Au lieu de représenter le souvenir agréable d'une balade, il incarne la mort biologique du végétal. Pour remédier à la déception du bouquet fané ou à la réticence de son aspect morbide, certains informateurs réalisent des bouquets secs : *« En général je cueille plutôt des fleurs sèches parce que j'aime les bouquets qui durent. »*. Le bouquet est d'autant plus appréciable que les fleurs sèches conservent leur apparence. Françoise, de son côté, vit comme un échec ses essais de compositions florales : *« Une fois j'avais envie de faire un bouquet sec. Parce que je suis, vous comprenez, parce qu'à la maison on dit que j'ai la main verte comme l'eau de javel alors je me suis dit qu'avec un bouquet sec j'avais peut être plus de chance ! »*. Le bouquet sec devient ainsi une alternative à la cueillette de fleurs fraîches et éphémères. L'importance du rapport au temps dans le bouquet est ici bien marquée.

Pour beaucoup de randonneurs, il s'agit aussi d'un irrespect de l'Homme envers la nature : « *la nature se regarde mais ne se touche pas.* ». Ils évoquent la nécessité de laisser la « nature » intacte pour son respect et celui des futurs promeneurs, considérés comme des ayants droits légitimes et égaux. La montagne est un espace de loisir qui demande d'être protégé et partagé. Tous les « découvreurs pédagogiques » n'entretiennent donc pas le même rapport avec le végétal : certains peuvent avoir l'envie de cueillir une fleur pour le souvenir, d'autres associent la cueillette à la dégradation de la nature. Aussi, il m'est arrivé de rencontrer plusieurs personnes farouchement opposées à la cueillette de fleurs par respect pour l'environnement mais ferventes adeptes de celle des champignons et fruits des bois. La cueillette comme

pratique alimentaire, exercée de tout temps, poserait-elle une question de classification du végétal ? Si les fleurs « sauvages » appartiennent à la « nature », les champignons et fruits des bois sont les aliments de la forêt que l'Homme a su apprivoiser. Fleurs, champignons, fruits des bois, tous issus de la nature spontanée incitent pourtant des rapports différents avec le végétal. La cueillette des champignons et fruits des bois, ressources directement liées aux besoins alimentaires de l'Homme, élève ces végétaux au domaine du domestique.

Au contraire, si les fleurs ne sont pas cueillies c'est qu'elles relèvent de la « nature sauvage » à protéger et préserver du contact de l'Homme. Là encore, nous mesurons l'influence du contexte urbain dans les représentations de certains randonneurs. L'information et la médiatisation au sujet de la protection de la nature sont comprises par une grande partie de la population comme un signal d'alarme qui ciblerait les enjeux environnementaux au niveau des grands « espaces naturels », dont les villes et les grandes zones industrielles seraient évidemment exclues. La montagne, image de la nature par excellence, se doit ainsi d'être protégée de toute activité humaine, raison du déséquilibre. Henri témoigne de l'engouement des touristes à vouloir protéger la nature… du Parc national : *« Les touristes, eux, ils trouvent que c'est normal qu'il y ait une réglementation et qu'on protège la nature. Non au contraire, je sais pas quel est le pourcentage mais c'est un pourcentage assez fort qui considère que c'est bien que la nature soit protégée. Même certains d'entre eux nous reprochent de ne pas être assez sévères. Il y en a pas mal qui nous le disent, qui nous disent qu'on n'est pas assez sévères. »*. Investissement sincère pour l'environnement ou désir de s'assurer l'accès à un territoire de loisir ? Pierre Lieutaghi fait plutôt référence au désir qu'à l'investissement quant il dit : « notre 'nature' est un luxe d'urbanisés consommateurs. » [Lieutaghi P., 1998 : 266].

Comme je l'expliquais dans une partie antérieure, les touristes « découvreurs pédagogiques » ne cueillent pas ou peu dans une région qu'ils n'habitent pas à l'année. En vacances, le temps n'est plus perçu comme une succession de minutes constituant des heures qu'il faut à tout prix comptabiliser. Chaque instant, sous le signe de la détente, est à savourer. Le temps est libre. Les promeneurs profitent alors de la balade

pour admirer les paysages, partager une discussion, un moment en famille ou entre amis. La flore ne suscite pas grand intérêt. Parfois même, la pente est raide, les yeux sont rivés sur le chemin caillouteux. Les fleurs passent inaperçues. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les touristes marchent à côté des fleurs sans les cueillir. Mais, une autre interprétation liée à l'origine du promeneur en vacances explique sa distance avec la cueillette : *« Quand on est en balade en vacances, on ne cueille pas. »*. Même si le promeneur à l'habitude de ramasser quelques fleurs au détour d'une balade habituelle, dès lors qu'il est en vacances dans une région qui n'est pas la sienne il ne cueille plus. L'éloignement géographique impose une distance avec le végétal. Nous voyons, par cet exemple, comment le statut de touriste se crée et s'acquiert. Il relève bien d'une construction sociale plus que d'une condition en soi. Le touriste n'existe pas mais se donne à exister. En incarnant des comportements différents du fait d'un changement géographique et d'une libération d'une routine quotidienne, le vacancier participe à la construction de son statut d'étranger. Le fait d'habiter une région favorise des liens d'appartenance avec celle-ci et d'exclusion avec les autres. Un second exemple frappant est la fréquentation systématique des marchés et des « foires aux traditions » par les vacanciers à la recherche des « produits typiques », contrairement à la plupart des habitants de la région qui n'y mettent jamais les pieds.

c. A la découverte de la flore

Les « découvreurs pédagogiques » faisant la démarche, pour quelles que raisons que ce soit, de ne pas cueillir, mettent en œuvre des palliatifs à cette pratique.

Certains promeneurs ont cheminé par eux-mêmes de cueilleurs à non-cueilleurs et photographe. Pour garder le souvenir d'une fleur qui ne fanera pas, ils ont remplacé la cueillette par la photographie. Le bouquet éphémère ne suffit plus, le rapport souhaité avec le végétal doit se faire dans la durée. Le souvenir ou le trophée évoqués par les fleurs cueillies, le plaisir de la cueillette perceptible dans le bouquet, la beauté des couleurs réfléchies dans le vase, prennent plus de sens s'ils se prolongent dans le temps. De plus en plus la photographie se substitue donc à la cueillette : sans l'altérer, la photo floristique perpétue, ainsi, le souvenir et devient un support à son partage. De même, par loisir et intérêt pour la flore, des groupes entiers se déplacent et

photographient les fleurs : *« Parfois, je vois des groupes de touristes étrangers, ils sont 30 à 40 personnes, avec leur guide pour faire des voyages, des excursions à intérêt floristique, pour prendre des photos »* (Jean). Ces promeneurs partent à la découverte de la nature. Equipés d'un appareil photographique et souvent d'une flore descriptive de vulgarisation, ils sont désireux du savoir naturaliste. Vouloir ramener la photo d'une fleur chez soi ou chercher à la nommer, n'est ce pas une autre forme d'appropriation du végétal ?

Dans le même temps, ce public est très demandeur d'informations concernant la faune et la flore. *« La présence du Jardin Botanique là-haut, au Tourmalet, c'est ça l'information et la formation. Je pense que d'abord les gens, les gens qui sont intéressées par la flore, ils y trouvent leur compte, ils vont le visiter, ils y passent 2 heures de temps. En plus on leur distribue quand même une documentation, on les sensibilise et tout, donc ceux là ils n'ont pas envi d'aller cueillir. »* (Alain). En attente de panneaux explicatifs, de sentiers pédagogiques et d'interprétation ou en visitant le jardin botanique du Tourmalet, n'abordent-ils pas la nature de façon intellectuelle ? Comment la « nature aménagée » peut elle répondre à leur soif de « nature sauvage » ? Leur demande de panneaux d'indication et de fiches descriptives montre bien aussi un manque d'initiative personnel à observer les fleurs, contrairement à ce qui peuvent me dire, et une habitude de la société d'aujourd'hui à toujours être dirigée, encadrée.

Entre flore descriptive et parcours pédagogique, la visite du jardin botanique suit son cours.

La plantation d'edelweiss du jardin botanique (2000 pieds) attire l'œil du touriste photographe.

Pour conclure au sujet des « découvreurs pédagogiques », je m'appuierai sur le travail de Jean-Marc Mariottini qui traite de la cueillette néo-rurale. A travers l'analyse du rapport à la nature des nouveaux habitants, il met en avant les motivations et attentes qui ont déterminé leur choix de s'installer à la campagne. « Quant à l'ensauvagement (lié aux effets de l'exode rural et de la déprise agricole connus par le département des « Basses-Alpes » - 04 - au cours des années 1850 à 1950) de la nature (…), il entre tout à fait dans la logique de la campagne refuge, campagne décor, campagne loisir des nouveaux habitants. (…) Nous tirons des témoignages l'impression que la campagne, la nature est avant tout perçue comme un refuge, un espace de l'isolement donc, mais aussi du ressourcement et recommencement, comme un espace protégé favorisant la création de son propre univers » [Mariottini J.-M., 1999 : 36, 38]. S'il ne s'agit pas ici d'une étude sur les touristes de passage, Jean-Marc Mariottini considère aussi le discours et comportement des touristes secondaires. Constatant les aspirations communes de ces divers publics, je me permets de confronter et d'étendre son analyse à mes observations. L'origine urbaine d'une majorité de cette population détermine donc la fonction de la nature, celle de distraire les touristes de l'emprise citadine.

D. LES LOCAUX

Les interlocuteurs que je nomme locaux ou autochtones sont les « fidèles promeneurs » nés dans la région (c'est-à-dire dans les Hautes-Pyrénées ou les Pyrénées Atlantiques) souvent en zones de piémont et plus rarement en plaine. Ils habitent à l'année dans les villages tels que Campan, Gerde, Gavarnie, Bourg d'Oueil ou Laruns situés entre 600 et 1300 mètres d'altitude. Leur activité professionnelle, quand ils ne sont pas à la retraite, est pratiquée à une distance allant de quelques kilomètres à une quinzaine tout au plus de leur habitation. Assistante médicale, régisseur aux remontées mécaniques de la Mongie, hôtelier restaurateur, agronome ou apprenti ébéniste, les professions exercées sont variées.

J'ai rencontré par hasard deux de ces personnes. Les autres me furent indiquées par des connaissances et je les ai rencontrées après avoir pris rendez-vous avec elles. Ainsi, en occasionnant l'entretien, j'ai recueilli des témoignages plus approfondis. Le temps imparti à la conversation, plus important que dans le cadre des « entretiens à la sauvette » sur les sentiers de randonnée, me permettait de relancer mes interlocuteurs sur le moment. J'ai pu également les solliciter plusieurs fois afin d'éclaircir les points qui le méritaient.

1. Le « langage » des fleurs

Avant de parler cueillette, parlons des fleurs. Car si celles-ci invitent à leur collecte, elles éveillent avant tout chez mes interlocuteurs leurs sens, suggèrent des symboles, animent des représentations. Aussi belles que représentantes de l'espace, d'un territoire ou chargées d'éléments identitaires, les œillets, les jonquilles, les iris et surtout l'immortelle pour les Ossalois favorisent des discours riches et variés.

a. Toujours aussi belles

La valeur esthétique des fleurs trouve une nouvelle fois sa place dans les paroles des informateurs locaux. Elle renvoie sur certains points à l'argumentation des « découvreurs pédagogique ».

Les grosses fleurs fleurissant en grande quantité ont toujours leur succès : *« J'aime beaucoup la grande astrance. C'est une fleur très très, une assez grosse fleur*

et qui est j'sais pas qui est très élégante, très très graphique. Elle est blanche, légèrement rosée. » (Solange), *« Y'en a de ces champs, c'est beau. »* (Jacques). L'aspect visuel à travers la couleur, la forme, le nombre sensibilise le regard de nombreuses personnes.

L'edelweiss, cette fois, suscite également une réaction d'admiration quant à sa valeur esthétique : Jean et Jacques me le confirment :

« Ah la fleur est magnifique, un bel edelweiss c'est très équilibré, c'est très équilibré comme fleur hein… c'est magnifique. (…) Un edelweiss c'est un petit tableau à lui tout seul, un bel edelweiss. » (Jean).

Ou *« Remarquez, elle est noble, dans une prairie verte là, vous voyez ces machins blancs quelqu'un qui tombe là-dessus, il se dit mais c'est magnifique. (…) Et alors d'autant plus qu'elle ne pousse que dans les endroits hauts, escarpés, accidentés et on a remarqué que les plus belles immortelles elles étaient souvent dans les corniches où il était très risqué d'aller les chercher. »* (Jacques).

L'un et l'autre apprécient l'edelweiss pour la fleur en soi. Toutefois, leurs propos suggèrent qu'il tient aussi sa valeur de son inscription dans l'espace : on le trouve très haut dans la montagne, là où il est « risqué » de grimper.

Si pour les locaux, la valeur esthétique captive l'attention, elle n'est pas le seul critère qui donne de l'importance à certaines fleurs :

« C'est un mélange de critères presque objectifs. Il y a le côté esthétique, il y a certaines fleurs que tu aimes bien parce que tu les trouves belles. J'aime bien la raiponce qui est très élégante, d'un bleu souvent profond etc. Donc là je sais que j'aime bien la fleur pour sa beauté. D'autres tu les aimes bien parce que c'est certains milieux et d'autres tu les aimes bien sans doute parce que c'est, ça a telle signification ou ça te rappelle certaines personnes, enfin je suppose… » (Solange).

b. Les prés, la montagne, la haute montagne

L'évocation des fleurs permet de dégager certaines perceptions des locaux quant à la relation avec l'espace. Les plantes, selon leur occupation du milieu, découpent et marquent des territoires.

« Les œillets, les marguerites, les carottes sauvages, tout ça c'est plutôt dans les champs. » (Sébastien).

« Au mois de juin et juillet, en moyenne montagne et en montagne c'est la floraison des rhodos. Il y a une odeur du rhodo, une odeur très sucrée qu'est géniale. Et moi souvent, je ne peux pas m'empêcher de dire « j'adore cette odeur ». C'est à la

fois l'odeur, qu'est objectivement une bonne odeur, et puis l'odeur de la montagne au début de l'été. » (Solange).

« Pour moi ça représente vraiment la montagne, pas la très haute montagne, parce qu'au-dessus de 3000 mètres vous n'en trouvez pas, il faut qu'il y ait de la végétation quand même. Mais c'est à un certain niveau, une certaine altitude, aux alentours de 2000 mètres qu'on trouve l'edelweiss et tout le monde ne monte pas dans des pentes escarpée. C'est pas vraiment de la montagne et c'est plus que de la randonnée. » (Jean).

Les champs, la moyenne montagne, la montagne et la haute montagne sont quatre espaces de floraison définis selon l'altitude et l'accessibilité. Dans les champs ou les prairies, espaces du « bas » et du « cultivé », on trouve tout un mélange de fleurs rencontrées au hasard des saisons et des chemins. De par son usage, sa position géographique et son accès, cet espace connu et parcouru relève du domaine du domestique. Il est aux portes des habitations où les fleurs, même « sauvages », peuvent être fauchées à l'époque des foins. *« Alors ça des jonquilles ici dans les prés de Gèdre en particulier, ils sont jaunes, y'en a des quantités. Là oui, mais c'est dans les prairies de fauche plutôt, chez les particuliers. Après en montagne y'en a déjà moins. »* (Alain). Alain met également en avant la notion de propriété. Cet espace est d'autant plus domestiqué qu'il relève du privé et de l'exploitation agricole.

Prés à Bourg d'Oueil recouvert de jonquilles en fleurs.

La délimitation des trois espaces caractérisant la montagne est assez floue. Cependant si de nombreuses fleurs marquent le territoire du « bas », une espèce végétale particulière distingue chaque espace du « haut ». La singularité de l'espèce définit celle de l'espace. Par ce jeu, on voit l'importance que portent mes interlocuteurs à la montagne.

Que ce soit à travers la description de la fleur et ce qui en émane ou par celle du milieu, les territoires évoquent certaines émotions. L'odeur du rhododendron rappelle à quel point la moyenne montagne et la montagne sont des espaces plaisants, aux souvenirs sucrés de début d'été. Il s'agit d'espaces du « haut » encore suffisamment accessibles ; l'effort qu'il faut fournir pour y monter n'altère pas la satisfaction qu'on éprouve à le faire.

Ce que Jean ne nomme plus vraiment la montagne mais pas tout à fait la très haute montagne est le domaine de l'edelweiss, une zone escarpée ou seuls les connaisseurs les plus entraînés tentent de s'aventurer. Cet espace est exigeant, il représente l'éloignement, la pelouse des hauteurs quasi inaccessibles (On comprend pourquoi trouver des edelweiss à Bordeaux n'a aucun sens pour lui !). Raphaële Garreta décrit ainsi les bienfaits que la montagne transmet aux simples : « La 'force' de la terre y est figurée par l'aspect imposant de la montagne elle-même, et l'air ainsi que le soleil y seraient plus purs que nulle part ailleurs. Par tous ces traits, où les éléments primordiaux sont physiquement réunis dans l'excellence de leur principe, la montagne, dont la verticalité est déjà une figure matérielle de l'élévation, est investie d'une 'hauteur positive' symbolique qu'elle transmet aux plantes. » [Garreta R., 2004 : 232]. Ce symbolisme vaut aussi pour l'edelweiss et la montagne, également empreints d'une sublimité à la fois témoin fidèle et agent actif de leur vénération. Dans l'ouvrage *L'invention du mont Blanc*, Philippe Joutard restitue la construction de la sensibilité moderne à l'égard de la montagne. Entourée de nombreuses légendes, elle fut pendant longtemps un espace sacré, résidence d'êtres fantastiques et interdite à l'Homme ordinaire. L'edelweiss et l'espace auquel il est associé continuent aujourd'hui d'offrir des discours fabulateurs et révèlent la convoitise de la si mystérieuse montagne. Denise Delcour le fait également remarquer lorsqu'elle évoque la perception que la société traditionnelle briançonnaise a de son milieu naturel et la relation qu'elle

entretient avec lui : « Le pôle d'attirance le plus haut situé, le plus inaccessible, celui qu'on nomme là haut, en haut, correspond généralement à l'étage nival. C'est un espace extrêmement vaste qui entre sans cesse dans les préoccupations et les discussions des hommes du village. (…) Ce territoire géographique est à la limite des activités agricoles, il ne les inclut pas. C'est le domaine des cueillettes exceptionnelles comme celle du génépi, de l'arnica, de l'edelweiss, et, plus modestement, des myrtilles, mais c'est aussi le domaine de chasses prestigieuses, comme celle du chamois ou du bouquetin, sans oublier la conquête des sommets sous forme de grandes courses ou d'escalades. » [Delcour D., 2004 : 58]. Les hauteurs de cet espace sont physiquement et symboliquement mises en avant. L'altitude, la neige mais aussi l'aspect « sauvage » et le prestige qu'il représente sont sans cesse étayés par les informateurs. Je reviendrai plus tard sur les différentes activités, surtout sur celle de la cueillette, effectuées à si haute altitude.

Dans la description de l'écologie de la fleur, l'espace est aussi évoqué. « *Avant à Gavarnie, il y avait 1500 moutons. Aujourd'hui, il y en a de moins en moins, avec leur disparition l'herbe devient de plus en plus longue, la neige tient moins bien, il y a plus de coulées. Les edelweiss poussent moins…* ». (Jean) ou *« On ne la trouve pas partout quand même et c'est ça aussi, cette fleur l'immortelle justement. (…) Elle est inaccessible, elle se conserve bien tout l'été parce qu'elle pousse dans les endroits abrités du soleil, sur les versants Nord par exemple. Il n'y a guère que les isards qui y allaient à travers, les brebis des fois, mais les isards surtout. »* (Jacques). Mes interlocuteurs ont un sens de l'observation pointu. L'intérêt pour les fleurs passe par celui porté au milieu et aux éléments vivants. Les fleurs évoluent en fonction du soleil, de l'altitude, de l'orientation mais aussi en raison de la présence de troupeaux. Mes informateurs le savent et perçoivent l'espace comme un tout où fleurs, animaux et éléments principaux de vie interagissent ensemble pour lui donner corps. Philippe Joutard souligne que « c'est d'abord par le regard que l'Homme s'approprie la montagne. » [Joutard P., 1986 : 117]. La connaissance des fleurs et du milieu auquel elles sont rattachées, est en somme une forme d'appropriation de l'espace.

Plus qu'une fleur en soi, le végétal incarne des territoires qui se distinguent en fonction de l'altitude, de l'accessibilité mais aussi des activités humaines. Les fleurs disent ainsi ce qu'impose la montagne aux Hommes.

c. Au pays

Dans leur rapport au végétal et à l'espace, les informateurs ont glissé à de nombreuses reprises des éléments identitaires marqués. Les fleurs à travers desquelles la force et l'authenticité de la montagne se reflètent, évoquent immanquablement l'identité de l'Homme du pays.

En préambule

Parler des fleurs est la voie royale vers une discussion plus générale sur la vie et l'esprit qu'incarne la montagne ; les conversations commencent bien souvent par de longues digressions. Lors de mes premières rencontres avec Jean et Jacques, l'un me fait visiter son jardin agrémenté d'espèces locales et l'autre me tient un discours sur la culture Occitane et pastorale. Mon amorce sur la cueillette des fleurs dans les Pyrénées est supplantée par leur passion et la valeur identitaire de la montagne. De plus, leur façon théâtrale voire mystérieuse de parler et de se comporter, suscite une mise en scène du savoir. Comment ne pas comprendre, par tous ces jeux et palabres, le caractère des hommes à qui j'ai affaire.

L'identité à son extrême

La dénomination de certaines fleurs suffit pour saisir qu'elles sont investies d'une valeur identitaire. Jean vante la présence autour de sa maison de *« l'Androsace pyrenaïca, unique au monde »* ou *« d'une variété d'iris particulière à Gavarnie »*. Il finit par ajouter *« Moi, j'adore parler de mon pays… »*. A travers une relation d'exclusivité, ces quelques bribes de phrases montrent la forte association entre le végétal et le « pays ». Le rapport est d'autant plus important qu'il fait aussi lien avec Jean. Par leur valorisation identitaire, les espèces végétales mêmes spontanées sont symboliquement appropriées. Jean me parle bien de son « pays » : *« Mon pays c'est le Cirque. »*. Les Pyrénées, la montagne certes mais l'unicité du Cirque de Gavarnie n'a à ses yeux aucun équivalent. Dans son article « La région en signes », Danièle Dossetto

analyse la construction et les différents éléments revendicateurs d'un attachement à un « pays » : « De façon générale, plus qu'une identité proprement régionale, c'est l'attachement à un petit territoire qui (…) s'impose à l'observateur » [Dossetto D., 2003 : 401]. Au-delà des espèces végétales qui marquent les espaces, l'androsace et les iris sont révélateurs du territoire et de l'identité du Cirque. La relation des habitants de la région avec la nature passe par un rapport identitaire avec le végétal.

L'edelweiss ou l'esprit de la montagne

Au cours de ma première conversation avec Jean, quelques questions suffisent pour qu'il choisisse de faire l'éloge de la fleur. Le discours dévoile, à demi caché et dans un élan d'enthousiasme, ce que renferme cette fleur, sa valeur emblématique : *« C'est une sorte de mythe, je sais pas trop comment l'expliquer. L'edelweiss c'est, c'est presque un mythe. Non seulement c'est porte-bonheur mais pour moi ça représente vraiment la montagne et un certain esprit, un état d'esprit. C'est quelque chose qui se ressent. Ca ne s'explique pas ça. »*. Jean insiste beaucoup sur le rapport émotionnel plus que réfléchi dans sa relation avec l'edelweiss. Sa compréhension demande d'être perçue de l'intérieur, de « vivre » l'edelweiss. Cette fleur, imprégnée d'une aura, ne s'explique pas mais se révèle à part entière à l'initié. Doit-on cerner ce discours comme un renvoi au mythe de l'edelweiss ou comme le mythe lui-même et sa propre construction ? Ces secrets qui entourent l'edelweiss ne sont-ils pas les premiers à entretenir une part du « mystère symbolique » de la fleur ?

Symbole de la montagne, on l'a vu, et du montagnard, l'edelweiss est l'exemple le plus frappant de la valorisation identitaire qui peut être conférée à certaines espèces florales : *« Pour moi, c'est l'emblème de la montagne, des montagnards… Elle représente la montagne mais pas uniquement les Pyrénées. D'ailleurs c'est l'emblème représenté sur les écussons des chasseurs alpins. »* (habitant de Grézian). Contrairement aux androsaces et iris de Gavarnie, il s'agit ici d'une identité globale, dont jouissent aussi bien les Alpins que les Pyrénéens. L'élévation spatiale conférée à l'edelweiss du fait qu'il pousse sur les hauteurs inaccessibles, transmet du même élan la force et le prestige aux hommes qui le côtoient et le cueillent. Les chasseurs alpins,

hommes de terrain et de puissance, incarnent physiquement et mentalement ce que symbolise l'edelweiss.

Alors que mes interlocuteurs parlent des jonquilles, des rhododendrons, des iris…, la référence à l'edelweiss se fait presque toujours au singulier. Dans la manière de dire la plante, ils soulèvent la particularité de cette espèce. Son appellation suggère un rapport intime avec la fleur, comme si l'homme du pays projetait son identité sur la singularité de la fleur.

Aussi, lorsque Jean essaie de répondre à mes interrogations sur les critères de beauté de l'edelweiss, il prend exemples à l'appui :

« Regardez (il me montre une photo de plusieurs edelweiss)*, alors ça c'est un edelweiss à peu près correct, il a un défaut c'est que les pétales ne sont pas réguliers* (il parle des bractées)*. Celui-là c'est déjà plus régulier, mais le cœur est plus petit. (…) Parce qu'après on tombe sur ces espèces de…, ça c'est un scandale. Ils sont fanés complètement, c'est scandaleux. (…) Si ils sont comme ça deux jours après vous pouvez les foutre à la poubelle. Parce que vous voyez au lieu d'être l'emblème c'est justement une honte là ! ».*

Jean exprime cette fois ci explicitement l'enjeu identitaire de l'edelweiss. En incriminant le cueilleur qui n'a pas su choisir de beaux edelweiss pour les faire sécher, il s'offusque à la fois de son geste et de son ignorance, témoins du mépris de l'identité locale.

De l'edelweiss à l'immortelle : une histoire de langue

A Laruns et plus généralement en vallée d'Ossau, l'edelweiss s'appelle, comme je l'ai déjà dit, l'immortelle. La fleur porte dans son nom le poids de la culture locale. En quelques phrases, Jacques tente de m'expliquer l'importance de la langue pour comprendre l'immortelle :

« Puis c'est joli, c'est l'agrément de la montagne ça en somme. Il y en a d'autres fleurs hein, il y a les iris, il y a tout ce qu'on voudra voilà, on en connaît beaucoup. Mais l'immortelle, elle était bien ancrée dans le langage typique Ossalois, des montagnards, des bergers parce que justement on trouve dans pas mal de chanson le mot immortelle. (…) Alors ils chantent l'immortelle (Jacques parle ici du groupe local : Nadau. Les paroles de la chanson se trouvent en Annexe 3.)*, et alors c'est tellement entraînant, c'est tellement beau, parce qu'ils ont fait des disques évidemment dans tout le sud-ouest, ici on est emprunt, ils font répéter, il y a un refrain qui est repris par la foule c'est quelque chose d'inimaginable, et moi ça me plaît. Enfin on*

parle de l'immortelle, parce que même à Laruns il y en a qui s'étaient mis à parler d'edelweiss. L'edelweiss je dis mais quand même, quand même l'edelweiss, mais non pas ça ici quand même. Parce que nous, on a la langue. (...) Ah ! Parce que c'est toute notre vie, moi c'est ma vie. C'est la vie de nos ancêtres, nos parents, nos grands-parents qui étaient tous bergers issus du monde pastoral. Et l'edelweiss bon c'est le nom scientifique puis c'est les Alpes, c'est la Suisse, c'est… on ne veut pas ça nous, on reste fidèle à notre terroir, à nos racines. (...) L'immortelle c'est le symbole de la fidélité, de l'amour, de la pureté, de la beauté, de toutes ces choses là. Elle incarne bien l'esprit de la vie, la vie rude, téméraire et belle en même temps du montagnard, que nous sommes tous. Nous sommes tous descendants de montagnards ici, tous… Vous voyez l'immortelle, en parlant de l'immortelle, ce qu'elle représente. ».

Danièle Dossetto écrit, dans son article sur le localisme en Provence : « La langue vernaculaire dominant tout, les autres faits 'locaux' retenus comme pertinents sont eux-mêmes hiérarchisés, si bien que la mise en relief de leur 'provençalité' concourt à l'emblématique régionale. » [Dossetto D., 2003 : 401]. De même ici, le mot « immortelle », *immortèla* en Béarnais, régionalise d'autant plus la fleur et ce qu'elle véhicule. L'immortelle respire le montagnard, le berger, la vie pastorale, toute la culture paysanne qui a toujours existé et fait vivre la vallée. Son appellation est également loin d'être anodine : plus que le nom d'une fleur, elle « immortalise » l'emblématique régionale. Danièle Dossetto le souligne : « Quelle que soit l'acception de la 'région' que l'on retienne, l'attestation d'une réalité quelconque sur son territoire est apte à pourvoir celle-ci d'une dimension identitaire, si bien que même les phénomènes naturels deviennent éventuellement le support de connotations culturelles » [Dossetto D., 2003 : 400]. L'immortelle joue clairement ce rôle.

Honneur à l'immortelle lors de la « Hèsta de Noste Dama » à Laruns (fête de Notre-Dame)

« La fête fait partie de la vie dont elle est une des composantes. Certaines remontent aux temps les plus anciens et bien malin est celui qui pourrait en donner l'origine exacte. Ainsi est l'ancestrale fête patronale de Laruns, le 15 août, où les vieilles et amples capes blanches ou brunes des bergers se mêlent aux capulets rouges, aux robes plissées et aux corsages étincelants de dorures des femmes ossaloises. Après la procession rituelle commence le bal rythmé par des chants et des danses qui n'ont pas varié depuis des siècles. » [Ratonnat J.-F., 1996]. Manifestation identitaire, cette

fête publique met en œuvre un certain nombre d'éléments relevant du marquage régional. Aubades, cérémonie religieuse en l'honneur de Sainte Marie, procession, bal ossalois, branles d'Ossau, chants béarnais et accrochées à la boutonnière ou au corset une ou deux immortelles, Laruns est à son apogée pour la fête du 15 août.

Ossaloises et Ossalois en costume de fête. Les hommes portent à la boutonnière une immortelle.

Musicien Ossalois décoré des immortelles de la fête.

Cet évènement, connu pour ses cueillettes massives d'immortelles, fait partie intégrante de mon sujet d'étude. Abordé sous l'angle de l'observation participante, j'ai pu accompagné les dits « baladins » du village dans leur expédition de cueillette, j'y reviendrai ultérieurement. Pour le moment et à partir de deux entretiens effectués auprès de Jacques (retraité, ancien baladin) et Sébastien (étudiant, baladin depuis une dizaine d'années), je me pencherai sur le rôle et à la place qu'occupent cette fleur dans la fête :

« L'immortelle ici à Laruns on l'a connu à travers la fête un point c'est tout. Parce qu'autrement des immortelles bon on en voit quand on chasse l'isard ou les bergers des fois ils en voyaient mais ils n'en ramassaient pas. Tandis qu'on en avait besoin pour les fêtes traditionnelles du 15 août. Elle représente surtout la fête, oui. C'est un besoin, c'est l'emblème et le moyen de faire la fête. (…) L'immortelle c'est la fête, ah oui, plus que la montagne. ».

Au risque de se contredire, Jacques, à la fin de notre conversation, assimile la fleur à la fête. Si globalement et aux yeux de tous elle incarne plutôt la montagne, pour Jacques, du « cru ossalois », il s'agit de l'emblème local. J'ai pourtant le sentiment d'un raccourci. A Laruns, village encaissé dominé par plusieurs pics, personne ne peut faire abstraction de la montagne. J'essaie de comprendre :

« Dans la vallée d'Ossau, c'était un monde exclusivement pastoral donc l'immortelle, les bergers en rencontraient là-haut. (…) Vous savez que c'est une référence la vallée d'Ossau. Je vois mes enfants qui ont été à l'université, ils ont appris notamment le béarnais, l'occitan évidemment. Et bien il y avait des professeurs, qui n'étaient pas béarnais mais qui faisaient souvent référence pour la tradition, pour certaines montagnes, pour les chants… à la vallée d'Ossau. Et c'est vrai parce que c'est unique finalement, c'est unique. Ca s'est conservé ici pourquoi ? Parce que le pastoralisme y a toujours été très, très fort. C'était une entité ici. » (Jacques).

L'immortelle est proche des bergers en estives, et ceux-ci sont eux-mêmes de fidèles représentants de la tradition pastorale de la vallée d'Ossau ; elle symbolise donc, par ce biais, les festivités. Des représentations en cascades expliquent ainsi la place de l'immortelle dans la fête. Il est intéressant également de constater comment la fleur ou certaines caractéristiques de la fleur sont mises en relation avec le costume de fête. En me parlant de l'immortelle, Jacques explique *« qu'elle est majestueuse, son aspect laineux est quelque chose qui rappelle d'ailleurs le gilet et la salière du costume masculin ossalois »*. Le lien entre la fleur et la fête passe immanquablement

par l'habit du berger. De même, lorsque Sébastien se vante d'avoir l'immortelle à la boutonnière : *« C'est un peu le symbole de la fête. (…) Pour nous il n'y aurait pas les immortelles ce serait pas pareil dans la fête. Quand on les a à la boutonnière là, bon c'est un peu « yo soy !… » C'est moi qu'est la plus grosse… »*. Epinglées au costume, elles donnent, par extension le moyen aux hommes d'affirmer leur force physique et morale à l'image de celles des bergers.

Dans le discours de Jacques au sujet de l'unicité de la vallée d'Ossau, l'attachement à un petit territoire s'impose, une fois encore, face à l'identité proprement régionale [Dossetto D., 2003]. Jacques réduira même la localité symbolisée à son village :

« Il y en avait partout des conscrits dans les fêtes, mais ici en plus il y a toujours eu ce rattachement, cet ancrage de la tradition dans la fête locale qui s'est toujours manifestée, qui s'est toujours conservée et qu'il n'y a pas eu ailleurs. Il y en avait un peu partout dans la vallée d'Ossau mais ça s'est perdu. (…) Et alors surtout pour nos fêtes, l'immortelle sert de soutien financier pour notre tradition. Puisque avec l'argent des immortelles, récolté par les baladins qui vont se promener dans tout le village, on va payer nos musiciens. Parce que dans le temps, ça se faisait pareil. Les musiciens sont payés avec l'argent des aubades. (…) C'est un air qu'on ne trouve pas ailleurs ces aubades quand même. Voilà l'histoire de l'immortelle. On y tient beaucoup à cause de ça. ».

Cette fête a depuis toujours gardé son intégrité, elle n'est ni « folklore », ni renouveau. Jacques comme tous les baladins, revendique et tient à véhiculer la sincérité de la fête. Plus que de vouloir m'en faire prendre conscience, leur témoignage est un moyen de se convaincre de l'authenticité de leur fête ; comme si j'étais le miroir qui reflétait leur autosatisfaction. La perpétuité de la valeur à la fois matérielle, d'un point de vue financier, et symbolique de l'immortelle est un gage de la force cohésive, collective et identitaire du village. La vente des immortelles n'est pas perçue comme une « arnaque » commerciale mais bien comme la preuve d'une solidarité sociale et villageoise. Les fleurs, cueillies puis vendues aux passants dans la rue le 15 au matin, sont un élément du maintien de la fête et de la « tradition ». Jacques condamne tout écart : *« Je l'ai appelé moi, le coin des baladins. Parce que, attention à un moment donné, il y en a ici, ils allaient chercher les immortelles pour les vendre, pour vendre*

des gros paquets dans les commerces, ici à Laruns. Et moi ça ne me plaisait pas trop, ah non. Parce que nous justement on en a beaucoup besoin, pour la tradition. ».

Le matin du 15 août lors des aubades, les baladins proposent dans les rues de Laruns des immortelles en échange d'une pièce de monnaie.

Au nom de la « tradition » les baladins cueillent donc les immortelles. Sébastien me donne son avis sur le rôle et l'implication de chacun dans la fête :

« Moi, je me bats à vouloir faire entendre à certains autres, des musiciens ou d'autres qui s'habillent (c'est-à-dire qui portent le costume de fête le jour du 15 août), *c'est que moi cette tradition c'est ma façon de vivre au jour le jour. C'est pas la fête pour regarder à chaque fois qu'est ce que les vieux ont fait, si c'était mieux ou moins bien, si ils étaient plus forts que moi ou pas. Non, bon c'est sûr qu'il faut toujours connaître son histoire pour avancer mais je pense pas qu'il faut forcément avancer que avec ce qu'ont fait les vieux. Faut prendre un exemple, bon c'est vrai, il y a eu beaucoup de perte mais maintenant il y a les fleurs et c'est pas parce qu'elles n'y étaient pas il y a 100 ans qu'il faut arrêter de les cueillir. Maintenant c'est comme ça, il y a de l'évolution, c'est bien aussi. Il y a certains fins farcis qui ont réussi à mettre des pensées dans les plateaux parce qu'ils n'avaient plus d'immortelles. Ils ramassaient les jardinières communales et voulaient les faire passer pour des fleurs de montagne. On l'a eu vu fait il y a pas très longtemps. Bon ils se sont fait engueuler en suivant. Ben oui, ça n'avait plus rien à voir, c'était pas les immortelles. ».*

Pour lui, la « tradition » ne doit pas être figée dans un passé idéalisé et embelli par le souvenir des vieux récits. Sans pour autant faire fi de son histoire, il tient à ce que la fête et la « tradition » ne soient pas en rupture avec sa « façon de vivre ». Ainsi, le 15 août prend encore aujourd'hui et à ses yeux tout son sens. Les chants, la danse, la musique, les costumes et les immortelles, dernier élément introduit dans la fête, font écho à son quotidien, ses habitudes. En effet, l'équipe des baladins est aussi celle qui se réunit plusieurs fois par semaines tout au long de l'année pour s'entraîner et jouer au rugby : la musique et plus encore les chants résonnent alors à chaque match et troisième mi-temps. Si Sébastien et les autres tiennent à l'intégrité de la fête du 15 août et se refusent à animer une attraction touristique, elle est néanmoins *« le jour de la vitrine »* (Claude). En tant qu'observatrice, je mesure là toute la différence entre « les façons de dire » et « les façons de faire ». Si d'une part la foule de touristes venue ce jour là sur la place publique de Laruns, avide de folklore et d'authenticité, échappe à la volonté des habitants, je soupçonne d'autre part les Ossalois de jouir de l'exclusivité de leur fête et de l'étalage de leur identité au regard de ceux qui en sont exclus et tenus à distance. Les spectateurs de la fête ne deviendraient-ils pas le biais par lequel les habitants de Laruns affirmeraient leur identité locale, renforceraient la solidarité et l'orgueil collectif ? L'influence touristique ne déterminerait-elle pas désormais une part du sens donné à la fête ?

Revenons aux immortelles. La date de leur introduction dans la fête m'est inconnue mais doit vraisemblablement correspondre à celle du développement touristique avec le pyrénéisme et le thermalisme, j'y reviendrai. Dans la mesure où les immortelles ont aujourd'hui une place dans la fête, Sébastien trouve leur cueillette légitime. Cependant, le contexte festif ne justifie pas tout changement et dérive. Au nom de la culture ossaloise, aucune autre fleur ne se verra dotée des mêmes privilège et honneur. Les pensées des jardinières communales sont loin de pouvoir détrôner l'immortelle !

La construction d'une symbolique

Qu'on la nomme edelweiss ou immortelle, qu'elle représente la montagne, le berger ou la fête du 15 août à Laruns, l'homme a fabriqué de toute pièce les valeurs

symbolique et identitaire de cette fleur. Sa construction est certainement à mettre en relation avec une nouvelle approche de la montagne. En effet, avant de lui attribuer toutes ses « incarnations », les hommes et notamment les savants, artistes et alpinistes se sont d'abord intéressés à la montagne dans son ensemble. « On attribue généralement au XVIIIème siècle la découverte de la montagne. Certains même la datent plus précisément de 1761, année où paraît *La Nouvelle Héloïse*. Ce repère chronologique ne peut être retenu. Rousseau popularise, il ne crée pas. Il est déjà l'expression d'un mouvement qui lui est bien antérieur. Je ne suis même pas sûr que l'on puisse fixer le début de ce mouvement aux premières années du XVIIIème siècle. Dès la Renaissance, les signes sont nombreux d'un intérêt pour la haute montagne, il est vrai limité à des groupes étroits d'artistes et de savants. » [Joutard P., 1986 : 12]. Dans les Pyrénées, au cours des XVIIIème et XIXème siècles les aventures pyrénéiste puis touristique commencent pour ensuite se développer à grands pas. Sans pour autant vraiment connaître l'histoire, Jacques m'explique :

« Remarquez, elle (l'immortelle) *est noble, dans une prairie verte là, vous voyez ces machins blancs quelqu'un qui tombe là-dessus, il se dit mais c'est magnifique. On n'en trouve nul part ailleurs. Les pyrénéistes qui venaient ici, avides des sommets, quand ils ont commencé à découvrir ça aussi. Des palois, des Anglais, il en est venu beaucoup dans les Pyrénées, ici comme Russel etc. Ils ont dit mais c'est très joli. Ils ont commencé à ramasser, ils ont ramené ça. Ils ont du dire mais « Oh ! C'est fabuleux, qu'est ce que c'est ça ? Il n'y en a pas dans les jardins botaniques, il n'y en a nul part. Alors je pense que c'est « où est-ce qu'on le trouve ? Ah là haut… mais c'est dangereux ! » Voilà je pense que ça a été tout un symbole… (…) C'est venu avec le pyrénéisme, les stations thermales. Et ensuite ça c'est décanté sur la tradition, sur les fêtes. ».*

Dans les Pyrénées, Jacques présume que le début de l'intérêt porté à l'immortelle est contemporain des expéditions scientifiques et naturalistes. Sa curiosité esthétique, la rudesse de son milieu écologique, sa difficile accessibilité sont autant d'éléments qui animent les excursionnistes : « L'attrait de la montagne n'est pas un phénomène né dans le climat romantique, comme une réaction nostalgique à l'accélération de l'urbanisation et à l'industrialisation (…), c'est dire la relation entre l'humanisme et la découverte de la haute montagne, plus largement entre la culture la plus savante et l'attirance pour ces paysages. (…) Curiosité scientifique, goût du risque, esthétique nouvelle unissant des sentiments d'horreur et de beauté vont de pair.

(…) Ce mélange d'affreux et d'agréable dont parlait Haller à propos du même paysage constitue le sentiment moderne de la beauté. (…) Dès le XVIème siècle, les peintres ont compris qu'ici la beauté naissait de l'horreur et de la démesure ; pour eux, la grande force du paysage montagnard réside dans les contrastes violents, par exemple, entre le calme des troupeaux et le déchaînement glaciaire » [Joutard P., 1986 : 197, 199]. Telles sont quelques unes des réflexions qu'inspire cette prise de possession de l'espace par le regard. Dans cette perspective, il n'est alors pas étonnant que les pyrénéistes aient pu être attirés par l'immortelle. Ils sont, sans doute, à l'origine de la réputation qu'a acquise la fleur auprès des touristes. Les savants et les touristes ont donc certainement été le tremplin de la valorisation et l'appropriation symbolique de cette fleur par les « autochtones ».

Dans un contexte beaucoup plus contemporain, il est a noter que l'usage de la valeur symbolique de l'edelweiss ne cesse de se moderniser. Apparaissant sous diverses formes et supports, telles qu'en dessin sur l'enseigne d'un café d'altitude portant son nom, en photo sur l'estampille de la fabrique le « Val d'Arizes » (producteur de pull-overs 100% pur laine, tissés et tricotés artisanalement), en gravure sur les tombes et plaques funèbres, il atteint son paroxysme quand les sociétés de cosmétiques utilisent ses très connues propriétés hydratantes (!!!) : *« L'edelweiss, issue de l'agriculture biologique, est riche en antioxydant et anti-radicaux libres ce qui lui confère des propriétés accrues dans la protection du collagène. »* (Les Jardins de Lune). De l'emblème identitaire aux crèmes anti-âge, la construction et le surinvestissement symbolique que connaît l'edelweiss marquent les effets pervers que peuvent engendrer le commerce, la publicité et le marketing.

Les perceptions et représentations des fleurs remarquables par les habitants de la région ont délivré des discours d'une grande richesse. Cependant, la valeur esthétique des fleurs abordée relativement en marge par les locaux ne se verrait-elle pas supplantée par l'évocation de l'espace, du territoire ou de l'identité induite par le végétal ?

2. Des cueillettes et des bouquets

Si, au simple regard, les fleurs suggèrent des symboles, sollicitent des repères ou l'imaginaire de mes interlocuteurs, la cueillette est l'acte d'appropriation par excellence de tout ce qui en émane. Le bouquet est la transposition matérielle des représentations du végétal, la transmission du sens profond de la plante au cueilleur. Par quel jeu et dans quelles intentions mes interlocuteurs mettent-ils en scène leurs cueillettes, réalisent leurs bouquets ?

a. Entre sauvage et domestique

Aussi diverses soient-elles, les pratiques de cueillettes ont rapidement mis à jour une question de classification. Si les cueillettes des locaux offrent un panel de réalisations variées, de l'escapade dangereuse à la détente familiale en passant par l'assouvissement d'une pulsion, elles ont néanmoins très souvent un point commun, celui de la connaissance des « coins » où l'on peut aller cueillir. Nous allons voir dans quelle mesure ce savoir révèle l'aspect sauvage de la montagne ou, au contraire, certains phénomènes de domestication de l'espace.

La grande aventure

Si la cueillette des edelweiss est effectuée bien souvent par les habitants de la région, c'est qu'elle demande une certaine connaissance de la montagne. D'après les dires de mes interlocuteurs, les edelweiss poussent rarement au bord des sentiers de randonnée fréquemment sillonnés. Pour aller les cueillir, il faut donc braver dangers et interdits. *« Il y a les petits derrière, les moyens à la voie de Monts (?), les longs aux Cyncades. Mais pour aller cueillir certains vrais edelweiss moi à un moment donné, je m'encordais pour ne pas risquer de glisser sur des espèces d'herbes longues et glissantes. C'est assez dangereux hein et puis surtout dans un massif calcaire comme*

ça, qui s'effrite, quand même on a vite fait de faire rouler un caillou et de partir avec. ». Jean sait où cueillir les edelweiss, il nomme précisément leurs lieux de floraison. Cette connaissance préconise de redoubler d'attention sans pour autant faciliter la cueillette. Au péril de sa vie, le cueilleur part chercher l'edelweiss : cueillie ainsi la fleur prend tout son sens, acquière son symbole.

« On se cachait pour aller aux edelweiss. On se cachait de mon père, ah oui, oui… Il voulait savoir quand on allait aux edelweiss, fallait qu'on lui dise où on allait exactement et qu'on ne dépasse pas certains niveaux. Par exemple aux hauts-cyncades, il ne voulait pas qu'on y aille, parce que c'est complètement, c'est comme ça hein (indique l'inclinaison de la pente avec son bras). *Il nous disait toujours, si vous vous faites coincer par le brouillard, parce que le brouillard c'est un peu comme l'orage, ça monte très, très vite. Vous ne savez pas pourquoi, subitement, ça craque… Et il me disait toujours, si tu te fais coincer par le brouillard et si t'es un peu haut, tu t'assieds derrière un caillou et t'attends. Et surtout, surtout n'essaie pas de passer parce que dans le brouillard on ne reconnaît rien. Même en essayant de se repérer avec des bruits d'eau, on se trompe une fois sur deux et là on risque la chute. Puis c'est dans ces endroits où on va, escarpés, il y a aucun équipement, il y a rien hein… ».*

La pente, le brouillard, l'orage sont à défier par le cueilleur d'edelweiss. Le milieu est hostile, effrayant, l'homme peut s'y perdre parfois chuter, se blesser. Jean, très bon connaisseur du Cirque de Gavarnie, reconnaît la domination de la montagne qui réagit avec force et de manière aléatoire. L'homme subit plus qu'il ne maîtrise les changements de ce milieu. Par tous ces aspects, il est repoussé, mis à distance par la montagne elle-même qui incarne là le monde « sauvage ». A ce titre, Jean ajoute :

« Aujourd'hui ça se fait pousser. Mais en trouver à Bordeaux ça me chagrine. (…) Même moi, il ne me viendrait jamais à l'esprit de planter ici des edelweiss. L'edelweiss ça va se cueillir à l'endroit où il pousse, point final. Mais on ne plante pas des edelweiss ici. Il y en a qui le faisaient à Gavarnie, qui en replantaient. Il suffit d'arracher la racine, de le replanter, de l'entretenir etc. mais je trouve que c'est mal venu ça. Autant on peut le faire avec des iris, autant on ne le fait pas avec des edelweiss. ».

D'après Jean, donc, l'edelweiss est une plante « sauvage » et doit le rester. Le transplanter serait outrager son intégrité, lui ôter sa valeur. Nous verrons plus loin l'usage et le rôle des transplantations pour d'autres espèces végétales.

Partir en balade

Alors que pour certains, échapper aux normes stimule, d'autres au contraire recherchent dans la cueillette des repères et terrains connus.

La montagne, offrant de vastes espaces non cultivés et peu aménagés, apparaît aujourd'hui comme le domaine prioritaire du loisir dont une des activités principales est la simple promenade [Mariottini J.-M., 1999]. La cueillette de fleurs est très souvent directement associée à la balade en montagne. Lorsque je demande à Louise si elle cueille des fleurs, elle me répond : *« Oh oui, parce que j'aime bien me promener, j'y vais souvent. »*. Le plaisir de la cueillette est projeté dans celui de la balade. Qu'elle donne l'occasion de partir marcher une heure ou deux pour prendre un bol d'air dans un « coin » connu ou qu'elle soit réalisée sur le chemin au retour d'une promenade, la cueillette traduit le plaisir d'être en montagne. *« Au printemps, je suis allée me balader comme ça une heure pour prendre l'air, j'ai ramassé des fleurs et je suis rentrée avec mes fleurs. »* (Sylvie), *« J'adore y aller* (cueillir). *C'est à la fois la balade mais tu marches pas beaucoup et puis c'est aller prendre un bol d'air… Parce que là-haut* (à la Mongie) *t'es à 1800, enfin t'es presque à 2000 même si on est au pied des remontés, ça fait rien on est quand même en montagne… », « Je cueille les fleurs qui me plaisent, que j'aime. Et c'est souvent, par exemple si je passe une journée en montagne c'est en descendant, la dernière heure en passant hop, je ramasse, je ramène un bouquet. »* (Solange). Qu'elle soit le but de la promenade ou qu'elle soit effectuée à cette occasion, la cueillette est le moment que l'on s'offre pour être avec la montagne en montagne. En *« décorant la maison »* (comme l'ont dit de nombreux interlocuteurs) d'un bouquet, on prolonge chez soi le sentiment d'appartenance à la montagne. Comme le précise Jacques, les fleurs sont : *« l'habillement de nos montagnes »*. Cette forme d'anthropomorphisme suggère qu'au-delà du fait d'appartenir à la montagne, mes interlocuteurs en embellissant le salon d'un bouquet de fleurs cherchent à se prouver qu'à l'inverse la montagne leur appartient.

Lorsque Monique (habitante de Campan) part en balade dans l'intention de faire un bouquet, elle sait où elle va : *« Je vais toujours aux mêmes endroits, ben oui, parce qu'au moins je sais qu'il y en a, que je pourrai ramasser, sinon je n'irai pas… »*. D'une année sur l'autre, elle fréquente les mêmes lieux et fait les mêmes bouquets.

Monique ramasse quelques fleurs en montagne comme d'autres les cueillent au jardin. Elle considère en effet la montagne comme sa propriété : *« La montagne c'est mon royaume donc tout ce que je peux y trouver ça me fait plaisir et je me le ramasse. »*. Les cueillettes de Monique passent par la domestication symbolique de l'espace. De même avec Jean, qui repère la floraison des saxifrages à longues feuilles depuis sa cuisine : *« Cette année elles ne fleuriront pas, je le sais parce que,* (il se lève de sa chaise)*, ici c'est mon assiette,* (en montrant sa place à la table et se dirigeant vers la porte-fenêtre)*, et cette année je le vois, tous les jours à table je le vois, elles n'ont rien. Vous voyez sur la falaise en face ? »*. Habitués de la montagne, ils connaissent les « coins » pour trouver les plus belles fleurs, ont appris à reconnaître les signes de la végétation et suivre les saisons. Ces connaissances donnent aux locaux la légitimité et le droit de cueillette. Sans pour autant être cultivées, les fleurs leur offrent ainsi le privilège d'avoir accès au « jardin à la montagne ».

Aller au jardin

Quelques fleurs emblématiques, telles que l'edelweiss, le lis des Pyrénées, l'iris ou le narcisse des poètes, sont transplantées et ornent les jardins des villages de la région. La transplantation est l'exemple le plus marquant de la domestication des fleurs « sauvages ». Lors de ma visite à l'hôtel du Cirque, Jean me présente avec fierté et bonheur son jardin et ses *« amis »* : la ramonde, le lis des Pyrénées en fleur, le lis martagon en bouton. Il me parle de ses projets de jardin botanique et de plantation d'arbres devant la grange : un bouleau, un pin, un sapin et un noisetier. Toutes ces espèces, herbacées ou ligneuses, portent en elles la marque des Pyrénées. Faire pousser dans son jardin des essences locales, n'est ce pas chercher à se prouver qu'on appartient à la montagne autant qu'on est capable de la maîtriser, de la domestiquer ? Lorsque Denise Delcour traite dans son ouvrage, *Plantes et gens des Hauts*, du jardin comme espace de ramassage, elle en parle comme une « construction valorisante » où le jardinier *« essaie de faire un peu comme la nature »*[14] : « Pour les personnes rencontrées, habituées à vivre dans la 'nature', le jardin n'est pas seulement fonctionnel, il est réalisation. Comme si, sans vouloir s'éloigner vraiment de la grande

[14] Cette citation est tirée d'une interlocutrice de Denise Delcour.

nature, et en tentant le mimétisme, cette création permettait de se mesurer à elle. » [Delcour D., 2004 : 56]. Si l'appropriation du végétal et de l'identité qu'il incarne peut être symbolique, elle peut également être d'ordre matériel. La domestication des plantes par leur mise en culture en est l'acte le plus abouti. Le jardin assure ainsi une satisfaction personnelle et une autovalorisation du « cueilleur planteur » qui a su déceler les secrets de l'écologie des plantes. « Symbole de sédentarisation (…), le jardin, sans obliger à de grands déplacements, devient repère rassurant (…). » [Delcour D., 2004 : 56]. Le jardin est au « transplanteur », ce qu'incarne le « coin » en montagne aux yeux du cueilleur.

Le jardin à la montagne et la montagne dans le jardin, voilà comment les habitants de la région construisent une part de leur rapport à la nature.

La question du rapport du sauvage et du domestique, abordée dans de nombreux travaux ethnologiques qui traitent du rapport de l'homme au végétal, se dessine ainsi au sein de mes entretiens. En corrélation avec la connaissance du milieu, de l'espace et de l'écologie des plantes, elle dévoile des rapports d'admiration, de proximité voire d'intimité avec le végétal. Ces différentes pratiques de cueillettes, celles d'aventure qui relèvent du sauvage et celles réalisées en terrains connus proche d'une domestication du végétal, peuvent respectivement être associées aux cueillettes d'hommes et aux cueillettes de femmes. Je développerai dans une partie ultérieure cette question du genre. Pour le moment, je m'attarderai sur la cueillette des immortelles à Laruns, pratique relevant du rite initiatique qui mêle aventure et difficultés physique et morale aux connaissances spatiales et reconnaissance sociale.

b. La cueillette des immortelles au « jardin des baladins »

Quelques jours avant les aubades du 15 août à Laruns, où l'immortelle est proposée par les baladins aux habitants du village en échange d'une pièce de monnaie, une équipe de jeunes garçons de Laruns part en montagne faire le plein de fleurs. L'expédition, répétée tous les ans, à la même époque et au même endroit, prend des allures de festivités avant l'heure. La collecte des immortelles au « jardin des baladins » n'est pas qu'une simple histoire de cueillette. Elle est prétexte à passer une soirée et une nuit en montagne entre jeunes et anciens baladins. J'accompagne donc,

exceptionnellement pour une fille, Sébastien et toute l'équipe des cueilleurs dans leur soirée en cabane et cueillette en montagne.

Après ma rencontre le jour même avec Sébastien (c'est-à-dire le 12 août 2004), le peu d'enthousiasme qu'inspire mon éventuelle venue et la position ambiguë pour une fille de suivre le groupe de cueilleurs me font longtemps hésiter à les accompagner en montagne. Pourtant le défi et la curiosité auront raison de mon questionnement. Nous préparons donc les sacs et partons finalement, Sébastien, Arnaud et moi vers 20 heures en direction des gorges du Bitet. Sébastien m'explique plus tard les raisons pour lesquelles, chez lui, il n'a pas insisté pour que je les accompagne : sa sœur aînée supporte mal le fait que la cueillette et surtout toute l'ambiance qui tourne autour des baladins ne soient réservées à un groupe de garçons. Elle respecte depuis toujours cet interdit, le comprend mieux depuis quelques années mais l'accepte difficilement. Me savoir individu féminin, étrangère au village, à la fête, aux familles de Laruns, était incompatible avec la possibilité de voir et vivre la cueillette avec les baladins…

Quelques kilomètres après les Eaux-Chaudes, nous prenons sur la droite une piste forestière presque impraticable. L'autorisation de circuler sur la piste, délivrée exceptionnellement par la mairie pour l'occasion de la cueillette des immortelles du 15 août, nous permet d'accéder en voiture au plus près du départ du sentier. Equipés des sacs et lampes frontales, nous montons, dans la nuit et le brouillard, rejoindre Guillaume, Laurent, Frédéric et Maxime déjà réunis à la cabane où nous passerons la nuit. A notre arrivée, le feu de bois et la joie de Guillaume, jeune baladin de 14 ans, nous accueillent. Un blanc de quelques secondes s'écoule avant que tous les garçons réalisent ma présence. Une fois les présentations faites, l'ambiance se met rapidement en place, sans que je perçoive une quelconque réticence concernant ma présence. L'excitation de Guillaume, les bouteilles débouchées, les pâtés de famille et « *poche de gras* »[15] entamés, deviennent les principaux centres d'intérêts du groupe. Autour du feu, fièrement préparé par Guillaume et Laurent, les deux plus jeunes de l'équipe, alcool, chants, ragots de villages, histoires de familles, anecdotes de fêtes et cueillettes

[15] La *« poche de gras »* est l'expression du groupe pour désigner la charcuterie, rillettes, pâtés, saucisses…, prévue pour le repas.

des années passées animent la soirée. Rien n'est dit au sujet de la tâche pour laquelle ils sont rassemblés ce soir là. Tout se passe comme si la soirée se déroulait spontanément, au gré de l'humeur de chacun. Je crois pourtant que, comme les années précédentes, tout semble se dérouler dans l'ordre habituel des choses. Comme si depuis des années, le programme inexistant mais suivi à la lettre, était la seule façon de profiter pleinement du privilège d'être cueilleur d'immortelles. Au nom de la coutume, la perpétuation du rite de la cueillette offre d'autant plus d'émotion que la pratique en elle-même. Sébastien en est d'ailleurs conscient : *« Le fait d'aller les ramasser, c'est tout le, un peu le rite qui il y a un autour aussi. »*.

Vers minuit et demi, « *les petits* » décident d'aller se coucher. Ils savent que la journée du lendemain est éprouvante physiquement et veulent assurer leur tâche, lourde responsabilité, convenablement. Sébastien et Maxime chanteront, eux, jusqu'à 4 heures du matin…

Une épreuve physique et morale en vue d'une reconnaissance sociale

Le lendemain, le réveil sonne à 7h30. Sébastien, levé le premier, réveille « *les petits* ». Il leur indique la source où ils sont chargés de descendre pour y remplir les gourdes d'eau pour la journée. Tandis que les premiers levés commencent à manger, trois autres baladins nous rejoignent à la cabane. En les apercevant, Sébastien s'empresse de prévenir Maxime et Frédéric, encore au fond du duvet, de leur arrivée. Il leur conseille de se lever rapidement avant d'entendre parler pour un moment de leur défection. Le principal jour de la fête est le 15 août mais, pour tous les baladins, le défi est de tenir le rythme pendant cinq jours et autant de nuits consécutives. Celui qui faillit n'est pas digne. Au contraire, réussir est un signe de virilité, une fierté personnelle au regard des autres. Partir avec les baladins, c'est s'engager dans une tâche difficile physiquement et moralement car éprouvante. Mais l'accomplir, c'est pouvoir conduire la fête le matin des aubades, être reconnu comme meneur de troupe et estimé de la population du village. Le soir de la cueillette, nous trions les fleurs chez Jacques : « *Avec tout ça,* (il fait référence à la quantité de fleurs ramassées), *vous êtes rentrés dans l'estime des gens, enfin d'au moins certaines personnes (…) On parlera de vous dans la vallée maintenant…* ». Les baladins ont la responsabilité de ramener

des immortelles, « *sans immortelles la fête ne serait pas la même*. ». S'ils échouent, ils devront affronter la déception et les remontrances du village. Les garçons le savent et jouent de cet enjeu, tout à leur honneur. Je demande à Sébastien si la cueillette des immortelles est une occasion de faire ses preuves : *« Auprès des autres gars, peut être un peu oui. Parce que quand tu vas arriver aux aubades le matin, ceux qui étaient là* (en parlant de toute l'équipe des cueilleurs)*, eux, ils vont le dire qu'ils y sont allés, eux, et qu'ils y étaient jusqu'à hier soir 9 heures à trier tout le bordel, c'est sûr qu'ils vont le dire. »*. En quête d'une reconnaissance sociale, les baladins usent du végétal pour affirmer leur virilité.

Cueillette 2004 : « *Avec tout ça, vous êtes rentrés dans l'estime des gens, enfin d'au moins certaines personnes (…) On parlera de vous dans la vallée maintenant…* » (Jacques).

Le jardin des baladins

Le départ pour la cueillette se fait donc vers 9 heures le matin. Les baladins se répartissent en deux groupes ; je suis Sébastien, Arnaud et Guillaume. L'équipe que j'accompagne n'est pas d'une motivation débordante, ses membres connaissent les difficultés à venir et manquent peut être de sommeil… Quelques minutes encore à l'ombre des noisetiers puis nous partons affronter la barre rocheuse du « jardin des baladins ».

Munis d'une poche plastique attachée à la ceinture, nous avons tous ordre de ramasser un maximum de fleurs et de les disposer en bouquets, dans le sac. Sébastien nous demande d'être attentifs pour des raisons de commodité au moment du tri. Nous entamons donc la cueillette au niveau de deux couloirs glissants, difficiles d'accès et très pentus : autant dire que je ne me sens pas à l'aise ! Sébastien lui, a les yeux rivés au sol et cueille toutes ou presque toutes les fleurs sur son passage. Il les coupe d'un coup sec entre l'index et le majeur tandis qu'Arnaud et Guillaume utilisent plutôt un couteau. Après l'épreuve des couloirs, tous donnent leurs premières impressions sur la taille, la beauté et la quantité de fleurs présentes cette année. Rapidement, Sébastien et Arnaud proposent de poursuivre sachant que plus haut « *des jardinières d'immortelles* » nous attendent. Nous traversons une hêtraie suspendue à la montagne avant de rejoindre enfin le « *coin des baladins* ». Sébastien le connaît bien, il y va depuis dix ans :

« Nous, on a ce coin là, qui s'appelle le jardin des baladins. C'est notre petit coin secret. (…) Ca va faire 10 ans que j'y vais les ramasser et j'ai remarqué que les endroits où, mes coins, mes petites taches d'immortelles, chaque année je vais couper les mortes, enlever ce qui gène et chaque année y'en a de plus en plus. Ca dépend des saisons, c'est très aléatoire mais normalement quand c'est entretenu, c'est comme n'importe quelles autres fleurs. Enfin je pense, je suis pas trop spécialiste pour ça mais bon… Enfin on a remarqué que les endroits où on passait bien, on en prend vachement soin. ».

Sébastien parle et agit comme si la montagne était son jardin à entretenir. Une fois encore, émerge la question de la domestication de la montagne dans le sens d'une appropriation du végétal et de l'espace.

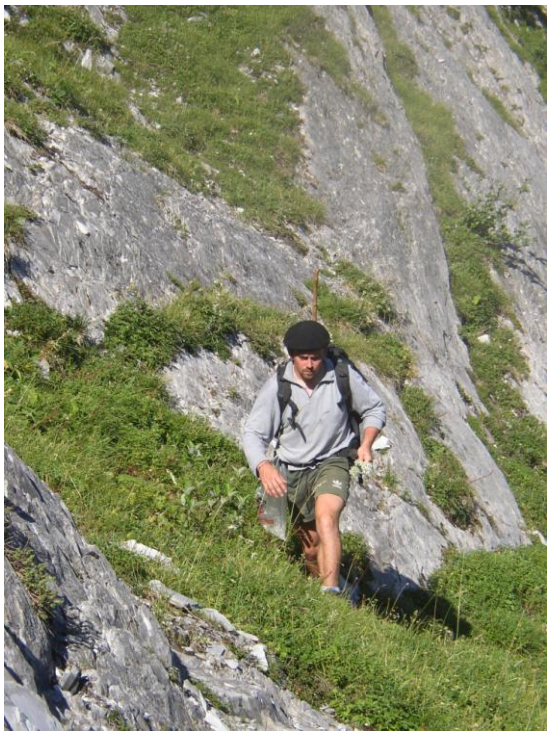

Sébastien, Arnaud et Guillaume munis de sacs plastique au cours de la cueillette des immortelles au « jardin des baladins »

Seul ou à deux les baladins s'agitent, Guillaume s'extasie devant la quantité de fleurs présentes. Tous ont trouvé la zone la plus opulente de fleurs et s'interpellent pour pouvoir en ramasser le plus possible. C'est amusant de voir galoper ces rugbymen à travers les pelouses alpines, en quête de fleurs alimentant leurs traditions. Les heures passent, les poches se remplissent. Les gestes deviennent secs, violents, maladroits. Guillaume commence à trouver le temps long, flâne au soleil, cueille une

fleur à droite, une autre à gauche. Sébastien ne manque pas de le rappeler à l'ordre et de lui signaler « *qu'il n'est pas là pour batifoler et parler, qu'il ferait mieux de cueillir et de faire son travail correctement…* ». Intégrer l'équipe des baladins est prestigieux aux yeux des autres mais encore faut-il faire ses preuves au sein du groupe.

Progressivement la faim et la fatigue gagnent tous les cueilleurs. Sébastien et Arnaud décident de rejoindre la seconde équipe laissée le matin. En se retrouvant, tous les baladins ont hâte d'estimer la quantité d'immortelles ramassées. Elles sont l'évaluation de la future recette pécuniaire, objectif non négligeable de cette cueillette, destinée à offrir un repas aux musiciens. Déjà, les baladins y voient une nouvelle occasion de réunion et de fête. Pour l'heure, on sort le pain, le saucisson, les rillettes, la cueillette est bouclée, peu de commentaires seront ajoutés à son sujet.

c. Le sentiment d'exister

La cueillette massive d'immortelles est également pratiquée dans les villages voisins de Bielle, Béost et les Eaux-Chaudes. Ces gigantesques collectes, toujours réalisées à l'occasion de la fête du village, mériteraient une étude à part entière. Cependant dans le cadre de mon travail et selon ma problématique d'autres cueillettes, certes plus discrètes, ont sollicité mon attention. Je ne traiterai donc pas les cueillettes en vallée d'Ossau dans leur ensemble.

« Quand je vais moi des fois le printemps à la pêche en montagne, il y a aussi les premières jonquilles qui sortent, il y en a tellement. Un petit bouquet, c'est joli, ça illumine la pièce. Il y en a de ces champs, c'est beau. Et puis les jonquilles c'est les premières qui sortent. Il y en a beaucoup de fleurs en montagne, il y en a de belles. Il y a des endroits, nous quand on va en montagne en balade ou chasser l'isard, on va chasser l'isard là-haut, au pays des neiges éternelles, où la neige vient de fondre et alors on a encore des primevères, des pâquerettes qui poussent à plus de 2000 d'altitude, versant nord. On voit de ces fleurs, mille fleurs, il y a une flore oh !…Ah on se régale, on se régale quand même. Moi maintenant j'apprécie puis souvent je vais en balade avec ma femme, elle s'extasie aussi. C'est vrai que c'est joli et puis dans des endroits tranquilles où personne ne les touche, là où il y a pas beaucoup de monde par là. Ah oui, voilà c'est l'habit, l'habillement de nos montagnes. ». (Jacques)

Cueillir pour se faire plaisir, décorer la maison, on l'a vu. Mais à l'évocation d'une balade, d'une saison, d'une montagne, les cueillettes sont aussi des moments privilégiés où chacun se souvient, fait le point.

S'approprier l'espace

Si les fleurs marquent le territoire, les cueillettes sont un acte significatif d'appropriation du végétal et par là de l'espace. Comme je le précisais auparavant, les transplantations et certaines cueillettes relevant de la domestication des plantes sont une forme d'appropriation. D'autres cueillettes, dont je tiens à nuancer les motivations et perceptions, témoignent elles aussi d'une appropriation de l'espace.

« Les fleurs ça marquent vraiment le territoire. Tu vois quand tu ramènes des iris, c'est que tu viens de la montagne, quand tu ramènes des edelweiss, ben c'est que tu viens de la haute montagne. (…) L'autre jour par exemple je suis rentrée à la maison et sur la table il y avait un bouquet d'iris. Le lendemain matin, j'ai vu mon père je lui ai dit, « tient t'as été aux juments hier ? ». Il m'a dit oui, oui… Il était aux juments et il m'avait ramené des iris. (…) On a encore une jument à la Mongie et donc quand il est un peu tranquille comme ça, il va voir Coquette, puisqu'elle s'appelle Coquette. Puis s'il y a des iris, il prend une demi-heure pour aller ramasser des iris… je sais qu'il est allé aux juments. », ou *« L'autre jour on était à un endroit particulier, je crois que j'étais avec Philippe aussi et c'était vers le Peyras, c'est des endroits un peu frais et pourquoi…, tu vois je te parle de ce bouquet et je pense aux brebis. Je pense que j'avais été lui donner un coup de mains, faire quelque chose sur les brebis et en descendant j'ai ramassé ce bouquet où il y avait que des astrances et il est resté, je m'en suis étonnée moi-même. »*.

Les cueillettes et les bouquets de Solange sont associés sentimentalement à des lieux, des histoires, des personnes. Ils évoquent une appropriation matérielle mais aussi affective du végétal et de l'espace. Il ne s'agit alors plus de se confronter à la nature, comme à travers sa domestication, mais d'être à son écoute. Il ne s'agit plus non plus, comme avec les « découvreurs pédagogiques », d'entretenir avec la nature un rapport universel, délocalisé et dégagé de ses limitations territoriales, à l'idée de la nature-concept dont parle Jean-Marc Mariottini. Les cueillettes et les bouquets renvoient Solange à son propre parcours et sont une manière personnalisée de s'approprier et se réapproprier en permanence l'espace : *« Je m'aperçois que je fais toujours les mêmes bouquets et que je cueille toujours les mêmes choses aux mêmes endroits. »*.

Se projeter dans le temps

A travers les cueillettes, la notion de temps apparaît. On l'a vu à plusieurs reprises, mes interlocuteurs entretiennent un rapport avec la nature qui se prolonge

dans le temps grâce au bouquet. D'autre part, il est à noter un rapport au végétal rythmé et marqué par le temps.

Les jonquilles sont en cela des fleurs privilégiées. Etant parmi les premières fleurs à apparaître, elles représentent le retour du printemps, le soleil, la chaleur, la fin d'une longue période difficile. *« Quand il y a les premières jonquilles qui sortent, un petit bouquet c'est joli, ça illumine la pièce. (…) Et puis les jonquilles, ce sont les premières fleurs qui sortent. »*. Du fait de leur caractéristique saisonnière, Jacques est attaché aux jonquilles. Comme le soleil du printemps, elles apportent la lumière, un renouveau, une renaissance. De même pour Solange, pour qui les premières fleurs de cette saison apparaissent peut être comme les plus importantes de l'année.

« A la fin de l'hiver, bon, nous à Gripp (hameau situé à 1000 mètres d'altitude)*, on est encore dans la neige, dans le froid, j'ai pas trop de fleurs au jardin et ça tire un peu. Alors souvent, on s'en va ramasser, parce qu'en bas du près il y a un endroit où je sais que il y a les premières primevères qui sortent, après un peu plus tard il y a des scilles, il y a les pulmonaires tout ça… et ces plantes là on descend les ramasser en bas du près de l'autre côté de l'Adour. (…) Mais c'est un peu comme si on allait chercher le printemps. »*.

Une activité professionnelle, liée à la saisonnalité, peut également jouer le rôle de marqueur : *« Par exemple, bon maintenant j'accompagne moins Philippe, mais quand il trait au printemps au Peyras, sur le bord du chemin là, pendant un mois, il y a des ancolies, il y a le pavot du Pays de Galle, ce pavot jaune. A cette époque là, à la fin du mois de mai, il y a ça et souvent je fais un bouquet avec des ancolies, des pavots jaune. »* (Solange). La traite au Peyras comme les premières fleurs *« de l'autre côté de l'Adour »*, appellent chaque année à la même époque, aux mêmes cueillettes. Pratique cyclique, la cueillette est l'accomplissement ou l'incarnation matérielle d'un moment, d'une saison. Elle agit comme des repères où chaque cueilleur se retrouve et se projette d'une année sur l'autre.

Monique entretient avec le végétal un rapport très intime. Elle n'hésite pas à dire qu'un bouquet lui *« tient compagnie »*. Chaque année, elle monte au Tourmalet cueillir quelques brassées d'iris. Autant à travers l'acte de cueillette que dans le bouquet, elle est renvoyée à ses pensées personnelles, familiales ou amicales. Au cycle de la nature, elle aime nouer son parcours. Lorsque Raphaële Garreta décrit le cheminement personnel d'une de ces interlocutrice, productrice et cueilleuse de

simples, elle écrit : « Vagabondage des idées et accroche dans le temps et l'espace. L'intimité avec la nature appelle celle de la cueilleuse. La présence de la plante, son enracinement et son renouvellement dans le temps, donne à travers son cycle le tempo du parcours individuel de celui qui la recherche. Clarisse connaît le temps et les endroits qui la ramènent à sa passion. Au cycle de l'évolution de la plante correspondrait ou se superposerait le cycle de l'évolution de la pensée de la cueilleuse. Et inversement, de la même manière que les cueilleuses partent dans la nature pour en rapporter des plantes, ces dernières ramènent les cueilleuses à leurs souvenirs et finalement au devenir présent de leur vie. (…) Se dessine alors une carte du souvenir de soi, un calendrier biographique dont la plante est le marqueur, le parcours de cueillette l'ossature. » [Garreta R., 2004 : 217, 218]. A travers l'espace et le temps, la cueillette des fleurs a, pour mes interlocuteurs, le pouvoir de symboliser des valeurs fondatrices de leur existence.

d. La force d'offrir

Si les cueillettes sont des moments intimes, de replis sur soi, elles peuvent aussi donner l'occasion de s'ouvrir aux autres. Nombreux sont mes interlocuteurs qui partent cueillir un bouquet en montagne pour l'offrir à un membre de leur famille, un ami ou leur bien-aimée. Le bouquet prend alors la valeur particulière du cadeau que l'on donne de manière spontanée. Les floraisons étant saisonnières, il est plus rarement offert lors d'évènements conventionnels (fête, anniversaire, Noël…). Ainsi, le bouquet de fleur matérialise une pensée affective, attentionnée pour l'autre. Ne relevant pas d'une somme d'argent facilement extirpée du porte-monnaie mais de l'effort d'une marche en montagne, le bouquet offert traduit une sincère estime du cueilleur envers la personne destinatrice. Comment alors la cueillette met-elle en évidence les « façons de penser » ? Différentes « façons de faire » apparaissant selon le genre, nous verrons d'abord avec Monique quel jeu « d'aller-retour » de la pensée elle met en œuvre et attend dans ses bouquets. Puis, avec les paroles des hommes, nous comprendrons l'enjeu des cueillettes destinées aux femmes.

Cueillettes de femme

Monique, fervente cueilleuse, aime aussi bien cueillir pour elle et décorer son salon que pour son entourage et offrir un bouquet à une parente, une voisine, une amie. Pour l'activité en soi comme pour le fruit de la cueillette, elle a plaisir à partir en montagne et ramener quelques iris. *« J'aime faire l'effort d'y aller pour me faire plaisir (...) Je cueille parce que ça me fait plaisir et que j'aime faire plaisir aux autres »*. Pour Monique, la cueillette est un plaisir avant tout. Pourtant au fil de la conversation, je décèle un sentiment plus profond. *« Faire plaisir aux autres »* en leur offrant un bouquet, c'est aussi chercher leur reconnaissance. L'offre n'est pas à sens unique ; si Monique honore une amie d'un bouquet c'est aussi pour en être honorée en retour et gagner l'estime de cette personne. Le bouquet symbolise l'effort de la cueillette, la pensée amicale et la générosité. Monique et son amie le savent l'une comme l'autre. La spontanéité et la gratuité perçues en premier lieu dans le geste de Monique s'avèrent être couplées à une attente de sa part. Le bouquet est le moyen de satisfaire son ego, de savourer qu'en retour et à travers le bouquet offert son amie pensera à elle. Dans un travail de Marlène Albert-Llorca sur la place des prières écrites dans les pratiques religieuses et la construction de leur efficacité symbolique, nous pouvons percevoir combien les demandes écrites sont révélatrices de l'établissement d'un pacte officieux entre donneurs et receveurs : « La prière est ce qu'on donne dans l'espoir de recevoir. (…) La relation à l'être surnaturel est pensée, dans la 'religion populaire', comme un contrat, où l'on s'engage à donner pour recevoir. » [Albert-Llorca M., Le courrier du ciel]. Dans un contexte très différent, je retrouve chez Monique l'engagement de sa personne par le don d'un bouquet dans l'attente d'un retour sentimental.

Les cueillettes de Monique sont un exemple de cueillette féminine où une partie des fleurs ramassées est destinée à être offerte. Il n'en est pas toujours ainsi. Est un trait général, en revanche, le fait que les femmes cueillent presque toujours sur des terrains connus et peu escarpés ; les cueillettes destinées à être offertes faisant souvent l'objet d'une courte balade de quelques heures.

Cueillettes d'homme

Tandis que les fleurs cueillies par les femmes peuvent être destinées de manière quelconque aux femmes ou aux hommes, les fleurs ramenées par les hommes sont exclusivement offertes aux femmes, il en va de la notoriété du cueilleur ! Le bouquet devient cadeau galant et légitime alors la cueillette. Solange explique la démarche de son ami :

« Bon cette année j'ai pas du tout été au Peyras mais un jour Philippe m'avait ramené une grosse brassée d'ancolies. Parce que même si lui, il fait semblant de ne pas en tenir compte, il sait qu'il y a ce bouquet là. On fait ça de façon informelle mais il m'a ramené les ancolies du Peyras parce que j'avais pas été en ramasser. (…) Peut être que pour un homme, enfin tu vois c'est moins facile de dire ben je vais ramasser des fleurs… ».

La cueillette est motivée, moins par le plaisir de l'acte que par le devenir du bouquet. Jacques ramène un bouquet d'iris : *« pour faire plaisir à ma femme par exemple, voilà, à la maison. Comme pour offrir à quelqu'un, à une mamie ou à une voisine. »*. A Bourg d'Oueil, je rencontre un homme âgé qui témoigne de ses cueillettes d'antan *« pour offrir un bouquet de fleur à une femme »*.

Une fois encore, l'edelweiss est l'exemple le plus révélateur : *« L'immortelle c'est le symbole de la fidélité, de l'amour, de la pureté, de la beauté, de toutes ces choses là. »* (Jacques), *« La cueillette des edelweiss c'est plutôt un truc de…, c'est plutôt une cueillette d'hommes pour offrir aux femmes. (…) Le cadeau galant était d'offrir deux ou trois edelweiss séchés à une femme. »* (Jean). Pour tout ce que cette fleur symbolise, la cueillir est une preuve de force, de témérité, de virilité, autant de traits de caractères représentatifs de l'identité masculine. En offrant quelques edelweiss, l'homme se dévoile et se déclare à sa promise. Jacques se souvient de ses cueillettes :

« Je me rappelle des fois on était tenté, vous savez à travers les falaises, il y en a et puis on en voit à quatre ou cinq mètres dans un endroit inaccessible comme ça trois ou quatre qui vous tentent, qui se détachent dans un endroit très abrupt, on peut pas y aller, on les voudrait mais c'est risqué. Alors là, on découvre ce que c'est, ce qu'elle représente. Et on pense aussitôt à les offrir à quelqu'un qu'on aime évidemment surtout quand on est jeune. On se dit mais attention, je veux pas… hein, il faut faire gaffe. ».

Les hommes et les femmes perçoivent ce végétal comme un messager de l'amour qui se suffit à lui-même. Louise a aussi reçu de la part de son mari quelques edelweiss provenant *« d'endroits inaccessibles »* : *« C'est une preuve d'amour quand un homme en offre à une femme. »*.

Si la fleur est investie de ce rôle, la façon de la cueillir prend aussi toute son importance et révèle l'attention sentimentale du cueilleur. Jean le précise bien :

« Ah moi j'y vais tout seul ! Ah oui j'y vais tout seul. Pour moi c'est très personnel. Aller aux edelweiss à deux, ben chacun se met de son côté, hein. Et puis chacun choisit son edelweiss. C'est tout seul qu'on le fait. (...) Il faut couper la queue au-dessus de la racine, à la main. Ca se fait avec les ongles. Mais il ne faut pas les saccager, arracher les racines. Il faut les choisir un par un, bien ouvert mais pas trop sinon ça fane. ».

A travers la manière personnelle et appliquée de cueillir, l'homme recherche les fleurs les plus belles, les plus épanouies, celles qui dureront dans le temps à l'image de la femme qu'il aime et de la relation qu'il envisage avec elle. Cette cueillette témoigne de son enjeu et de la construction de son efficacité symbolique. La façon dont les fleurs sont choisies et cueillies engage le cueilleur dans l'aboutissement et la réussite de sa quête amoureuse.

On voit ici à quel point les « façons de faire » traduisent les « façons de penser ». La manière dont le bouquet est réalisé reflète bien l'intention du cueilleur. Faire preuve de courage pour convaincre une personne avec quelques edelweiss ou offrir un bouquet d'iris du Val d'Arizes à une amie car elle aime le lieu et s'y promener.

e. Les fleurs dans le partage

Instants de réflexions personnels ou occasions de s'ouvrir aux autres, les cueillettes sont aussi des moments de partage en familles ou entre amis. Que ce soit de manière directe en partant cueillir en groupe ou indirecte en ramenant un bouquet à une personne invalide, les fleurs stimulent les échanges entre personnes d'âges différents. Si les adultes sensibilisent les enfants à la cueillette, les jeunes en retour et

avec quelques fleurs cueillies apportent aux personnes âgées un sentiment de joie et de légèreté.

Une leçon d'apprentissage

La cueillette des fleurs sauvages ne relève pas d'une transmission de savoir très élaborée mais s'apparente davantage à une fréquentation régulière de la montagne, souvent associée à d'autres activités. Par jeu, par exemple, plus que dans une réelle intention de cueillette, les enfants s'amusent à faire quelques bouquets de fleurs : *« Aujourd'hui, c'est plutôt les gosses qui y vont, pour s'amuser, ramener un bouquet à la maison. »* (Habitant de Cirès), *« Nous, on nous envoyait faire des bouquets dans les champs. (…) On foutait la paix aux parents pendant ce temps, tout simplement,… dans la motivation. J'y pense parce que je l'ai refait hier, quand on est allé à la balade avec Anne et Cécile : « Qui est-ce qui va avoir le plus beau bouquet ? » Comme ça, ça occupe… »*. Stéphanie reproduit aujourd'hui le même schéma de cueillette avec sa fille que lorsque ses parents, pour jouer, l'envoyaient faire des bouquets. Cela ne l'empêche pas non plus de cueillir encore quelques fleurs pour elle de temps en temps. De son côté, Jean a très tôt eu l'occasion de partir accompagné en montagne et d'apprendre à cueillir les edelweiss : *« Je partais avec mon oncle quand j'avais 8, 10 ans, là oui. Toujours dans le même esprit d'ailleurs, pour offrir. (…) Ben quand on a… vous savez moi j'ai 52 ballets, j'suis né ici, alors à force. Entre mon oncle, mon père, toute la famille, il y a toute une éducation. »*. Les formes d'apprentissage passent donc par l'observation et la participation. Il s'agit souvent d'une imprégnation des coutumes, usages et habitudes au sein du cadre familial. Solange se souvient assez sommairement de ses premières cueillettes, mais en décrit précisément l'ambiance familiale et le contexte spatial :

« Ma grand-mère elle avait un resto au-dessus d'Artigues, un resto qu'est au bord de la route, mais adossé à la montagne. Et quand on était toute petite, je me souviens plus très bien, on était plutôt dans les prés parce que mon grand-père, il allait garder un troupeau qu'était un peu plus bas. Donc quand on allait le voir, il y avait les prés et je pense qu'on devait faire des bouquets dans les près au printemps. On était trois sœurs qui se suivaient d'assez près et à partir du moment où on a été un peu plus grande, vers 10, 12 ans, quand on était chez ma grand-mère, on partait se balader vers Tramezaygues. Elle était à 1200, on montait jusqu'à 1500 à peu près,

bon c'était notre balade, après là-haut il y avait un caillou, on jouait autour. A l'automne, soit mon père nous accompagnait aux champignons ou ma grand-mère nous disait : « Bon regardez, descendez par la piste jaune et regardez si il y a pas des cèpes ». Et sinon, en dehors de l'automne, je pense qu'en descendant on ramassait des fleurs, comme ça, comme des petites filles, enfin on faisait un bouquet et puis voilà. Après je me souviens de ces bouquets en fait qui rythmaient un peu la saison, comme les bouquets de jonquilles, les bouquets d'iris. Il y avait peut être d'autres bouquets mais ceux dont je me souviens c'est jonquilles et iris. Alors on pouvait partir aux jonquilles, on y allait dans les prés, pas dans la montagne ou on pouvait partir aux iris, ça c'était dans la montagne. C'est à dire qu'un après midi, mon père nous disait, « Bon allez on va à la Mongie ». Alors souvent c'était associé à autre chose. Mon grand-père, il avait des juments qu'étaient à la Mongie, donc on allait voir les juments et on ramassait des iris. (…) J'adore encore y aller mais bon, j'ai pas forcément le temps. Et maintenant que j'ai les petits, j'aime bien y aller avec les petits aussi. ».

La connaissance des noms et usages des plantes n'est pas en soi l'essentiel. L'initiation relative aux cueillettes correspond davantage à l'apprentissage des « coins » où poussent les jonquilles, les iris ou les edelweiss. Ces espaces secrets que renferme la montagne sont enseignés aux enfants par les parents et grands-parents. Cependant nous verrons dans un paragraphe qui suit, que tous les cueilleurs n'ont pas été initiés par leur famille aux cueillettes et que celles-ci peuvent relever de pratiques nouvelles.

A Laruns, la cueillette des immortelles est un véritable rite initiatique pour les jeunes baladins. Aussi bien pour connaître le « jardin des baladins », passer l'épreuve de la cueillette et la nuit en cabane, que pour mener la fête, chanter, danser, jouer de la musique, les adultes ont un rôle prépondérant à tenir auprès des plus jeunes :

« Alors pour recadrer l'affaire du ramassage, ici il y a quand même une forte tendance à mettre les garçons avec les garçons et les filles avec les filles. Ca fait que les jeunes garçons, c'est eux qui font les aubades le matin des fêtes, il y a aucune fille qui vient les faire. Donc en fait c'est les baladins qui vont ensemble à la montagne chercher les immortelles et qui font les aubades ensemble aussi. C'est très fermé, c'est le petit clan des baladins quoi. (…) C'est un peu le rite initiatique pour les plus jeunes, quand on les amène. C'est obligé qu'ils se chopent une grosse trouille, une bonne cuite ou un truc comme ça. Et en fait comment on y est arrivé, comment moi j'y suis arrivé. Je me suis habillé la première fois, j'avais 2 ans ou 2 ans et demi et avant j'allais à la messe. Je voyais à la fin de la messe les baladins, les plus âgés que moi, arrivés, fin farcis, en chantant devant les portes de l'église. C'était mes idoles, c'est gars là, ah ! La chance qu'ils ont, ils ne se cognent pas la messe, ah la, la… Ben du coup on y est venu on avait 12 ou 13 ans. On était une équipe, on nous a mis là

dedans. Et après, l'année d'après comme on était plus en âge, on nous a accompagné pour aller, enfin on a été ramassé les immortelles. (…) Quand on arrivait à 15, les 2, 3 qui restaient de l'année d'avant… de l'air. Et puis ils avaient passé l'âge, c'est jusqu'à un certain âge. Nous on fait traîné un peu mais bon… Et après normalement on transmet de baladins en baladins. Donc ça peut être les coins où on va ramasser les fleurs, les gens, chez qui on va, tout ça, les petites habitudes. » (Sébastien).

L'appel de la fête motive les plus jeunes à vouloir intégrer l'équipe des baladins. Ce n'est pourtant pas sans savoir qu'entre garçons, les plus âgés « bizutent » les plus jeunes. A la fois dans les discours et dans les faits, l'apprentissage se fait au sein du groupe des baladins et manifeste une cohésion sociale dont rêvent les plus jeunes. Si Sébastien évoque la transmission de baladins en baladins, des coins de cueillettes et du parcours des aubades, je constate par moi-même que l'apprentissage concerne également la préparation du feu de bois le soir à la cabane et le remplissage des gourdes à la source le matin des cueillettes. En effet, Guillaume et Laurent, aux services des plus grands, sont relégués à ces activités, simples mais essentielles pour le bon déroulement de la soirée et des cueillettes. Aussi, le soir autour du feu à l'heure du repas, chacun sort de son sac le pâté de famille et tous se mettent à parler des histoires de villages, de mariages et de propriétés. En partageant la charcuterie préparée lors de la cuisine du cochon de l'année, les baladins marquent leur appartenance à la fête et à la culture locale. De plus, les discours autour des ragots de familles sont une forme d'initiation des plus jeunes au fonctionnement du village. Le lendemain à la cueillette, Sébastien insiste bien auprès de Guillaume et Laurent sur la manière de cueillir et stocker les immortelles dans les sacs plastiques. Les modes d'apprentissage passent par les faits, les gestes, les paroles. Sébastien a à cœur de parler de cette transmission et du devenir de la fête :

« Les gens pendant très longtemps, jusqu'à il y a pas très longtemps, ils étaient persuadés que c'était folklo, que c'était un truc de vieux. Ca faisait paysan machin, enfin tout ce qu'on entend quand on parle un peu de tradition. Et là moi mon but, c'est avec tous ces petits, c'est de leur expliquer que c'est pas ça. Qu'on a beau écouter du rap, du hard rock ou n'importe quoi, on peut aussi être conscient de sa culture et de la faire vivre quand même. De chanter, de faire la fête correctement… ».

L'essentiel de la transmission se perpétue par les garçons et, comme le soulignait Sébastien, se prolonge toute l'année avec le rugby :

« Je l'appelle le jardin des baladins. J'y amenais les jeunes il y a à peu près 20, 25 ans. Maintenant je n'y vais plus c'est eux qui y vont tout seul. (…) Il y a deux catégories, il y a quelques anciens qui ont 20, 24 ans et puis une autre équipe qui arrive, c'est toujours des copains, qui arrivent de 13, 16 ans par-là. Ce sont des copains et en général, ce sont des jeunes qui jouent ensemble, qui pratiquent du sport ensemble et surtout le rugby. Et ça suit comme ça, et puis ils chantent aussi, ils vont ici, ils vont là. C'est un peu les mêmes équipes. Il faut qu'ils soient copains, il y a que ça qui tient. (…) Alors ils y vont jusqu'à 23, 24 ans c'est le maximum, 24, 25 ans après hop, hop après ils veulent plus. Mais surtout quand il y a la relève, il y a des jeunes qui arrivent alors ils leur laissent la place. C'est un honneur d'être baladin. » (Jacques).

A Laruns, la fête du 15 août s'inscrit dans une culture locale marquée où le groupe, la cohésion sociale et l'honneur d'être baladin guident l'effervescence de la fête.

L'adoration passéiste

Pour Jean et Jacques les cueillettes actuelles ne valent plus celles du passé. Les récits d'autrefois font raisonner une activité de passion, animée par une énergie de groupe et une jeunesse intrépide. Les termes *« avant »* ou *« dans le temps »* rythment les phrases de mes interlocuteurs. Ils évoquent le bon vieux temps, où forte et heureuse la jeunesse insouciante s'accommodait de plaisirs simples :

« Mais avant nous allions dans des endroits qui étaient beaucoup plus escarpés, je me rappelle des fois on était tenté, vous savez à travers les falaises, il y en a et puis on en voit à quatre ou cinq mètres dans un endroit inaccessible comme ça trois ou quatre qui vous tentent, qui se détachent dans un endroit très abrupt, on peut pas y aller, on les voudrait mais c'est risqué. » (Jacques).

« Avant tous les gens du pays et en particulier les jeunes de Gavarnie allaient ramasser des edelweiss dans la montagne et ils venaient les vendre dans les magasins à Gavarnie. Ca c'est terminé, on le voit plus. » (Alain).

« Il y a 20 ou 30 ans, les gens de Lourdes venaient cueillir les edelweiss, mais depuis la présence du Parc, ils ne viennent plus. Ils faisaient des cueillettes sauvages pour faire sécher les fleurs en pile dans les annuaires et en faire des bouquets secs. Mais ça, ça n'existe plus. (…) Moi quand j'étais gamin, je faisais des petits bouquets de cinq ou six edelweiss attachés par une cordelette que je vendais un franc aux touristes. Et quand j'avais dix francs à la fin de la journée, j'étais heureux, je pouvais aller m'acheter des malabars… (rires) *»* (Jean).

D'un ton nostalgique, Jean regrette certes la perte de sa jeunesse mais aussi l'enthousiasme et l'effervescence sociale qui entouraient ces cueillettes. Il déplore

également le manque de connaissance et d'intérêt vis-à-vis de la flore et plus généralement le déclin de ce qui a fait la spécificité et la notoriété du site de Gavarnie :

« Ben quand on a… vous savez moi j'ai 52 balais, j'suis né ici, alors à force. Entre mon oncle, mon père, toute la famille, il y a toute une éducation (Il évoque l'origine de ses connaissances floristiques). *Puis dans le temps il y avait quand même beaucoup de guides à Gavarnie, il y avait un esprit montagne. Maintenant il y a plus personnes, les grandes courses ici se font plus. Il y avait un esprit montagne qui tend à disparaître, ça a été remplacé par le tourisme, il faut dire les choses comme elles sont. (…) J'ai un livre d'or qui est là, qui commence en 1932 et certains soirs, puisqu'on n'a pas la télévision, certains soirs on se met autour* (gérants et saisonniers de l'hôtel) *et puis on lit, on lit certaines randonnées, certains problèmes qu'il y a eu ici.».*

Jean constate avec déception qu'il s'agit d'ambiance et d'époque révolues. Le tourisme aujourd'hui domine, manifeste de la transformation de la montagne et des attentes de ceux qui la fréquentent. Denise Delcour soulève également cette idée : « Cette montagne (…) qu'ils (les Briançonnais) auront apprivoisée au prix de leur vie, ces hauteurs où vivent la marmotte, le chamois et l'aigle royal, cette terre majestueuse caressée par les vents, est *piétinée, entaillée, recouverte* par un tourisme qui leur paraît tentaculaire et inadapté. » [Delcour D., 2004 : 65].

Une nouvelle pratique

Paradoxalement au sentiment de frustration qui émane des discours de Jean et Jacques au sujet d'un passé aux cueillettes plus riches, l'intérêt ludique et divertissant pour les fleurs semble relever d'une nouvelle pratique. Monique m'explique qu'à l'époque de ses parents, le travail de la terre, si pénible et prenant, ne permettait pas à sa famille de partir se balader en montagne par loisir. C'est donc seule et petit à petit qu'elle a découvert le plaisir de la marche en montagne et des cueillettes de fleurs qu'elle y a associées. Aujourd'hui, elle part souvent se balader : *« Maintenant, dès que je peux, je pars. »*. De même, Jacques fait référence à un intérêt nouveau pour les fleurs et leur valeur esthétique. Non pas parce qu'il ne côtoyait pas les plantes mais du fait des activités de la vie quotidienne qui ne laissaient guère de temps pour se divertir avec les fleurs :

« Autrement non les autres fleurs on ne les cueillait pas. Ca faisait partie de la flore comme de la faune alors on les laissait sur place, on n'y touchait pas. On ne touchait qu'à ça (il parle de l'immortelle cueillie pour la fête du 15 août) *et puis le*

reste c'était comme quelque chose qui servait au bétail, à la vie pastorale, l'herbe quoi, voilà les fleurs au passage. Elles étaient cassées ou dérangées ou broutées, on ne faisait pas attention. (…) Mais c'est vrai qu'on voit de ces fleurs, mille fleurs, il y a une flore oh !… Ah on se régale, on se régale quand même. Moi maintenant j'apprécie puis souvent je vais en balade avec ma femme, elle s'extasie aussi. C'est vrai que c'est joli. ».

A Cirès, je rencontre un monsieur du village à la retraite. Il me précise qu'il y a plusieurs dizaines d'années, tous les paysans de la vallée d'Oueil fauchaient les narcisses des poètes dans les prés avant même la floraison pour éviter que leur végétation, tellement dense, ne fasse pourrir les foins. Aujourd'hui d'autres moyens sont mis en œuvre pour assurer un minimum de récolte et chaque printemps les prés se couvrent de nouveau de blanc. Par nécessité, par habitude ou par manque de temps donc, les fleurs n'étaient pas cueillies. Les activités agricoles n'étant actuellement plus les seules sources de revenus et ayant largement décliné, la population locale aborde la montagne avec un nouveau regard, un regard contemplatif. Jean-Marc Mariottini explique dans son travail sur le rapport des nouveaux habitants au végétal, qu'à une dimension économique des activités de plein air (chasse, cueillette), autrefois dominante, s'est progressivement substituée une dimension ludique avec l'amélioration du niveau de vie : « On pourrait donc distinguer une approche écologiste du loisir dans l'espace sauvage. » [Mariottini J.-M., 1999 : 46]. Si pour la population locale les éléments identitaires et spatiotemporels articulent une grande part de leur rapport au végétal, elle est aussi aujourd'hui plus sensible aux activités de loisir et au plaisir des cueillettes motivées par la valeur esthétique des fleurs.

Des parcours de vie et des parcours de cueillettes

Il est un constat que j'ai pu faire à plusieurs reprises : la cueillette de fleurs sauvages en montagne est une activité délaissée des personnes âgées. A Camoux, je demande à une vieille dame qui retourne la terre dans son jardin si elle connaît des endroits où poussent les jonquilles et les narcisses de poète et s'il lui arrive de partir en ramasser. Elle me répond : *« Ah ! Pour cueillir, il faut être jeune… pour moi la montagne, ça monte trop ! »*. Une autre fois à Grézian, j'interroge le premier passant, un homme âgé. Il me renvoie aussitôt vers une adresse où je trouverai *« deux jeunes femmes »* pour m'indiquer ce que je cherche. Les personnes âgées ne cheminent plus

en montagne et de ce fait ne cueillent plus de fleurs. A Laruns aussi la sélection des baladins qui partent cueillir les immortelles se fait en fonction de l'âge :

« Los galans ce sont les baladins. Ca n'a rien à voir avec la galanterie, mais on l'assimile à la jeunesse. Los galans c'était ceux qui partaient au régiment, c'était quelque chose l'armée dans le temps. Et alors avant de partir au régiment, la fête leur était dévolue. » (Jacques), *« Les baladins c'est des volontaires, les plus en force… De ma génération on se trouvait une quinzaine de types. Quand on arrivait à quinze, les deux, trois qui restaient de l'année d'avant… de l'air. Et puis ils avaient passé l'âge, c'est jusqu'à un certain âge. Nous on fait traîner un peu mais bon… »* (Sébastien).

Par choix ou contrainte, l'âge associé à une certaine idée de la force et de la résistance, détermine les possibilités de chacun à cueillir. Monique en a conscience et part cueillir pour certaines personnes âgées, handicapées ou malades qui pouvaient et aimaient auparavant se divertir en faisant quelques cueillettes. Elle aime se dire que, plus tard, lorsqu'elle ne pourra plus se déplacer, elle aura plaisir à recevoir un bouquet d'iris de la part d'une amie qui aura pensé à elle au cours de sa cueillette. Comme si les fleurs venaient aujourd'hui aux personnes qui avaient autrefois montré le chemin de leurs cueillettes. Les parcours de vie et de cueillettes s'entrecroisent. Pouvoir cueillir la fleur, représentative de la jeunesse, la fraîcheur, l'épanouissement, c'est aussi à son image faire preuve de force. L'offrir à une personne âgée symbolise le partage de cette vitalité, le moyen de la ressourcer. Sébastien exprime ce sentiment lorsqu'il raconte le déroulement des aubades le 15 août à Laruns :

« Par rapport aux gens du coins, on vient leur amener la fête aussi. Parce que les baladins, c'est pas que vendre les fleurs, il y a tout le côté où le matin à 7 heures et demi on est déjà sur le pont pendant que les autres ils ronflent et nous, on amène la musique, on amène la chanson, on amène la danse partout dans les maisons de Laruns. (…) Les jeunes, on va foutre un peu le gaz dans toutes les maisons, aller chanter une chanson là, aller danser sur la place là ou chez les mamies. Ca fait plaisir aux anciens qui peuvent plus se déplacer, d'entendre la musique. (…) Non, mais en plus c'est vachement symbolique parce que les mêmes fleurs quand on va les donner à un touriste, je mets des guillemets, mais un touriste c'est très générique comme mot, on va généraliser un peu mais bon, et quand on va aller donner les mêmes fleurs à une vieille dame qui est toute seule dans sa maison et qui va se mettre à pleurer quand elle nous voit arriver, ça serre pas pareil les tripes. Et c'est vrai que c'est génial quand on apporte un peu de joie aux gens comme ça… ».

La fleur, imprégnée des forces de la montagne, véhicule et transmet sa vitalité aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer. Au cycle de vie incarné par les fleurs, se superposent des parcours personnels rythmés par des cueillettes.

Des bouquets de fleurs aux cimetières

Au printemps, à la saison des jonquilles ou l'été à l'époque des iris, il n'est pas rare de voir quelques bouquets de fleurs sur les tombes. En hommage au défunt, le bouquet funéraire commémore chaque année l'attachement de cette personne à la montagne, aux iris ou au lieu de leur cueillette. Jean m'explique que beaucoup de personnes ayant vécu à la montagne sont enterrées dans les cimetières de Gèdre et de Gavarnie. Qu'elles y aient longtemps et durement travaillé ou parfois même qu'elles y soient décédées par accident, *« mettre quelques iris sur la tombe, c'est la montagne reconnaissante »*. De plus, selon Jean les iris de Gavarnie sont une variété locale particulière, déposer ces iris plutôt que n'importe quelles autres fleurs a une forte valeur identitaire. Il ajoute aussi que mettre *« un bouquet d'edelweiss sur la tombe de mon père, c'est le plus beau des cadeaux. »*. Porter un bouquet de ces fleurs sur la tombe d'un être cher est une démarche commémorative à la fois pour le cueilleur et la personne décédée, une façon de « boucler la boucle ». Le souvenir d'une personne à qui on tenait et le partage d'anciens moments de cueillettes se voient symbolisés par quelques fleurs ramassées en montagne.

Une fois encore, la façon dont Jean parle de ses cueillettes n'est pas anodine : *« C'est pas parce qu'on cueille une fleur, si on la cueille correctement, on fait pas de mal, c'est pas vrai, on lui fait pas de mal à la montagne (…). Il faut couper la queue au-dessus de la racine, à la main. Ca se fait avec les ongles. Mais il faut pas les saccager, arracher les racines. »*. En respectant le végétal dans la manière de le cueillir, Jean témoigne de son attachement et de sa reconnaissance à la terre qui a su accueillir et nourrir les personnes aujourd'hui enterrées au cimetière. L'attention destinée aux racines d'une fleur est un geste représentatif de l'importance donnée aux racines culturelles. De même, déposer des jonquilles, des iris ou des edelweiss, fleurs on l'a vu marquant fortement l'espace et participant à la construction identitaire locale, c'est immortaliser l'appartenance du défunt au territoire et symboliser la permanence

de la famille dans le temps. Le rapport à la nature se structure alors selon deux approches : une écologiste qui vise à préserver le milieu et le végétal, l'autre culturelle. La montagne est perçue tout à la fois comme domaine de la nature et espace identitaire. Qu'elles soient végétales ou culturelles, les racines sont d'ailleurs pareillement considérées comme « patrimoines », « objets » auxquels la population locale est si attachée (ou auxquels elle se rattache ?).

Représentés sur divers supports, j'ai également observé assez couramment l'edelweiss sur les tombes des cimetières de Bagnères de Bigorre, Sainte Marie de Campan et Vielle Aure. Photographiée, dessinée, incrustée sur les plaques ou les pierres tombales, incluse dans des bouquets de fleurs plastiques, cette fleur est très présente dans les cimetières des villages de piémont et d'altitude. On voit là encore la place qu'occupe l'edelweiss et le sens que donne la population locale à cette fleur.

Représentations de l'edelweiss sur des objets funéraires.

Sous quelque forme que ce soit, les fleurs au cimetière perpétuent dans le temps les souvenirs et le partage de quelques instants. Régis Bertrand dans l'article « Les fleurs dans les pratiques funèbres et funéraires contemporaines » parle d'un devoir de mémoire pour les morts : « Offrir des fleurs pour la fête des morts revient à les associer symboliquement à la vie qui continue, montrer qu'on ne les oublie pas. » [Bertrand R., 2003 : 175]. Les fleurs immortalisent ainsi les souvenirs et les pensées de chacun.

Les raisons et motivations de cueillettes des habitants de la région sont nombreuses. Elles alimentent de riches discours au sujet de l'acte de cueillette lui-même mais aussi à travers les représentations des fleurs d'une part et du bouquet d'autre part. Cette pratique n'est pas une simple activité de divertissement, elle engage le cueilleur, que ce soit avant, pendant ou après l'acte de cueillette dans une relation élaborée avec le végétal. Pour soi, par intimité ou dans le but de partager un moment, une pensée, un souvenir, les fleurs pour ce qu'elles sont et ce qu'elles évoquent sont un élément culturel de la région.

CONCLUSION

Comment conclure après avoir soulevé tant de questions auxquelles je n'ai que très brièvement amorcé de réponses ? En débutant ce travail je ne pensais pas que la cueillette des fleurs sauvages me mènerait sur des chemins si riches et variés. Que ce soit par la rencontre de cueilleurs d'horizons forts différents ou par la diversité des thèmes dégagés dans le discours même des mes interlocuteurs, ce sujet m'a fait et continue de me faire réfléchir, au-delà de mon étude, sur le rapport que l'Homme entretient avec la nature.

Par le biais de la cueillette des « jolies fleurs », je me suis confrontée à ce large champ d'investigation. A la fois par la vue, le touché et même l'odorat, cette activité éveille spontanément en chacun de nous une sensibilité qui nous est propre. Mais tout aussi bien, l'étude de la cueillette révèle les grandes tendances sociales et culturelles d'une population occidentale de notre époque. En m'attachant aux perceptions et représentations individuelles d'une part et collectives d'autre part, j'ai pu ainsi déceler le rôle et la place de la cueillette des fleurs sauvages chez les promeneurs en montagne.

L'intitulé premier de mon sujet d'étude, explicité par le Conservatoire botanique pyrénéen, posait la question de la menace qui pèserait sur les fleurs cueillies du fait de leur valeur esthétique. Cette problématique de départ m'a mené à considérer d'un point de vue législatif les réglementations existantes et appliquées au végétal. Par la suite, je me suis attachée aux discours des professionnels et amateurs de la flore ainsi qu'à ceux des touristes et habitants de la région. Selon l'usage et l'appréhension du végétal, la législation de sa protection est plus ou moins connue et reconnue. La question de ce qu'est la « nature » et de l'implication de l'Homme dans son devenir est posée. Si pour de nombreux touristes, l'espace qu'est la montagne représente un territoire d'évasion et se doit d'être protégé en passant par des interdictions, il en est autrement pour les « autochtones ». Se considérant comme les ayants droits légitimes

du territoire et de sa gestion, les habitants de la région sont hostiles à toutes interventions extérieures leur imposant des délimitations et fonctionnements territoriaux différents des leurs. Les usages et usagers de la montagne étant de plus en plus nombreux et variés, les professionnels, tels que les gardes Parc, tentent par des interventions adaptées (qui se distinguent souvent des textes de lois) de faire un pont entre les attentes des acteurs en question et les capacités du milieu.

L'importance donnée aux rencontres spontanées de mes interlocuteurs liée au fait que mon travail ne portait pas précisément sur un groupe socioculturel ciblé, s'est avérée au départ être une difficulté. Inondée d'informations provenant de témoignages de cueillettes directs ou indirects, j'ai recueilli des données parfois contradictoires. Afin d'éclaircir cette ambiguïté, j'ai été amenée à définir plus précisément et en plusieurs catégories les cueilleurs potentiels.

J'ai ainsi travaillé à partir des discours énoncés par les « touristes peu motivés », les « découvreurs pédagogiques » et les « fidèles promeneurs » (ou les habitants de la région). Si les motivations de cueillettes des différents groupes s'excluent presque systématiquement, il en est deux communes. D'une part, les cueilleurs de fleurs sauvages sont avant tout des promeneurs qui fréquentent la montagne par loisir et cueillent pour le plaisir. Dans ce cas, la valeur esthétique des fleurs est une des raisons premières de nombreuses cueillettes. D'autre part, la cueillette traduit, chez ces trois types de cueilleurs, une appropriation du végétal.

Cependant selon les publics, le loisir et l'appropriation recherchés ne relèvent pas du même élan. Si pour les « touristes peu motivés », ils sont significatifs d'une pulsion consommatrice et du goût de la possession caractéristiques de la société occidentale d'aujourd'hui, ils sont pour les « découvreurs pédagogiques » le moyen d'assouvir leur besoin de grand air et de rompre avec un quotidien citadin le temps de renouer quelques instants avec la nature. Pour les « fidèles promeneurs », que j'ai plus souvent appelé les locaux, il s'agit d'une activité inscrite dans la cyclicité de la floraison des fleurs ; au rythme des saisons s'associent des parcours de cueillettes.

Au-delà de l'activité de loisir et d'appropriation du végétal, d'autres motivations ont pu être dégagées, notamment dans le discours des habitants de la

région. Chez ces cueilleurs la valeur esthétique des fleurs est sans aucun doute à prendre en considération cependant les valeurs identitaires et les repères spatiotemporels qu'incarne le végétal occupent une part importante dans leurs perceptions et représentations des fleurs. L'immortelle à Laruns est un exemple intéressant : élément culturel intégrant la fête patronale du 15 août, elle est l'emblème de la montagne, du haut, de l'inaccessible transmettant force, jeunesse et vitalité à son cueilleur. Des activités pastorales à l'ascension touristique pyrénéenne, cette fleur plus que n'importe quelle autre, représente au mieux le pays et les hommes qui en ont la charge. D'autres fleurs telles que les iris ou les jonquilles tiennent une place importante et peut être plus récente dans le discours de ces interlocuteurs. Marqueurs des saisons et de l'espace, leurs cueillettes sont des moments privilégiés seuls, en famille ou entre amis. Pour soi ou pour offrir, ces fleurs souvent commémoratives symbolisent des parcours de vie, des ponts entre les âges.

Face à la diversité des publics et de leurs motivations de cueillettes, il fallait, afin d'éviter tout amalgame, démêler les différents rapports au végétal en fonction d'une catégorisation des cueilleurs. En m'appuyant sur mes observations de terrain et sur les discours de mes interlocuteurs, j'ai essayé de comprendre les pratiques de cueillettes des fleurs sauvages et d'estimer quelles étaient les perceptions des cueilleurs quant aux menaces qui pèseraient sur les fleurs du fait de cette activité. Cependant, se limitant à l'étude des représentations des fleurs et des pratiques de cueillettes, mon travail ne me permet pas de confirmer ou infirmer les inquiétudes du Conservatoire botanique pyrénéen et du C.P.I.E. au sujet d'éventuelles populations végétales menacées par la cueillette. Cette étude, à réaliser sur plusieurs années, nécessiterait des suivis qualitatifs et quantitatifs des populations végétales concernées.

Même dans le cas où les espèces végétales ne sont pas menacées d'extinction du fait de leur cueillette, il était intéressant de mieux cerner certains comportements et notamment ceux des spectateurs du Tour de France. En effet, révélateurs d'un désintérêt pour la flore allant de l'ignorance à la dégradation, il apparaît une nécessité évidente d'informer et de sensibiliser ce public à la fragilité du milieu qui les accueille. Afin d'impliquer ces acteurs et de créer un support de sensibilisation cohérent avec ce

qui ressort des différents témoignages, il serait donc intéressant de s'inspirer des palliatifs aux cueillettes énoncés, parfois inconsciemment, par les personnes enquêtées et notamment par celles qui ont cheminé de cueilleurs à non-cueilleurs. La photographie étant un nouveau mode d'appropriation du végétal et un support commémoratif qui prolonge le souvenir d'un paysage ou d'une fleur dans le temps, un autocollant présentant la photo d'une fleur d'iris, par exemple, pourrait être un outil de communication. De plus, ce travail étant destiné au public du Tour de France, il doit répondre au maximum à ses attentes. Comme je l'évoquais auparavant, les cueillettes des jours précédents le passage des cyclistes semblent remédier à l'ennui de quelques uns plus que de relever d'un réel intérêt pour la flore. La sensibilisation de ce public doit donc passer par l'instauration d'activités « passe-temps » à la fois éducatives et amusantes, lors de cette période. Tout ceci ne sont que des pistes à approfondir et à mettre en œuvre avec les acteurs locaux. En effet, travailler avec les municipalités, les centres d'activités ou les écoles de la région pourrait également être, et ce à plus long terme, le moyen d'impliquer directement la population locale dans l'effort de sensibilisation du tourisme de masse.

Aux nombreux témoignages de ramassages excessifs de fleurs, j'ai recueilli des récits de cueillettes d'une grande sensibilité. La montagne est aujourd'hui un espace largement fréquenté par des populations diverses aux attentes variées. L'étude du rapport de l'Homme à la nature, abordée par le biais des pratiques de cueillettes des fleurs sauvages, montre plus largement et dans leur diversité les grandes tendances des relations au temps et à l'espace d'une société occidentale d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Les travaux :

- Amir M., Mariottini J.-M., Musset D., 1999. *Les nouveaux habitants et leur rapport à la nature. Un exemple, les pratiques de cueillette et de ramassage*, Mane, Musée-Conservatoire du Patrimoine ethnologique de la Haute-Provence.

- Bertrand R., 2003. « Les fleurs dans les pratiques funèbres et funéraires contemporaines », *Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne, Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon, vol. I*, Mane, Musée-conservatoire de Salagon et les Alpes de Lumière, pp. 169-176.

- Chamboredon J.C., 1985. « La 'naturalisation' de la campagne : une autre manière de cultiver les 'simples' ? », in *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, L'Harmattan, pp. 138-151.

- Chlous-Ducharme F., 2004. « L'archipel de Molène et 'l'Autre bord' », in *Ethnologie française*, XXXIV, 1, pp. 113-122.

- Delcour D., 2004. *Plantes et gens des Hauts. Usage et raison de la flore populaire médicinale haut-alpine*, Forcalquier, Les Alpes de lumière.

- Delcourt G., Guichard N., 1999. *Etudier la fréquentation dans les espaces naturels : méthodologie*, Atelier technique des espaces naturels, p. 47.

- Dossetto D., 2003. « La région en signes. Localisme en Provence et en Italie provençalophone. », in *Ethnologie française*, XXXIII, 3, pp. 399-408.

- Garreta R., 2004. *Des simples à l'essentiel. De l'herboristerie à l'aromathérapie, pratiques et représentations des plantes médicinales*, Toulouse, EHESS.

- Joutard P., 1986. *L'invention du mont Blanc*, Gallimard/Julliard, collection Archives.

- Larrère R., 1982. « Des cueillettes, des conflits, des contrôles », in *Etudes Rurales* n°87-88, Paris, EHESS.

- Lieutaghi P., 1972. *L'environnement végétal :flore, végétation et civilisation,* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

- Lieutaghi P., 1998. *La plante compagne. Pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, nouvelle édition, Actes Sud.

- Marhein D., 2002. *Etude d'impact de la cueillette d'iris des Pyrénées en secteur fréquenté. Définition d'un protocole d'évaluation et d'action de sensibilisation. Réalisation du suivi de l'espèce,* Bagnères de Bigorre, Conservatoire Botanique Pyrénéen.

- Musset D., 1982. « Réglementation de la cueillette et appropriation de l'espace. L'exemple de la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes », in *Etudes Rurales* n°87-88, Paris, EHESS, pp. 223-229.

Les sources :

- Ayotte G., 1994. *Glossaire de botanique. Autoformation,* Paris, Ibis Press.

- Danton P., Baffray M., 1995. *Inventaire des plantes protégées en France*, Paris, Nathan et Mulhouse, Association française pour la conservation des espèces végétales.

- Debussche M., Henry J.P., Mathez J., Michaud H., Molina J., 1999. « Méthode pour établir une liste régionale d'espèces protégées. Application à la flore du Languedoc-Roussillon », in *Les plantes menacées de France. Actes du Colloque sur les plantes menacées de France (D.O.M-T.O.M inclus)*, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, pp. 399-420.

- Kerguelen M., 1993. *L'index synonymique de la flore française*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Olivier L., Galland J-P., Maurin H., 1995. *Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires*. Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Ratonnat J.-F., 1996. *La vie d'autrefois dans le Béarn*, Sud-ouest.

- Remaury M., 2004. *Hiérarchisation des espèces de la flore vasculaire d'intérêt patrimonial de Midi-Pyrénées*, document interne de travail, Conservatoire botanique pyrénéen.

DOCUMENTS ANNEXES

Annexe 1 : Carte des lieux visités

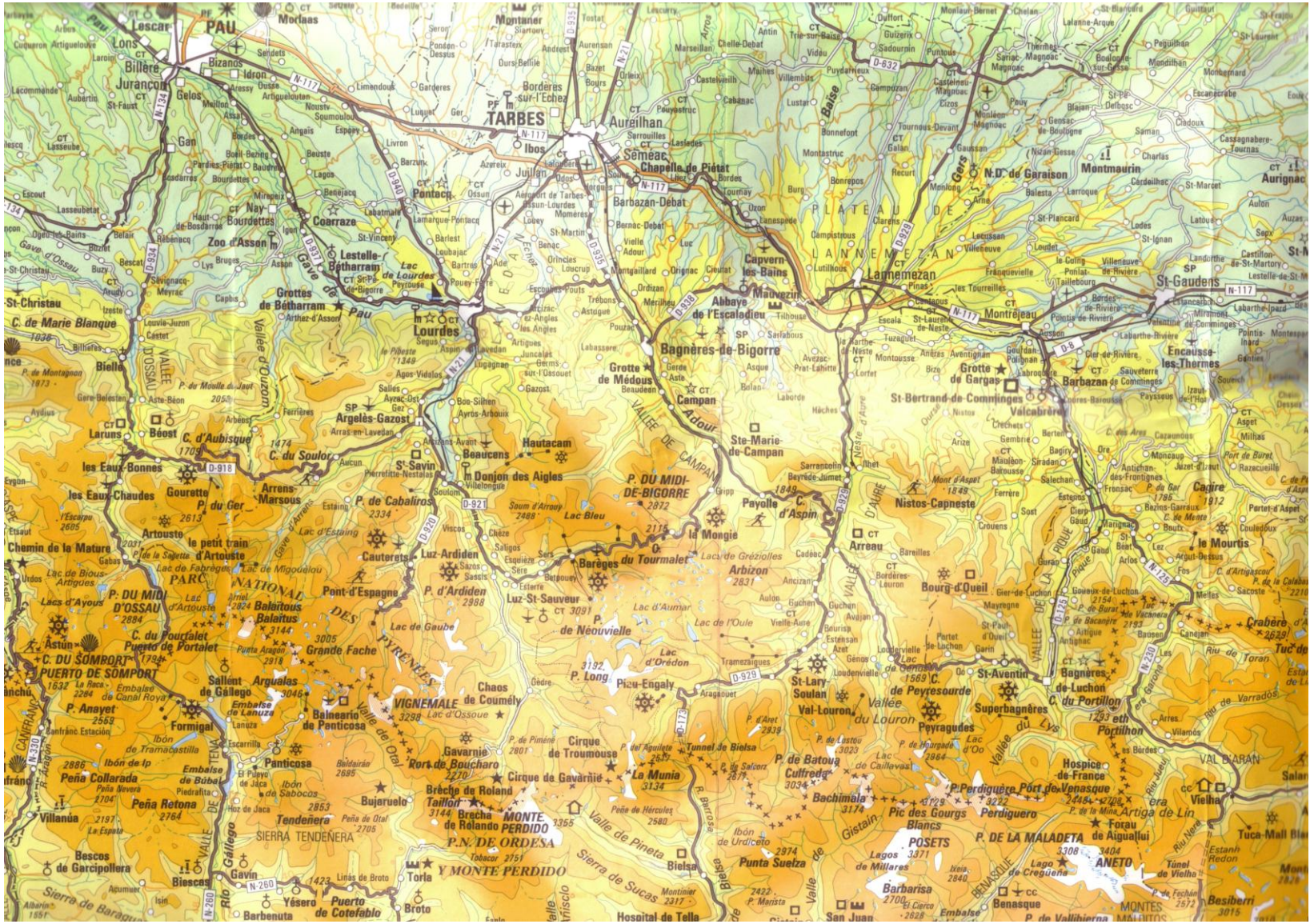
PAU
TARBES
Lourdes
Bagnères-de-Bigorre
Lannemezan
St-Gaudens
Montréjeau
Arreau
Luz-St-Sauveur
Barèges
Cauterets
Argelès-Gazost
Laruns
Oloron-Ste-Marie
Aubisque
Soulor
Tourmalet
Aspin
Peyresourde
Aubisque
Pic du Midi de Bigorre
Pic du Midi d'Ossau
Vignemale
Monte Perdido
Balaitous
Posets
Aneto
Maladeta
Parc National des Pyrénées
Vallée d'Ossau
Vallée d'Aure
Vallée du Louron
Vallée du Lys
Vallée de Campan
Vallée d'Ouzom
Gave de Pau
Adour
Gave d'Aspe
Gave d'Ossau
Gave d'Arrens
Gave de Gavarnie
Gave de Pau
Lac de Lourdes
Lac de Gaube
Lac d'Estaing
Lac d'Oô
Lac de Cap de Long
Lac d'Orédon
Lac d'Oncet
Lac d'Aumar
Lac de Peyresourde
Lac de Génos-Loudenvielle
Lac de Cap de Long
Lac de Caillauas
Lac de Cregüeña
Lac de Millares
Lac de Barbarisa
Lac de Paderna
Lac de Respumoso
Lac de Bramatuero
Lac de Remoiés
Lac de Migouélou
Lac de Fabrèges
Lac de Bious-Artigues
Lac d'Ayous
Lac d'Artouste
Lac de Bious-Artigues
Lac d'Ossoue
Lac de Gréziolles
Lac de l'Oule
Lac de Portillon
Lac de Bacanère
Lac de Bramatuero
Lac de Respumoso
Lac de Remoiés
Lac de Paderna
Lac de Barbarisa
Lac de Millares
Lac de Cregüeña
Lac de Caillauas
Lac de Cap de Long
Lac d'Oô
Lac de Génos-Loudenvielle
Lac de Peyresourde
Lac d'Aumar
Lac d'Orédon
Lac d'Oncet
Lac de Gréziolles
Lac de l'Oule
Lac de Portillon
Lac de Bacanère
Lac de Migouélou
Lac de Fabrèges
Lac de Bious-Artigues
Lac d'Ayous
Lac d'Artouste
Lac de Gaube
Lac d'Estaing
Lac de Cap de Long
Lac d'Ossoue

Annexe 3 :

Paroles de la chanson : De cap tà l'immortèla, Nadau (Vers l'immortelle)

Version Béarnaise :	Traduction française :
Sèi un país e ua flor, E ua flor, e ua flor, Que l'aperam la de l'amor, La de l'amor, la de l'amor,	Je connais un pays et une fleur, Et une fleur, et une fleur, On l'appelle la fleur de l'amour, Celle de l'amour, celle de l'amour,
<u>*Repic :*</u> *Haut, Peiròt, vam caminar, vam caminar,* *De cap tà l'immortèla,* *Haut, Peiròt, vam caminar, vam caminar,* *Lo país vam cercar.*	<u>*Refrain :*</u> *Allons Pierrot, on va cheminer, on va cheminer,* *Vers l'immortelle,* *Allons Pierrot, on va cheminer, on va cheminer,* *On va chercher le pays.*
Au som deu malh, que i a ua lutz, Que i a ua lutz, que i a ua lutz, Qu'i cau guardar los uelhs dessús, Los uelhs dessús, los uelhs dessús,	En haut du pic, il y a une lumière, Il y a une lumière, il y a une lumière, Il faut garder les yeux dessus, Les yeux dessus, les yeux dessus,
Haut, Peiròt, ...	*Allons Pierrot,…*
Que'ns cau traucar tot lo segàs, Tot lo segàs, tot lo segàs, Tàn's arrapar, sonque las mans, Sonque las mans, sonque las mans,	Il nous faut traverser tous les ronciers, Tous les ronciers, tous les ronciers, Pour ne s'écorcher que les mains, Que les mains, que les mains,
Haut, Peiròt, ...	*Allons Pierrot,…*
Lhèu veiram pas jamei la fin, Jamei la fin, jamei la fin, La libertat qu'ei lo camin, Qu'ei lo camin, qu'ei lo camin,	Peut être ne verrons nous jamais la fin, Jamais la fin, jamais la fin, La liberté c'est le chemin, C'est le chemin, c'est le chemin,
Haut, Peiròt, ...	*Allons Pierrot,…*
Après lo malh, un aute malh, Un aute malh, un aute malh, Après la lutz, ua auta lutz, Ua auta lutz, ua auta lutz…	Après le sommet, un autre sommet, Un autre sommet, un autre sommet, Après la lumière, une autre lumière, Une autre lumière, une autre lumière…
Haut, Peiròt, ...	*Allons Pierrot,…*